

**GEO-ECONOMIE POLITIQUE  
DE LA TRANSFORMATION  
DE L'ECONOMIE AMERICAINE**

**1975-1990**

***Yves Younès\****

**N° 9409**

**\* CNRS-CEPREMAP**

## **GEO-ECONOMIE POLITIQUE DE LA TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE AMERICAINE 1975-1990**

*Yves Younès*

### **Résumé**

La transformation de l'économie américaine 1975-1990 peut être grossièrement caractérisée en les termes de l'extension du rôle du marché. Elle partage certains traits avec celle des années 1880-1915, à savoir la réorganisation de l'appareil de production et l'immigration. Evidemment, elle se déroule dans un contexte sociétal et international fort différent. Dans cette première partie, la dualisation de la société américaine est analysée.

Mots clés : Economie politique internationale - Répartition des revenus - Immigration

J.E.L. : Economie internationale (Général) FO.

## **INTERNATIONAL POLITICAL ECONOMY OF THE TRANSFORMATION OF THE U.S. ECONOMY 1975-1990**

*Yves Younès*

### **Summary**

The transformation of the U.S. economy 1975-1990 can be roughly characterized by an extension of the role of the market. It shares some features with that of 1880-1915, i.e. reorganization of production and immigration. Obviously, it happens in a very different societal and international setting. In this first part, the dualization of the American society is analyzed.

Key words : International Political Economy - Income Distribution - Immigration.

J.E.L. : International Economics (General) FO.

# GEO-ECONOMIE POLITIQUE DE LA TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE AMERICAINE 1975-1990

*Yves Younès*

*Les Etats-Unis semblent être paradoxalement un lieu où les forces anonymes du marché sont très puissantes et où les frontières inter-ethniques sont très accusées.*

Dans la deuxième moitié de la décennie 1970-1980, après l'échec des tentatives du Président Carter, d'introduire une certaine concertation entre partenaires sociaux en vue de permettre certains ajustements structurels visant eux-mêmes à débloquer la croissance de l'économie américaine, il était devenu clair dans certains milieux d'affaires et dans certains cercles politiques qu'il fallait revenir au moins temporairement à un mode de fonctionnement dans lequel les Etats-Unis - du fait de leur histoire et de leur position dans le monde - avait un avantage comparatif et peut-être absolu par rapport à des pays comme le Japon ou l'Allemagne et qui semblait non seulement compatible avec le nouvel état du monde mais aussi propice à inclure, volens-nolens, dans un processus d'internationalisation non seulement les pays riches mais aussi les autres par la création d'une sorte d'élite internationale, dont aucune ethnie ne devait être exclue. Très grossièrement, ce mode de fonctionnement d'une part laisse une grande place aux forces du marché en réduisant les contraintes ou charges qui pèsent sur l'entreprise et aussi l'intervention directe de l'Etat dans la vie sociale et d'autre part ne repose pas sur des traditions culturelles très accusées. En un certain sens, il s'agit de recommencer l'opération de la période 1880-1914 qui fait des Etats-Unis la première puissance. Du point de vue qui nous intéresse, cette période peut être caractérisée en premier lieu, d'une part, par un intense processus de restructuration industrielle au niveau des firmes ou des groupes de firmes, des secteurs et des régions et d'autre part, par une immigration très importante en provenance de pays à plus faible niveau de vie. C'est à cette époque que la part de la population née à l'étranger dans la population totale a atteint le maximum (14,5%) de ces deux cents dernières années. M. Sklar (1988) - dans un livre au titre évocateur "The Corporate Reconstruction of American Capitalism, 1890-1916" - articule pour cette période proprement révolutionnaire les relations entre le marché, le cadre légal et le politique. Il y montre comment la grande société par actions reçoit son statut dans l'économie américaine. Ce n'est qu'en 1916 que le choix d'une doctrine centriste est clairement

approuvée. La première - associée au nom du Président Taft - voyait le pouvoir judiciaire comme seul habilité à examiner ex-post la validité des ententes entre grandes firmes ou le caractère monopoliste de la position d'une firme dans une industrie. Cette doctrine relativement favorable aux grandes firmes avait l'inconvénient d'introduire une grande incertitude dans la conduite des affaires. A l'autre extrême, l'ex-Président T. Roosevelt proposait dans sa campagne électorale une doctrine étatique qui revenait à faire de chaque grande firme une entreprise contrôlée (regulated) par l'Etat. C'est la position centriste du Président Wilson prévoyant un contrôle judiciaire ex-post appuyé secondairement par les avis d'une Commission administrative, qui l'emporte finalement. Ces affrontements politiques nous éclairent sur l'esprit du temps aux Etats-Unis. D'une part, le coût du travail n'était pas jugé trop élevé et le conflit capital-travail ne se posait pas dans les mêmes termes qu'aujourd'hui. Du fait des concentrations ouvrières, les affrontements étaient d'une violence inouïe mais l'idéologie officielle n'avait pas encore enregistré le début de bureaucratisation de la grande entreprise et concevait encore la vie sociale en termes quasi darwiniens ou mieux spenceriens : la réussite consacrait les plus adaptés et les plus doués. Cependant, il y avait aussi la crainte que la grande société par actions ne détruise la petite entreprise et ne porte atteinte aux libertés publiques. En un sens, il fallait gérer politiquement la contradiction entre grand capital et petit capital. D'autre part, il ne s'agissait pas de lutter contre la stagflation due aux charges trop élevées pesant sur les entreprises, mais bien de lutter contre la surcapitalisation, l'excès d'épargne et la faiblesse de la demande solvable (c'est tout au moins en ces termes que de nombreux observateurs bien connus avaient analysé la crise des années 1890). C'est d'ailleurs dans cet esprit que la doctrine dite de "l'impérialisme anticolonial" était présentée à cette époque. Le surplus de capital aux Etats-Unis en France et en Grande-Bretagne devait être dirigé vers les pays pauvres dans un esprit de libre-échange qui impliquait la destruction des barrières coloniales mais n'excluait pas la coopération entre les leaders des trois zones d'influence. Mais il était clair que les Etats-Unis, de par leur puissance, devait déjà avoir la prééminence dans cette coopération.

La mode est revenue, dans de nombreux domaines de l'économique, d'appréhender le marché en termes dynamiques, en termes de "destruction créatrice" à la Schumpeter ou plus crûment en termes de Darwinisme marchand. Evidemment, et cela est bien clair même dans les écrits des experts qui se sont rués sur les Pays de l'Est, tout le monde est bien conscient qu'il faut prendre en compte les institutions dans ce processus : les relations entre banques et firmes, le type de contrôle de la gestion des firmes par les managers, les lois sur les faillites, les institutions qui régissent le marché du travail, le rôle de l'Etat et la manière dont les groupes de pression défendent leurs intérêts, etc... Quand on examine le processus d'internationalisation, à proximité ou à distance des noyaux centraux du système capitaliste, on ne peut que prendre conscience de deux faits additionnels. D'une part, le

processus de "destruction créatrice" concerne les groupes démographiques eux-mêmes. Dans les pays centres, les élites peuvent décider - selon des processus divers mais qui n'ont rien à voir avec le complot - d'importer des populations pour mettre au pas certains types d'autochtones, pour mieux soutenir la concurrence internationale ou pour établir des relations de type géopolitique, avec d'autres pays, le "package deal" concernant aussi bien les biens manufacturiers (dont les armes) que les matières premières et les êtres humains. Ce faisant, elles rajeunissent leurs populations déclinantes et vieillissantes, et substituent même des individus dynamiques à des autochtones paresseux ou peu performants, les individus dynamiques commençant à s'autosélectionner par leur action d'émigrer. Mais, de manière plus dramatique, tout se passe comme si les groupes de population qui ne peuvent se raccrocher d'une manière ou d'une autre au dynamisme des noyaux centraux risquent d'être condamnés à la purge démographique. Dans un monde où il y aura bientôt plus de dix milliards d'individus, certains experts nous prédisent des hécatombes démographiques. D'autre part, on ne peut s'empêcher de penser qu'il faut prendre en compte dans la dialectique entre le marché apprécié dynamiquement et les institutions, d'autres séries ou structures indépendantes comme celles relatives à la culture, à la nation etc.... C'est ce que dans certaines conditions, ces macro-cadres peuvent être vus comme des freins au fonctionnement du marché et dans d'autres conditions comme des adjuvants ou des avantages.

Trois interrogations sous-tendent le texte qui suit. D'abord, la vieille question de savoir si le capitalisme peut fonctionner - dans quel contexte socio-politico-culturel ? - sans "armée de réserve" et sans absorber de nouveaux "gisements" de main d'oeuvre à meilleur marché que la main d'oeuvre disponible au niveau des noyaux centraux du système semble se poser à nouveau, depuis le début des années 1970. Cette question peut-être plongée dans une problématique plus large, à la Rosa Luxembourg par exemple. La dynamique du système ne suppose-t-elle pas la présence simultanée de zones plus riches et en expansion et de zones moins riches et en difficulté ? Evidemment, il ne faut pas simplement voir dans ce mouvement un processus de rééquilibrage constant. C'est que, en un certain sens, l'idée de croissance équilibrée dans le long terme semble rencontrer des difficultés. En termes d'économie politique, si l'on veut, des effets pervers du point de vue de la gestion de la main d'oeuvre par exemple semblent se manifester de manière endogène et qui compromettent la possibilité même d'un tel type de croissance.

Ensuite, comment penser la fluidité beaucoup plus grande de structures qui semblaient assez stables ? Il est clair qu'on ne peut pas simplement raisonner en termes des effets de forces productives typiques que sont le progrès technique et la population. Il ne s'agit cependant pas de nier leur importance. L'explosion démographique relativement aux ressources produites dans les pays pauvres et la stagnation - doublée du vieillissement - de la population dans les pays riches vont avoir

des conséquences geopolitiques (Voir par exemple, P. Kennedy (1993)). Mais, ni la population et donc a fortiori ni le progrès technique, ne constituent des données indépendantes. Il est bien clair que non seulement la population sert d'arme géopolitique entre les mains de certains ensembles mais que certaines élites ou groupes candidats au leadership favorisent très consciemment et ouvertement la croissance de cette population, les uns pour modifier l'équilibre mondial ou local en leur faveur, les autres pour tenter - avec moins de succès à ce niveau - de le maintenir. Mais cette fluidité dans les institutions - internes à chacun des Etats, mais aussi des frontières - tient aussi à d'autres facteurs. Le rôle du mécanisme du marché et l'importance affirmée de nouvelles idéologies qui nient l'importance du sentiment national y est pour beaucoup. Pour le vérifier, il n'est pas nécessaire d'entrer dans des raisonnements savants à propos du rôle des multinationales. Il suffit d'observer les effets de la construction européenne dans les têtes des Italiens. Pourquoi essayer de maintenir l'unité de ce pays si de toutes façons ces populations sont destinées à vivre dans l'Europe Unie ? Quand on rapproche cette attitude de la réalité de ce qui se passe à l'Est de l'Europe - et par exemple la division de la Tchécoslovaquie et les explosions en Yougoslavie - on peut s'interroger à bon droit sur la nature des ensembles qui vont naître. Ce sont cette fluidité et cette politique de puissance au niveau transnational qui m'ont fait choisir le néologisme très lourd de géo-économie politique plutôt que le terme plus simple d'économie politique internationale (Voir Y. Lacoste (1993)).

Finalement, quelle est l'efficacité du social, du politique et du culturel dans les performances économiques et comment articuler les relations entre ces niveaux? Quand, dans son grand livre sur le totalitarisme, H. Arendt (1982) consacre plusieurs centaines de pages à l'impérialisme pour examiner les relations entre la structure nationale et la dynamique capitaliste, elle ne fait que renouer avec une vieille tradition. On peut très bien définir le capitalisme comme la "marchéisation" du monde, la spécificité marxiste - du point de vue qui m'intéresse ici - ne consistant peut-être pas à mettre en avant la marchéisation de la force de travail, comme l'exemple de K. Polanyi (1983) le montre quelque peu. Je cite à dessein ces deux auteurs car évidemment, ils sont les enfants d'une tradition - de sociologie et de philosophe politique pour Arendt et d'économie politique pour Polanyi - qui inclut certainement Marx, M. Weber, Tocqueville, K. Mannheim et A. Shutz (Voir P. Berger et T. Luckmann (1986)) - et qui voit dans le hors-marché et un corset avec lequel le marché entre en conflit et un milieu qui permet son épanouissement. Je voudrais insister sur le fait qu'il ne s'agit pas du deuxième point de vue ici de poser quelques ornements philosophico-littéraires sur la queue de la dure loi du marché qui associerait un résultat univoque à tout ensemble de données. Les économistes les plus portés sur la théorie abstraite commencent à se rendre compte que le marché ne peut pas fonctionner dans un vacuum socio-culturel. Prenons le point de vue le plus technique qui soit, celui de la théorie des jeux. Un concept d'équilibre est un système de relations entre les variables d'actions

des différents acteurs et une solution est un ensemble de valeurs des actions qui satisfont à ces relations. D'une part, on ne comprend pas très bien pourquoi les acteurs se caleraient d'eux-mêmes - sans un Dieu coordinateur - sur une solution. D'autre part, dans de très nombreux modèles intéressants, il y a un très grand nombre de solutions, étant donné un concept d'équilibre non moins intéressant. On aboutit donc à un relativisme plus drastique que celui des historicistes puisque le modèle et le concept d'équilibre sont déjà fixés. La tentation est donc grande d'introduire de nouvelles variables, culturelles et institutionnelles. Mais si on veut faire quelques chose d'autre qu'associer à chaque solution un nom à consonance culturelle ou institutionnelle, il faut vraiment développer et formuler la théorie de ce côté. Prenons un exemple très simple pour illustrer ce propos. N'importe quel sociologue du travail sait bien qu'il est impossible de lier de manière univoque technologie et organisation du travail, même en fixant le type du marché du produit obtenu sur la base de cette technologie. La culture dite organisationnelle, l'état des relations entre dirigeants et salariés jouent un grand rôle à ce niveau. Cette culture organisationnelle est diffusée dans des journaux spécialisés à partir de réflexions non pas individuelles mais obtenues dans des réseaux (Voir K. Spenner (1988)). Evidemment, si on peut rendre compte en termes des concepts d'équilibre de la théorie des jeux d'un couple donné technologie-organisation de la production, c'est qu'il est "rationnel" pour les acteurs de ne pas en dévier. Ceci me mène à un dernier éclaircissement. Je vais par exemple faire référence indistinctement à des sociologues comme Bourdieu, Coleman et Granovetter. Une telle attitude ne peut que faire grincer des dents les disciplines de Bourdieu qui font de Coleman le cheval de Troie de l'économie néoclassique dans la cité de la sociologie, bien qu'ils reconnaissent qu'il soit allé au-delà de Becker. Mais tout dépend du problème auquel on s'attaque. Ayant ainsi localisé mes préoccupations, je vais passer à la substance de cette introduction.

1. L'explosion salariale (Nordhaus) et monétaire du tout début des années 1970 qui a concerné la plupart des pays de l'O.C.D.E. est au moins en partie, l'aboutissement d'un long processus idéologique et social qui s'est caractérisé par la remise en question du travail et de l'effort visant à l'accroissement de la productivité, par un relâchement de la discipline dans l'entreprise surtout parmi les jeunes, et de manière ultime par un questionnement sur la signification de l'idéologie du Produit National Brut. Il est difficile de quantifier la part de la diminution de la croissance de la productivité - elle se marque dès 1967 aux Etats-Unis - qui revient à ce processus dont la composante culturelle est évidente (puisque il s'agit d'un questionnement quant aux significations), mais qui revêt une importance économique, sociale et politique difficile à nier. Evidemment, la dialectique habituelle s'est instaurée entre certains intellectuels et les masses (les jeunes particulièrement), les premiers analysant, rationalisant et influençant, les seconds agissant, prenant conscience (et servant de terrain

d'observation). La réaction ne s'est pas fait attendre. Dès le premier choc pétrolier, les thèses ont fleuri sur l'ingouvernabilité, la crise culturelle qui caractériseraient les sociétés industrielles et qui se traduisent par le fait que tout le monde veut tout, tout de suite, sans accepter de rien sacrifier, et ce dans la dérision de l'autorité. Citons à ce sujet trois types de contributions dont on a beaucoup parlé.

D'abord, la Trilateral a consacré une conférence à ce sujet "The Crisis of Democracy". Il est symptomatique que les deux exposés marquants sont ceux d'un Français (Crozier (1975)) et d'un Américain (Huntington (1975)). Ce dernier présente la thèse suivante. Les demandes diverses des groupes sociaux qui sont adressées au système politique finissent par provoquer non seulement un engorgement du système (overloading) mais aussi une diminution de son autorité. D'où l'ingouvernabilité. La solution est dans un retrait de l'Etat qui ne doit plus s'occuper que des affaires classiquement politiques ; en particulier, le marché et la famille doivent reprendre leurs rôles traditionnels. Dans un langage plus moderne, le processus de dédifférenciation de l'Etat (Birnbaum (1984)) par rapport à la société civile est néfaste et doit être stoppé. La position de Crozier est brillante et convaincante par bien de ses aspects. En un mot sa thèse est que la dissolution des relations d'autorité rend difficile la prise de macro-décisions dont l'essence consiste en l'appréciation d'effets indirects sur lesquels il est malaisé de se mettre d'accord. Au contraire, le Marché qui ne retient que les effets directs donne des réponses claires, même si elles sont biaisées. En conséquence, dans une société caractérisée par des contradictions profondes entre groupes de force pas trop inégale, les mécanismes du marché constituent l'ultime recours dans une société démocratique. Il est intéressant de noter que la troisième contribution de ce volume est le fait d'un Japonais, Watanuki, qui délivre un message d'un grand manque de force, et ce volontairement en toute probabilité. Un des principaux "discutants" est le sociologue allemand Dahrendorf - proche du Parti Libéral - qui se montre quelque peu inquiet de la tonalité de la conférence et qui met en garde contre les effets pervers d'une restauration trop brutale de cette "gouvernabilité". Quand j'oppose ainsi le couple franco-américain et le couple germano-japonais, je force et les regroupements et l'opposition et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'échantillon de ces intellectuels est loin d'être représentatif de leurs milieux respectifs. Cependant, je prends cette conférence de la Trilateral comme symbole des évolutions ultérieures qui elles-mêmes reposent sur des faits massifs.

(i) Structuration du fait national très différente selon les deux couples.

(ii) Distance entre les élites et les masses beaucoup plus grande pour le couple franco-américain. (Sur la notion d'élite, voir C. Ysmal (1985)).

(iii) Les deux caractéristiques sont renforcées par l'existence d'un régime présidentiel aux Etats-Unis et en France. Il est bien connu, au contraire, que le premier ministre japonais ne peut pas prendre, par lui-même, d'engagements internationaux qui lieraient non pas le législatif mais simplement l'exécutif.

Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que l'on a compris cette réalité dans les plus hautes sphères du gouvernement américain (Voir H. Kissinger (1979)).

(iv) Importance fondamentale au Japon et en Allemagne d'une certaine structuration du couple autorité - autonomie comme de nombreuses études l'ont montré pour le Japon qui opposent la manière dont un supérieur américain indique ce qu'il faut faire à un subordonné et la méthode suivie par son homologue japonais et comme L. Dumont (1991) l'a bien vu en ce qui concerne la culture allemande.

Evidemment, on peut ajouter que le Japon et l'Allemagne traînent encore partiellement le boulet de leur défaite de la deuxième guerre mondiale et que le rappel des années 1930-1945 suggère que d'une part le type d'impérialisme que ces deux pays秘rètent est bien particulier et que ces deux machines organisationnelles bien huilées recèlent des tendances à l'affollement et au suicide. Pour continuer sur ce mode, adoptons un style hégélien. On a dit - et peut-être écrit - que le Japon est un pays d'"esclaves" sans "maîtres" et en un sens cela est vrai de l'Allemagne actuelle. Quant aux Etats-Unis et à la France, les "maîtres" y auraient trouvé que leurs "esclaves" devenaient par trop revendicatifs et vieillissant et finalement auraient pensé qu'ils n'étaient pas assez nombreux. Pour ce qui est des nouveaux "esclaves", ils attendent en travaillant la mort des "maîtres" et des anciens "esclaves" vieillissant. Finalement, on peut s'étonner de ce parallèle entre la France et les Etats-Unis. Mais, de ce point-de-vue la spécificité française résidait en partie dans l'autonomie de l'Administration qui était un des lieux des mécanismes garantissant l'unité du corps social (C'est l'Etat qui a créé la nation). Or l'évolution du monde moderne et surtout le régime présidentiel de la Cinquième République ont réduit cette autonomie et ce rôle de l'Administration. C'est tout à l'honneur de certains politologues français d'avoir, dès avant 1974, détecté cet effet de l'élection du Président au suffrage universel. Au contraire de E. Suleiman (1974) qui, dans son livre fondamental, met l'accent sur l'existence d'un parti dominant (le parti gaulliste). Dans ce genre d'analyse, où l'observation n'est pas vraiment codifiée, vivre dans le pays constitue un grand avantage. Evidemment, cette remarque s'applique a fortiori au présent travail sur les Etats-Unis. Evidemment, la France n'est pas destinée à être un leader de zone comme les trois autres pays.

Un grand nombre d'économistes américains ont exprimé, dans leur langage tout à la fois précis et un peu naïf - car tout est présenté comme si une société pouvait fonctionner sur la seule base des mécanismes du Marché et la conception du Marché sous-jacente à leur analyses est loin d'être totalement satisfaisante - des préoccupations similaires. Comme ils rencontraient principalement un type d'analyse un peu verrouillé - l'approche keynésienne - ils n'ont pas eu beaucoup de peine à emporter pendant un certain temps la guerre idéologique à laquelle ils se livraient. La conclusion était que la plupart des mécanismes hors marché mènent à la catastrophe et

que le salut réside en général dans la suppression des entraves à son libre fonctionnement. En Europe, où la confiance dans les mécanismes du marché est moindre, de nombreux économistes ont plaidé, sur la base de modèles divers pour la reconstitution des marges de profit qui permettrait la reprise de l'investissement et partant de l'emploi. Or aucun gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, ne peut se désintéresser de ce problème.

Certes, dans cette entreprise de nouveaux outils d'analyse ont été créés qui resteront, mais du point de vue qui nous intéresse ici et quelle que soit la validité des analyses proposées, ces écoles ont fourni un cadre de légitimation à la mise au pas d'une partie de la population, à l'aide d'un durcissement des contraintes du marché. Je voudrais insister sur le fait que de nombreux économistes proches du Parti Démocrate ont fait part - à un niveau moins théorique et dans un langage moins précis - de leurs inquiétudes quant à la gouvernabilité des sociétés occidentales. Un bon exemple est celui de Thurow (1980) qui dans "The Zero Sum Society" insiste sur le fait qu'il est devenu difficile de mettre en oeuvre des réformes ou des macro-décisions du fait qu'aucun groupe social n'accepte de perdre quoi que ce soit, même à court terme.

Enfin, on peut faire référence aux travaux des spécialistes de la culture. Prenons le cas d'un neoconservateur (il ne l'était pas dans sa jeunesse), considéré par certains comme un des plus intelligents de sa génération et certainement un intellectuel raffiné, je veux dire D. Bell. Dans deux de ses livres D. Bell (1976) et D. Bell (1979), il énonce les thèses suivantes.

Depuis plus d'un siècle, le capitalisme est déchiré par le modernisme qui est une logique artistique reposant en un sens sur la négation de la tradition, sur le culte de la nouveauté et du changement. Mais en un sens aussi, il s'agit de la tradition du nouveau, si l'on peut dire. A cette phase moderniste, a succédé le post-modernisme qui se résume à l'exploitation extrémiste des principes modernistes, sans pouvoir créateur. Sur un plan qui nous intéresse plus ici, le modernisme est aussi révolte contre les normes et les valeurs de la société bourgeoise. Il est proche du romantisme lié à l'exaltation du moi et opposé au puritanisme, à l'épargne etc., et débouche souvent sur l'hédonisme. Mais d'autre part, l'"esprit" du capitalisme simultanément requiert l'individualisme dans le domaine économique et rejette cet individualisme dans le domaine culturel. Tant que l'individualisme et l'hédonisme qui se manifestent dans le domaine culturel ne concernent qu'une minorité, la contradiction est supportable. Mais avec la consommation de masse, l'hédonisme se répand dans la société. La tension entre trois ordres de valeurs et de nécessités - hédonisme, efficacité et coordination, égalité et légitimation de tous les sujets - est devenue trop forte. De plus, bien que le modernisme soit d'essence démocratique, il peut entraîner une perte de civisme qui peut mettre en danger la démocratie. Même si G. Lipovetsky (1983) a raison de reprocher à D. Bell de mélanger hédonisme et modernisme ou post-modernisme, de ne pas avoir suffisamment mis en avant la

légitimation du moi de tous le sujets et l'esprit de tolérance qui accorde à la démocratie une "légitimité sourde, mais efficace", il n'en demeure pas moins que d'une part les problèmes de l'autorité, de la discipline et de l'épargne continuent à se poser et que d'autre part, une telle configuration idéologique et culturelle risque de se retourner en son contraire, en cas de crise, non seulement au sein de la petite bourgeoisie mais aussi des éléments déclassés d'un prolétariat déclinant. En un certain sens, il manque une analyse en termes de groupes sociaux plus poussée aussi bien à D. Bell qui a des soucis de néo-conservateur qu'à G. Lipovestky qui se positionne comme chantre de la nouvelle façon d'être.

Il me semble clair que ces thèses ont dû structurer et légitimer les soucis d'une partie de la communauté des décideurs économiques. Je retiens ici la définition de J. Hayward (1985) qui distingue six cercles dans cette communauté relativement peu nombreuse, des responsables politiques de l'Exécutif ou du Légititatif aux acteurs chargés de la diffusion et de la légitimation en passant par les hauts fonctionnaires des administrations économiques, les dirigeants des grandes entreprises privées et publiques et les leaders syndicaux. Il s'agit donc d'une fraction importante de l'élite, telle qu'elle est conçue ici.

**2. Il faut dire que les Etats-Unis d'Amérique se trouvent confrontés à un double problème d'ordre international.** D'une part, leur économie est durement concurrencée pour ce qui est des industries de pointe par le Japon et l'Europe, pour ce qui est des industries traditionnelles par les Nouveaux Pays Industriels et pour ce qui est des industries de main-d'oeuvre par les pays en voie de développement. D'autre part, une grande partie de l'Administration travaille au leadership mondial des Etats-Unis. Là, il est impossible de ne pas prendre conscience d'un phénomène massif : la vague démographique dans les pays pauvres et la stagnation (au mieux) démographique des pays riches qui se traduisent pour les premiers par un rajeunissement de la population et pour les seconds par son vieillissement. D'un point-de-vue strictement économique, ceci signifie une offre quasiment infinie de force de travail à très bon marché, même si son degré de qualification n'est pas très élevé. D'un point-de-vue géopolitique, le danger est très grand que l'écart de niveaux de vie, se conjuguant à des différences ethniques, ne débouche à l'échelle mondiale sur le cocktail le plus explosif qui soit, c'est-à-dire la haine socio-ethnique. Il est très clair que les gouvernants américains sont maintenant très pénétrés de ce problème, même s'ils ne l'ont pas reconnu à ses débuts. Le décor est donc planté pour qu'un jeu très vieux et très complexe s'offre au regard de l'observateur. Les protagonistes en sont les pays avec leurs gouvernements et leurs groupes sociaux.

Il y a souvent une sorte d'homologie entre le type de relations qui s'instaure entre disons les élites et les masses d'une part et disons les Etats-nations entre eux d'autre part. Grossso modo, deux types extrêmes de relations sont concevables :

(i) Le premier type est caractérisé par la mise en avant de la nation et de l'intégration nationale. La philosophie qui sous-tend cette structuration a eu ses beaux jours au cours des années 1950 et 1960, elle a certainement contribué au processus de décolonisation et la crainte du communisme ou de l'expansion du bloc soviétique ont joué un rôle dans son succès. La formule qui la résume le mieux est de G. Myrdal "L'intégration internationale passe par l'intégration nationale". En termes économiques, il s'agit aussi de la doctrine keynésienne selon laquelle les gains dûs au commerce international sont ou bien illusoires ou bien très précaires s'ils ne sont pas assis sur la recherche du plein emploi dans chaque pays. Il est clair que sous les vocables de recherche du plein-emploi ou d'intégration nationale, il y a une multitude de mécanismes, d'institutions ou de modes d'approche des problèmes qui garantissent que les élites tiennent compte des intérêts du corps politique associé à l'idée de nation. Evidemment, ces manifestes ou prises de position ont maintenant une tonalité étrangement vieillote dans des pays comme la France ou les Etats-Unis mais cette philosophie avait le mérite de tenter d'établir un compromis durable entre le souci d'éviter les déséquilibres internes dûs au libre jeu du marché (souci de l'intégration nationale) et l'objectif d'éviter des conflits entre Etats-Nations qui auraient leur source dans l'insatisfaction des populations ou dans la volonté des gouvernants de régler les problèmes internes sur le dos des voisins (par exemple, Beggar My Neighbour Policy). Cette vision des choses était totalement compatible avec l'existence d'effets de domination de pays à pays et certains ont même soutenu qu'un tel système ne pouvait survivre que par l'existence d'un pays hégémonique (les Etats-Unis, en l'occurrence) qui en garantissait la stabilité. Mais peut être, ce système était-il trop corrodé par les effets pervers qu'il secrétait et en premier lieu l'ingouvernabilité. En un sens, un des premiers coups portés à cette idée que l'intégration internationale passe par l'intégration nationale est venu, au sein des pays en voie de développement, de la comparaison entre les performances des pays qui ont misé sur l'exportation (les Nouveaux Pays Industriels) et ceux qui ont pratiqué une stratégie du développement ou bien axée sur la substitution de la production locale aux imports ou bien axée sur un développement industriel autocentré. Cependant, il est bien clair que les choses sont plus complexes. En effet, les exemples de Taiwan et en particulier de la Corée du Sud montrent que la prise en compte des effets incitatifs du commerce international ne signifie ni l'absence de coordination interne et d'intervention de l'Etat ni que l'ouverture au commerce international ne soit que le moyen principal de discipliner la main d'oeuvre. En effet, il est difficile de soutenir que les régimes de Corée du Sud et de Taiwan souffraient d'un quelconque manque d'autorité. Au contraire, ces exemples montrent avec celui du Japon que le

filtrage des effets de l'ouverture du commerce international est possible si les conditions sociales s'y prêtent.

(ii) Quoiqu'il en soit, une autre philosophie semble se déployer dans un monde caractérisé par:

- une certaine tendance à la redistribution des cartes entre pays, y compris les pays dominants, et donc une grande incertitude.

- l'échec de certaines stratégies de développement auto-centrées et la pression démographique dans les pays en voie de développement.

- la "nécessité" de rendre plus flexible les rapports entre entreprises et salariés combinée au vieillissement de la population dans les pays riches.

Pour caricaturer explicitement, cette philosophie revient à considérer chaque pays comme une sorte de firme où la direction peut toujours opposer les conditions du marché aux revendications salariales. Il reviendrait à certaines institutions monétaires le soin de durcir si nécessaire la politique monétaire afin que les chefs d'entreprises que sont largement devenus les gouvernants ne soient pas tentés d'accorder indûment des augmentation salariales. Evidemment, de même qu'il y a de grandes firmes dominantes, des firmes moyennes et des firmes sous-traitantes, il y a des pays dominants et des pays dominés. A la limite, telle grande firme peut avoir d'elle-même une conception voisine de celle que Galbraith prêtait à la General Motors, à savoir d'être pénétrée de la "conscience du roi". C'est dans un tel contexte que le sempiternel problème de la constitution de zones réapparaît. Il s'agit de la création de zones de libre-échange avec liberté des mouvements de marchandises et de capitaux assise sur une relative fixité des taux de change entre les monnaies de la même zone et au moins une certaine liberté des mouvements de population. C'est le cas de la C.E.E. et probablement de la N.A.F.T.A. (North American Free Trade Area) qui comprend le Canada, les Etats-Unis et le Mexique. En général, ces zones sont constituées autour d'un pays (et d'une monnaie) dominant. En général, ces zones groupent les pays à niveaux de revenus différents. Mais elles diffèrent quant à la manière dont les pays relativement riches de ces zones délocalisent leurs activités ou utilisent l'immigration. Alors que l'immigration mexicaine aux Etats-Unis représente une des composantes les moins qualifiées de l'immigration aux Etats-Unis, la France utilise plutôt la main d'œuvre africaine comme main d'œuvre bon marché, la main d'œuvre de l'Europe (portugaise en particulier) étant plus chère. Mais cette opposition ne doit pas être trop durci car les pays riches sont toujours à la recherche de main d'œuvre bon marché, quitte à pousser de plus en plus loin leurs investigations. Et il faut dire que de nombreux pays ont des traités d'association avec la C.E.E. Dans un tel contexte, il faut que le lien national soit bien puissant par lui-même (indépendamment des grands mécanismes étatiques) pour que les élites des pays riches ne sacrifient pas leurs propres populations aux nécessités de la concurrence et/ou à leurs responsabilités internationales - Maintenant, le mot d'ordre

semble donc être souvent "Il faut s'accomoder de la dualisation nationale, conséquence d'une certaine intégration internationale".

D'une certaine façon, il s'agit de chasser le politique par la porte, ou tout au moins de la masquer provisoirement. Dans ce jeu, les élites réduisent l'idée de corps politique associée à l'idée de démocratie. Et les risques que les masses se cherchent en réponse des chefs autoritaires ne sont pas inexistant quand les élites et les classes aisées poussent ce jeu trop loin. Evidemment, il est possible qu'une stabilisation de la distribution des cartes mène à la reconstitution de mécanismes hors marché, comme cela s'est produit en Europe occidentale après 1870. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'environnement culturel du marché est maintenant différent de ce qu'il était à cette époque (confère le début de l'introduction).

3. Le double problème qui se pose est relativement évident, mais pas nécessairement simple. Comment se fait-il que des macros-décisions qui sont en général si difficiles à mettre en oeuvre, soient effectivement menées à bien pour accroître le rôle du marché et particulièrement dans le domaine très sensible de l'ouverture de l'économie à l'extérieur et surtout comment expliquer que l'arme de l'internationalisation soit en général si efficace économiquement et si redoutable politiquement qu'elle laisse les opposants sans voix? Et aussi comment expliquer que ce type de macro-décisions passe relativement facilement dans certains pays et rencontre des difficultés dans d'autres? La question, en bonne logique, doit être posée pour des pays qui ne sont pas trop petits et où le marché intérieur est conséquent. Cependant, le cas de la Suisse et là pour montrer que cette restriction n'est peut être pas bien formulée en ce sens qu'il s'agit peut être de dépendance qui accompagne souvent, mais pas nécessairement, le faible poids économique d'un pays. Par exemple, les Suisses ont répondu "non" au référendum sur l'adhésion de leur pays à la C.E.E. et de manière quelquefois brutale, des barrières très strictes interdisent que la main d'oeuvre étrangère puisse entrer en concurrence avec la main d'oeuvre suisse. Mais ceci s'accompagne d'une grande ouverture à la finance et au commerce internationaux et de l'existence de très grandes multinationales ayant leur siège dans ce pays.

En fait, l'ouverture vers l'extérieur n'a pas nécessairement pour objectif d'instaurer la discipline du marché à une partie de la population qui ne reconnaît plus les valeurs du travail et de l'autorité et même dans les cas où elle vise à instaurer cette discipline, elle peut-être menée de plusieurs manières et à des allures diverses. Dans cette perspective, certains pensent qu'il est essentiel de distinguer (Voir C. Lindblom (1977)) entre conflits classiques entre groupes de pression - par exemple entre secteurs qui profiteraient d'une ouverture accrue de l'économie au commerce international et secteurs qui en pâtiraient - et le conflit "central" à propos du niveau moyen des salaires réels d'une fraction importante de la population. D'autres au contraire mettent en avant le fait

que les sociétés industrielles avancées recèlent des mécanismes de déplacement, de canalisation et de déversement des conflits tels qu'il n'est plus opératoire de placer au centre le conflit capital-travail. C'est par exemple la position de C. Offe (1985). Une position voisine - celle de J. Habermas (1984) - énonce que les mécanismes très puissants de gestion du conflit "central" capital-travail qui ont été mis en place, favorisent l'apparition de conflits "périphériques".

Du point-de-vue qui nous intéresse ici, on peut retenir trois résultats des processus socio-politiques aux Etats-Unis :

(i) Même si durant les années 1980, le souci de la lutte contre l'inflation a été plus marqué qu'à certaines périodes antérieures, la politique macro-économique n'a pas enregistré des changements équivalents à ceux survenus en Europe, et particulièrement en France. Certes, on peut dire que le rôle du Dollar a contribué à entretenir un déficit qui, lui-même, a permis la réduction des tensions inflationnistes sans accroissement trop important du chômage. Cependant, il semble clair que la communauté des décideurs économiques n'a pas considéré comme naturel l'obtention de taux de chômage en permanence élevés, par une politique macroéconomique très restrictive. Au contraire, la politique macroéconomique européenne a constitué un constant sujet d'étonnement de l'autre côté de l'Atlantique.

(ii) C'est évidemment au cours des années de la Présidence Reagan que les transferts sociaux, les barrières au libre jeu du marché du travail et le financement des biens publics qui étaient déjà de très loin inférieurs à ceux existant dans certains pays européens ont encore été réduits. De ce point de vue (et du précédent), nous avons donc un schéma anglo-saxon typique et si la politique Reagan semble avoir été moins contestée que la politique Thatcher, cela tient en partie à ce que le chemin à parcourir a été plus court aux Etats-Unis.

(iii) C'est probablement du côté de l'ouverture à l'extérieur que se situe une des caractéristiques de la politique des Etats-Unis et cette politique a deux versants. D'une part, face à ce que certains ont considéré comme un simple phénomène de rattrapage des Etats-Unis par d'autres pays et d'autres comme un blocage de croissance spécifique aux E.U., les autorités économiques, refusant largement toute politique industrielle, ont laissé faire les forces du marché international pour remodeler l'économie américaine et particulièrement le secteur industriel exposé. D'autre part, l'immigration qui au cours des années 1980, a atteint des sommets historiques dans ce pays qui, avant 1920, était un lieu traditionnel d'immigration a certes contribué à la dualisation de l'économie, mais de plus aura des conséquences géopolitiques fondamentales non seulement en termes de la composition ethnique de la population et du mode de gouvernement interne aux Etats-Unis mais aussi du type de relations que ce pays entretiendra avec les Etats dont ces populations sont originaires. Est-il possible de conclure que cette évolution s'est traduite par un accroissement de l'indice de gouvernabilité, si on tient

compte de ce que les grandes villes américaines sont devenues et de ce que les groupes ethniques sont plus qu'auparavant des quasi-groupes de pression ? Elle a certainement contribué à l'ouverture de l'éventail des revenus et à la dualisation de la société. Elle a peut-être lancé les Etats-Unis dans un renouveau de croissance ou les ont mis dans la situation que les élites brejnevienne - qui certes ne disposaient pas du mécanisme du "marché" économique et politique - ont réservé à l'U.R.S.S.

On peut classiquement ranger en deux groupes les éléments qui semblent avoir favorisé, de manière déterminante, une telle évolution.

D'une part, les variables politiques parmi lesquelles je retiens le régime présidentiel et l'insertion des Etats-Unis dans le monde comme pays leader. L'exécutif d'un régime présidentiel est beaucoup plus indépendant, en ce qui concerne les relations avec le reste du monde, des voeux de la population que l'exécutif d'un régime parlementaire particulièrement quand il n'y a pas de parti dominant au gouvernement. A la limite, comme en France, les relations extérieures font partie du domaine réservé du Président. Si le pays est grand ou dominant par rapport à une partie de son environnement, l'exécutif d'un régime présidentiel fait montre d'une tendance certaine à faire jouer un rôle important au pays sur la scène internationale, bien souvent au dessus des moyens du pays. Il s'ensuit immanquablement une tendance marquée à la Présidence impériale, le corps politique associé au cadre national devenant un moyen de la politique internationale ou de la grandeur du pays. Pour préciser notre propos en le déplaçant quelque peu, considérons deux types extrêmes d'impérialisme : l'impérialisme français des régimes parlementaires des Troisième et Quatrième Républiques et l'impérialisme russe du régime soviétique. Le colonialisme français a évidemment secrété des intérêts et des groupes qui s'estimaient dépositaires de la politique étrangère, tout au moins dans sa partie coloniale (les Impériaux ou les fameux "briseurs de lois" dans la terminologie d'Edmund Burke) mais ceux-ci n'ont jamais pu entamer l'idée de préférence nationale, qui se traduisait d'ailleurs par un traitement très inégalitaire entre peuples colonisés et Français, même ceux qui n'appartaient pas aux classes riches et/ou puissantes (les "Petits Blancs" ont souvent fait entendre leur voix auprès de l'élite). Il est donc difficile de soutenir que la partie des Français qui n'appartenait pas aux classes aisées ait été vraiment mise au service de la politique impérialiste. Au contraire, il n'est pas absurde de prétendre que la partie de la population russe qui ne faisait pas partie de la Nomenklatura était considérée comme un instrument de la politique impériale de cette élite autoritaire et très unifiée. Pour le vérifier, prenons le cas de certains pays baltes. Les gens d'origine russe qui y résidaient et qui ne faisaient pas partie de la Nomenklatura étaient loin de tenir le haut du pavé dans ces pays. En un sens, le cas russe est un exemple d'internationalisme perverti car il s'agit de la domination de la Nomenklatura tandis que le cas Français est un exemple de nationalisme gauchi, du fait du colonialisme (Voir H. Arendt (1982)). Mais si un exécutif fort a tendance à permettre, dans certaines

conditions, une césure entre les élites et les masses, il constitue aussi un moyen de stabiliser une société travaillée par des contradictions profondes, et en particulier une société multi-technique dont les capacités d'intégration sont engorgées (une idée pas très nouvelle en science politique). Evidemment, il ne s'agit là que de tendances ou de possibilités et il nous faut passer à un niveau que certains estiment plus profond.

D'autre part, les variables socio-économiques parmi lesquelles je retiens le type de nation, la structure des alliances de classe et finalement la structure des élites. Cependant, ici, je vais me cantonner ici à quelques brèves remarques sur la relation entre l'idée de nation et les Nouveaux Mouvements Sociaux (N.M.S.). Un numéro de la revue Social Research (Hiver 1985) est consacré aux N.M.S. et je vais particulièrement m'appuyer sur l'article de C. Offe (1985). Intuitivement, par N.M.S., on entend les mouvements écologistes, les mouvements pour la paix, les mouvements de femmes etc... Ces mouvements peuvent-être caractérisés par leurs bases sociales, leur méthodes d'actions et le type de problèmes qu'ils soulèvent. En général, on y met d'abord la petite bourgeoisie nouvelle salariée, surtout liée à l'Etat, jouissant souvent d'un niveau d'éducation élevé et d'un niveau de sécurité satisfaisant, ensuite des groupes périphériques et quelquefois marginaux (femmes au foyer, retraités etc...) et finalement une partie de l'ancienne classe moyenne (commerçants, etc...). La bourgeoisie, la grande bourgeoisie et la classe ouvrière déclinante ne contribuerait pas aux N.M.S. Les valeurs qu'ils défendent ne sont pas nouvelles, mais ce qui est important de ce point de vue c'est certes la sélection qu'ils opèrent (les idées de classe et de nation les rendent méfiants) mais aussi la manière dont ils conçoivent leur mise en oeuvre non institutionnelle. En un certain sens, si les conservateurs comme Huntington désirent réduire les fonctions de l'Etat pour lui rendre son autorité, les N.M.S. veulent reconstituer une société civile indépendante des règlements et du contrôle intégrateur de l'Etat et qui n'aurait pas grand chose à voir avec l'idée de nation. Ceci ne signifie pas, loin de là, qu'ils sont toujours destinés à s'allier explicitement aux conservateurs via la partie de l'ancienne petite bourgeoisie qui gravite autour des N.M.S. mais cela signifie certainement qu'ils pèsent souvent dans le sens de la suppression des barrières au libre jeu du marché, en particulier des barrières liées à l'idée d'intégration nationale. Car il ne s'agit pas que de méfiance à l'égard des relations impliquant l'Etat et à l'égard de la bureaucratie, mais aussi de la négation de l'idée de nation du fait de l'accent mis ou bien sur l'humanité en général ou bien sur des communautés définies très localement. Pour en revenir plus spécifiquement aux Etats-Unis, il semble que l'horizon de tout gouvernement soit maintenant borné d'un côté par le conservatisme et de l'autre côté par l'idéologie des N.M.S. Mais il faut soigneusement éviter toute prévision concernant un exécutif fort !

Je ne connais pas suffisamment la littérature socio-politique aux Etats-Unis pour émettre un avis sur l'importance des contributions américaines concernant la théorie de la nation

particulièrement par rapport aux contributions françaises. Mais il est certain que les records historiques du niveau d'immigration récemment atteints aux Etats-Unis et les doutes quant à la suprématie américaine ont remis le sujet à la mode. En France, il est de bon ton de faire de l'opposition (préalablement durcie) entre nation basée sur l'homogénéité ethnique (l'Allemagne) et notion basée sur le consentement (la France), l'utima ratio d'une théorie de la nation. Le problème de l'Alsace-Lorraine, particulièrement entre 1870 et 1918, a joué un grand rôle dans cette approche. Il est difficile de soutenir que le doublet Europe de l'Ouest-Catholicisme n'a pas été important dans la fabrication (à l'aide des mécanismes habituels) de la nation française à partir du creuset francilien, avec les mythes des origines gaulloises et francques. Quant aux Etats-Unis, pays d'immigration par excellence, il est difficile d'y nier l'importance du creuset W.A.S.P. (White Anglo Saxon Protestant) jusqu'aux années 1960. Cependant, si cette approche est un peu forcée, elle pointe dans une direction intéressante du point de vue opérationnel. C'est que les pays dominants à population ethniquement stabilisée et dense par rapport au territoire comme l'Allemagne et surtout le Japon - où l'acquisition de la nationalité est difficile pour ceux qui ne peuvent exciper d'ancêtres ayant parlé la langue associée à la nation - vont avoir des stratégies geo-economico-politiques différentes de celles de pays comme les Etats-Unis aussi bien du point-de-vue externe qu'interne. Quand donc, tel premier ministre japonais voyait dans l'homogénéité ethnique le secret de la réussite du Japon relativement aux Etats-Unis il faisait peut-être montre de "racisme" comme de nombreuses organisations américaines l'en eurent accusé, mais il laissait aussi percer une sourde inquiétude quant aux résultats de moyen terme de la concurrence avec les Etats-Unis dont les classes privilégiées n'hésitent pas à accroître la densité (faible) démographique de leur immense territoire et à rajeunir leur population en faisant appel à des populations culturellement différentes et moins formées qui reçoivent des bas salaires, tout en se montrant indifférentes aux conséquences qu'une telle politique implique pour les autochtones pas très qualifiés, se préoccupant seulement de se protéger au niveau de l'habitat, de l'éducation et autres biens à externalités, particulièrement en émigrant dans les fameux "suburbs", c.a.d. par la privatisation, l'accentuation du caractère local des biens collectifs et le marché.

En un mot, l'investissement direct international, la délocalisation, le commerce international et les mouvements de population ne sont pas des substituts parfaits.

Pour nous résumer, le modèle de l'"intégration nationale" a présenté au moins deux effets pervers.

- (i) On lui reproche - particulièrement à droite - d'avoir favorisé chez les masses disons la "paresse" et le "désir de jouissance immédiate".
- (ii) Il a peut-être contribué à durcir les oppositions entre pays riches et pays pauvres, des oppositions d'autant plus explosives qu'elles recouvrent partiellement des oppositions ethniques qui remontent

jusque dans la nuit des temps. Rappelons à ce sujet que Lénine pestait contre l'"aristocratie ouvrière" qui s'était laissée acheter par la bourgeoisie avec une part des dépouilles des peuples non européens. Il est clair que ces deux effets servent de support aux entreprises de culpabilisation des salariés des pays riches. L'élite de droite joue sur "la paresse" tandis que l'élite de gauche sur "l'égoïsme" des salariés. Le modèle de l'internationalisation présente évidemment pour les pays riches un premier effet très apparent au moins dans le moyen terme. Il accroît les différenciations sociales à l'intérieur de chaque pays et permet aux élites de comprimer le salaire réel et de réduire l'Etat de bien-être. Quand cette internationalisation s'accompagne de mouvements de population destinées à demeurer dans le pays d'accueil, il transfert en partie les oppositions ethniques - cantonnées auparavant au domaine international - à l'intérieur du pays. Ce transfert implique évidemment une transformation de ces oppositions. Chaque pays, étant donné sa situation géo-politique, sa culture et ses institutions initiales, sera différentiellement défavorisé ou favorisé (par rapport aux autres pays) par ce mouvement.

Ce travail, dont la nature participe aussi du "survey", comprendra plusieurs parties. Dans la première, je rassemble d'abord des études récentes dont l'objet est l'analyse de l'ouverture de l'éventail des revenus et des salaires en particulier et secondairement de l'augmentation de la pauvreté et de la marginalisation aux Etats-Unis. Elles draînent un grand nombre de faits intéressants même si, quelquefois, la technique économétrique masque mal un certain manque conceptuel. Ensuite, je m'intéresse au rôle de l'extérieur dans ce processus et dans le quadruplet (commerce extérieur, immigration, délocalisation, investissement direct extérieur), je sélectionnerai en particulier l'immigration. Les autres parties comprendront des essais de formulation précise de quelques faits stylisés - pour utiliser la terminologie à la mode - que j'ai commencé à dégager dans cette introduction. L'étude du progrès technique et de l'organisation de la production est totalement rejetée dans les autres parties.. Mais avant d'aborder la première partie, je voudrais en premier lieu dire quelques mots sur la tonalité de ce travail. C'est que dans un monde avec plus de dix milliards d'individus, la vie humaine risque de ne plus avoir beaucoup de valeur, si on considère les trois "modèles" qui s'offrent à nous et qui peuvent se nourrir l'un l'autre ou même se combiner.

- D'abord le marché (international surtout) relativement nu. Et combiné au moralisme des N.M.S., il donnerait une intrigue proche de celle de "Sainte-Jeanne des Abattoirs" où les angoisses du choeur des petits porteurs d'actions répondent à celles de la militante de l'Armée du Salut.

- Ensuite, comme A. Malraux l'a peut-être prédit, le choc de type ethnico-religieux, entre Etats aussi bien que transversalement à eux. Il ne faut pas être grand clerc pour saisir cette réalité en dépit des slogans tels que "Rainbow Coalition" ou "Black-Blanc-Beur".

- Enfin, une sorte de réaction de type nationaliste plus ou moins mâtinée de "socialisme" qui emprunterait certains traits au fascisme. De ce point de vue, il est assez inquiétant de remarquer que la notion de corporatisme a repris droit de cité en sciences sociales pour décrire une sorte de concertation au niveau global. Il faut beaucoup de rouerie et/ou de naïveté pour "oublier" que ce terme a signifié l'annéantissement des organisations autonomes de salariés.

A tout prendre, c'est le modèle "Sainte Jeanne des Abattoirs" qui me déplaît le moins, mais je ne crois pas qu'il soit stable ou incompatible avec les deux autres.

En deuxième lieu, il faut dès maintenant dire quelques mots de l'Etat aux Etats-Unis (ce point sera abondamment développé dans les autres parties). Contrairement à une opinion largement répandue, la politique étrangère et la politique économique internationale des Etats-Unis sont largement isolées des groupes de pression. Penser que, pour une super-puissance, cela pourrait être autrement constitue une profonde erreur. L'impression inverse peut être dûe au fait que les tractations - qui dans d'autres pays se déroulent dans le secret - ont lieu quelquefois sur la place publique aux Etats-Unis. En fait, depuis environ dix ans, les politologues américains ont redécouvert l'Etat. Des phénomènes de mode et de pouvoir ont fait qu'ils sont d'ailleurs allé par trop dans l'autre sens, à mon humble avis. Toujours est-il qu'après les travaux de T. Skocpol, la tendance dominante est d'accorder une grande place à l'Etat dans les analyses, sous la bannière "Bringing the State back in".

## **PREMIERE PARTIE : LA DUALISATION DE L'ECONOMIE AMERICAINE.**

La théorie de la répartition se trouve à peu près dans le même état que la théorie du chômage : désarticulé et déchiré par les conflits idéologiques. Ceci ne doit pas nous étonner car si tout le monde sent bien que la forme qu'a prise le paradigme individualiste dans l'approche en termes de capital humain n'est pas satisfaisante, on ne sait pas trop comment marier cette idée de maximisation individuelle avec d'autres idées comme celle de réseaux, de couches sociales, d'Etat etc... et surtout, me semble-t-il, on ne sait pas comment rendre ces comportements interdépendants pour organiser de manière intellectuellement satisfaisante le triplet (structures-données ; comportements ; résultats). Nous savons bien que moins de 30% des variations individuelles des salaires peuvent-être expliquées par les caractéristiques individuelles observables (scolarité, âge, statut personnel, expérience). Aussi, essaye-t-on d'y ajouter des caractéristiques individuelles plus difficilement observables (prestige de l'école, quotient intellectuel). Mais alors pourquoi ne pas ajouter le revenu du père et de la manière dont on est intégré dans la bonne société ? Ce sont aussi des caractéristiques individuelles. Aussi, de plus en plus, les études économétriques prennent-elles en considération les types de firmes ou de secteurs dans l'explication de la distribution des salaires. L'idée de considérer l'école comme un lieu où l'on investit n'est pas plus sotte qu'une autre, mais encore faut-il lui donner une place raisonnable à côté de celle de socialisation etc... De même, on peut très bien concevoir une société où le rendement de l'éducation est très faible, mais qui fournit cependant suffisamment d'incitation - car marié à des bénéfices liés au prestige, à l'autorité ou à la reconnaissance - pour que de nombreux individus cherchent à pousser très loin leurs études particulièrement si l'instruction est gratuite. Si on se livre à des comparaisons internationales ou à des comparaisons pour un même pays à différents points du temps, il n'y a aucune raison de penser que le rendement de l'éducation est une conséquence univoque de la technologie et des offres relatives des différents types de travail. L'organisation de la production n'est pas déterminée par la technologie, le marchandage n'est pas qu'individuel et l'Etat ne joue pas un rôle de second ordre en la matière. Les difficultés de l'approche habituelle deviennent très perceptibles quand la discrimination est abordée (Noirs et femmes, en particulier). Comment concilier la constatation qu'il peut y avoir des solutions non symétriques - en ce sens que des personnes ayant les mêmes attributs du point de vue du marché anonyme sont traitées différemment - avec l'idée de l'anonymat du Marché ? Evidemment, dans les modèles où le marché est présent - avec ou sans information asymétrique - dès qu'il y a de nombreuses solutions il y a souvent des solutions non symétriques. Mais alors si on prend en compte les réseaux et autres phénomènes apparentés (capital social) pour rendre compte de la discrimination, pourquoi ne pas utiliser partiellement des idées similaires quand on analyse les différences entre groupes sociaux ? Il est probable que des sociologues comme Bourdieu, Granovetter et Coleman utiliseraient dans les

deux cas - différentiation selon l'ethnie et/ou selon la couche sociale - des outils analogues. Les économistes néo-classiques du travail sont fortement persuadés de la puissance des forces du marché: dans le long terme, tout au moins, elles finissent par prévaloir. Que dans les sociétés de marché, le marché constitue un mécanisme puissant est difficilement contestable. Mais peut-être vaudrait-il mieux raisonner alors en termes de processus - et non pas de résultats - pour caractériser le marché. Cela aurait trois avantages :

- (i) Prendre en compte le fait que les résultats ne sont pas déterminés de manière univoque.
- (ii) Tenir compte de l'existence d'autres mécanismes.
- (iii) Tenter de briser le carcan que constitue la notion d'équilibre tout en retenant l'idée d'interdépendance limitée.

Parmi ces autres mécanismes, les mécanismes politiques les plus apparents ont certainement un grand poids. Dans les discussions où des arguments d'"économistes", de "sociologues" et de "politologues" s'affrontent, ces derniers semblent quelquefois plus convaincants et pas seulement en ce qui concerne la répartition du revenu. Dans ce domaine, il doit être clair que le type de relations que les élites entretiennent avec le reste de la population est un des déterminants essentiels du degré d'inégalité de la répartition des revenus. Bollen et Grandjean (1981) ont essayé de formuler précisément cette idée - mais avec un succès mitigé - à travers la notion d'indice de démocratie politique (I.D.P.) qui prétend inclure simultanément l'idée de libertés politiques et celle de souveraineté populaire. M. Simpson (1990) cherche à retrouver - en coupe instantanée - la courbe en U inversée de Kuznetz. Pour cela, il explique l'inégalité des revenus par une fonction quadratique dont les variables explicatives sont l'I.D.P. et le degré de scolarisation mesuré par la part de la population scolarisable dans le primaire et le secondaire qui est effectivement scolarisée. Il peut "expliquer" ainsi 70% de la variance de son échantillon de 62 pays. Il faut insister qu'il ne cherche pas à corrélérer l'inégalité à une seule des variables citées précédemment et au revenu par tête. Mais quand il ajoute le revenu par tête aux deux variables précitées, il n'améliore pas la part de la variance expliquée et les coefficients ne varient presque pas.

Le problème est que l'indice I.D.P. est trop frustre pour servir de point de comparaison entre des pays comme le Japon, l'Allemagne, la France et les Etats-Unis en ce qui concerne les relations entre les élites et le reste de la population. Pour ce qui est des pays riches et démocratiques, de nombreuses études ont cherché, en termes d'économie politique, à rendre compte pour les années 1975-1990 des différences quant aux taux de chômage, à l'évolution de la pauvreté et de l'inégalité des revenus. Quand on purge certaines études de leur propagande corporatiste, ce qui apparaît, ce sont les mécanismes et institutions liés aux types de relations que les élites entretiennent avec le reste de la population. Cependant, le type d'Etat et le type de nation et de culture sont rarement analysés

de manière intéressante. De plus, rares ont été les études qui ont examiné la durabilité de tels schémas dans un monde où le pays leader a choisi une autre voie, où l'internationalisation se développe et où la pression de la population mondiale est très importante. Or nous avons ici un champ d'étude unique pour analyser la dialectique entre le mécanisme du marché et les autres.

Tournons-nous maintenant vers les Etats-Unis. Je vais distinguer trois éléments. D'abord, le mouvement social interne qui a levé certaines barrières. Ensuite, je vais analyser certaines contributions relatives à la répartition des revenus et à la pauvreté. Finalement, je m'intéresserai à l'immigration.

## I - Le mouvement social.

A la fin de la décennie, deux mouvements ont pris une grande ampleur - Le premier très visible - et qui a retenu dès le début l'attention des observateurs - a consisté en une remise en question du niveau des salaires, des réglementations (regulations), des dépenses de l'Etat et des charges fiscales. Le second a été occulté pendant longtemps et a concerné l'immigration. Ce n'est qu'à la fin des années 1980 qu'on a perçu l'importance du second mouvement. En un sens, la transformation opérée grâce au premier mouvement acquiert une certaine durabilité grâce au second. Cependant, il faut être plus précis. En un certain sens, l'immigration est un élément de l'internationalisation et l'accroissement de l'ouverture des Etats-Unis au commerce extérieur et les phénomènes de délocalisation et d'investissement direct à l'étranger ont été très étudiés dès le début. Les défis de l'internationalisation ont fortement contribué à la naissance d'un mouvement social revendiquant un accroissement du rôle du marché, dont les effets durables sont eux-mêmes garantis par cette internationalisation. Les quatre remarques suivantes ont pour objectif de marquer certains points de cette dialectique.

### Remarque 1 : Comparaison entre les périodes 1890-1914 et 1975-1990.

Les deux périodes semblent caractérisées aussi bien par des flux importants d'immigration que par des réorganisations intenses de l'appareil de production. Cependant, cinq différences profondes apparaissent :

- Les immigrants étaient massivement dirigés vers l'industrie entre 1890 et 1914 et ce n'est pas le cas pour la deuxième période.
- Actuellement, la décroissance de la progressivité de l'impôt sur le revenu et la réduction des charges fiscales pesant sur les entreprises sont justifiées par la nécessité d'accroître l'épargne et de fournir des incitations à l'effort et à l'accumulation de capital humain. Au contraire, au début du

siècle, les soucis des économistes concernaient plutôt la surcapitalisation et l'excès d'épargne et les valeurs relatives du travail ne semblaient pas très entamées.

- Alors que les premiers signes de rigidité à la baisse du salaire apparaissent à la fin du siècle précédent, que le nombre de syndicats croît très fortement (pas le nombre de syndiqués) et que les firmes s'évertuent à rendre les prix moins flexibles, il semble que nous nous trouvons actuellement dans une dynamique inverse.

- Les restructurations, fusions, etc... de la première période allaient clairement dans le sens de la prise en compte des économies d'échelles liées à la production de masse avec ce que cela pouvait entraîner au niveau de l'organisation du travail (Taylorisme et travail à la chaîne) et organisation générale de la firme (intégrations verticale et horizontale, gestion fonctionnelle ou par divisions etc...). Quoi qu'on puisse écrire actuellement sur les nouveaux modes de gestion flexibles, le schéma de la période actuelle n'est pas très clair car l'utilisation de travail bon marché et peu qualifié par la sous-traitance dans les pays pauvres et à l'intérieur des frontières (immigration) implique et un certain type de flexibilité et un maintien du taylorisme.

- Finalement, alors que la question de la coordination par l'Etat des décisions des grandes firmes a été posée par un candidat à la Maison Blanche - T. Roosevelt - vers 1912 et s'est reposée lors du New Deal d'un autre Roosevelt, c'est maintenant la volonté de désengager l'Etat qui prévaut.

Remarque 2 : Obtention d'une répartition des revenus plus inégalitaire en 1975-1990.

Les deux transformations qui retiennent notre attention - comme celle des années 1930, mais contrairement à celle des années 1860 - se sont déroulées dans l'ordre constitutionnel le plus strict. On peut se demander à bon droit si des résultats analogues n'auraient pas pu être atteints de manière plus concertée. Il me semble clair que de tels changements ne peuvent être mis en oeuvre par un marchandage au niveau central entre partenaires sociaux sans destruction préalable de l'autonomie des syndicats de salariés. Et c'est là que le corporatisme - au sens classique du terme - entre en jeu. La concertation au niveau national ne peut que constituer la ratification d'un certain rapport de force clairement évident aux yeux non seulement des représentants des patrons et des salariés mais aussi aux yeux de leurs mandants. Autrement dit, un changement aussi significatif ne peut être accompli rapidement au niveau central dans un pays connu les Etats-Unis où l'autorité des élites n'est pas évidente. Il est vrai qu'au Japon, une réduction générale des salaires a été obtenue dans la deuxième moitié des années 1970 mais je doute que des changements de ce type puissent être répétés plusieurs fois sans ébranler le modèle et le faire basculer ou bien du côté d'un certain autoritarisme politique beaucoup plus prononcé ou du côté d'un libéralisme économique plus accentué. Autrement dit, il nous faut prendre en compte dans l'analyse, la notion de mouvement social, le type d'Etat défini par

ses élites et les relations qu'il entretient avec la société civile et les difficultés qu'il y aurait à faire admettre, dans un modèle d'économie concertée, des variations importantes dans la répartition des revenus.

Finalement, il eût été inconcevable que dans un pays comme les Etats-Unis, un Président songe sérieusement à mettre en place une structure de concertation pour faire accepter des réductions de salaires alors que l'esprit du temps était à la flexibilité dans les entreprises et à la réduction de l'importance de l'Etat.

Remarque 3 : La faisabilité de la dynamique du point de vue de la multiethnicité.

Pour que le processus n'explose pas du fait des tensions interethniques surdéterminées par des tensions sociales, il faut d'une part que chaque groupe ethnique puisse fournir une quote-part raisonnable à l'élite du pays et d'autre part que chez les déshérités des groupes ethniques défavorisés (les Noirs surtout), il n'y ait pas de désespérance et l'idée que ceux d'entre eux qui réussissent sont achetés par les groupes dominants pour concourrir au maintien d'une situation jugée insupportable. L'idéologie officielle voit bien le danger et puisque le soutien étatique aux minorités défavorisées n'est plus à la mode, elle claironne la nécessité de prendre conscience que c'est dans l'effort individuel que réside le salut. Cependant, il est clair que la pression de l'immigration - dans une société concurrentielle - crée des tensions aigües. La criminalité usuelle combinée aux violences entre groupes ethniques a pris des proportions inquiétantes qui risquent de rendre précaires les alliances entre groupes sociaux et de rendre le pays ingouvernable. Finalement, les zones limitrophes du Mexique vont de plus en plus constituer un condominium mexico-américain. Les mythes du creuset W.A.S.P. et de la frontière toujours renouvelée vont devoir être transformés.

Remarque 4 : La faisabilité de la dynamique du point de vue de l'économie politique.

L'internationalisation (dont l'immigration) et les tensions multiethniques constituent un garant que le salaire réel s'adaptera aux nécessités de l'économie américaine et que les pressions à l'accroissement du rôle de l'Etat seront inefficaces. L'action collective des salariés est très malaisée dans une société multiethnique et l'immigration soumet les salariés peu qualifiés à une rude concurrence. De plus, aucun groupe ethnique ne veut payer pour les autres à travers l'Etat. Non seulement le caractère local des biens collectifs s'en trouve accentué mais aussi le financement des biens collectifs devient plus malaisé. Dans une telle société, le marché a tendance à constituer le lien social privilégié. Il n'est pas sûr que dans un tel contexte, le problème de l'épargne puisse trouver une solution. De nombreux auteurs ont mis en avant le fait que les conflits ethniques bloquent le

développement de la contestation sociale. Cependant, ils ne retiennent en général que le problème des Noirs (Edsall (1984) et Huckfeldt et Kohfeld (1989)).

Je ne crois pas que l'on puisse appréhender ce qui s'est passé disons entre 1976 et 1982 aux Etats-Unis du point de vue qui nous intéresse en termes des relations classiques entre milieux d'affaires et personnel politique, mais bien en termes de mouvement social. A la lecture de certains articles de sociologie ou de science politique concernant cette période, on ressent la même impatience que celle que manifeste C. Ysmal dans son "survey" de 1985 sur les élites. En ce domaine - qui est probablement brûlant pour eux - certains chercheurs américains en sciences sociales font montre d'un provincialisme qui rappelle fortement celui des "intellectuels parisiens" : il est, pour eux, essentiel de se positionner par rapport à la querelle Dahl-Mills sur la nature pluraliste ou unitaire des élites aux Etats-Unis. Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre qu'en certaines circonstances, une fraction importante du grand monde des affaires peut arriver à un accord sur certains objectifs et le faire sentir, par les moyens habituels, au grand monde du politique. Et je ne crois pas que le Lindblom de 1977 (C. Lindblom (1977)) trouverait quelque chose à redire là-dessus : il se contentait de signaler le fait minimal qu'aucun gouvernement ne peut se désintéresser de la question du droit de veto ou de grève qu'ont les capitalistes (effectifs ou potentiels) quant à l'investissement. D'autre part, il suffit de lire n'importe quel livre pas trop mal fait sur la vie du tout Washington - par exemple H. Smith (1990) - pour comprendre qu'il arrive à ces deux mondes de se rencontrer officiellement et non officiellement. (Il ne s'agit pas ici d'entrer dans les problèmes de recrutement et de mobilité des élites). Mais ce qui s'est passé est plus important qu'une banale affaire de groupes de pressions et D. Stockman n'a pas tout à fait tort de se référer à la notion de révolution. Un mouvement social est le support d'une demande collective de changements de certains aspects de l'ordre socioéconomique et politique. Il est plus organisé et dure plus longtemps qu'un mouvement de foule mais il est moins structuré qu'une organisation. Cependant certains segments du mouvement peuvent être organisés, mais il comprend souvent des segments flottants qui ne réagissent que par à coups. Les mouvements sociaux combinent en général la persuasion et la politique publique pour arriver à leurs fins. Ils sont structurés autour de certains types de croyances et le degré de cohérence entre les croyances des différents adhérents - du point de vue du rejet de l'ordre ancien, de la légitimité de l'ordre nouveau ou des moyens d'instaurer l'ordre nouveau - est un élément important de sa force et de son unité. Evidemment, un mouvement social mobilise différemment les groupes sociaux et l'impact qu'il a sur la société dépend aussi de la manière dont il peut entamer des coalitions adverses. J'ai déjà plusieurs fois fait allusion aux causes d'insatisfaction de l'élite économique ainsi qu'aux analyses des intellectuels qui les formulaient et je ne vais pas y revenir.

Disons d'abord quelques mots des organisations.

Commençons par le Parti Républicain. Au cours de la période 1975-1982, ce Parti a réussi à devenir le lieu de rencontre d'un nombre important de courants conservateurs. Par exemple, des leaders politiques situés à la droite du Parti Républicain ont su montrer à la communauté des grandes affaires - traditionnellement très méfiante à l'égard de ces personnalités compromettantes - qu'ils étaient à même de défaire électoralement des sénateurs et représentants démocrates qui semblaient invincibles. Il faut dire qu'au cours du temps, le Parti Républicain devenait très cohérent aussi bien en termes de votes que de financement.

#### DISTRIBUTION DES VOTES REPUBLICAINS D'APRES LE REVENU

Revenu	Période	1960-1968	1976-1980
Tiers le plus bas		30%	25%
Tiers intermédiaire		30%	32%
Tiers supérieur		40%	43%

Les Political Action Committees (PAC) qui drainent de l'argent pour le financement des campagnes électorales des sénateurs et des représentants peuvent être répartis selon l'origine de cet argent : grandes firmes, associations diverses - y compris les associations très puissantes comme celles des gens du pétrole, des banquiers, des médecins etc... - et syndicats de salariés.

## REPARTITION DU FINANCEMENT DES PAC

### AU COURS DES ELECTIONS 1981-1982

*(en Millions de dollars)*

Type de PAC	Parti Républicain	Parti Démocrate
Sociétés par actions	17,9	9,3
Associations	12,4	9,2
Travail	1,0	19,0

Il est clair que le financement même du Parti Démocrate concourt à son écartèlement tandis que le Parti Républicain tire une grande force de l'unité de son financement. L'appareil même du Parti est beaucoup plus à même de concentrer ses ressources sur des points importants que ne l'est le Parti Démocrate. Ces fonds obtenus par des comités -indépendamment des fonds obtenus par les candidats au Congrès - pour le financement centralisé des partis procurent quelques indications à ce sujet. A ce titre, le Parti Démocrate avait recueilli 30% des fonds obtenus par le Parti Républicain en 1977-1978, mais seulement 18% en 1981-1982. Ces deux séries de chiffres montrent que le candidat démocrate au Congrès doit individuellement faire le grand écart tandis que son collègue républicain peut compter non seulement sur un financement propre plus cohérent mais aussi sur l'appareil du Parti. Il s'ensuit que le Parti Républicain en tant que tel peut servir de lieu de répartition des sacrifices et de bénéfices entre les groupes capitalistes qui le soutiennent, et qui sur la période qui nous intéresse, n'avait que le soutien comme stratégie possible. Cette assertion a pu être vérifiée en 1981 au moment du vote des lois sur la réforme fiscale. Il semble bien qu'entre 1974 et 1981, le monde des grandes affaires ait fortement cherché à s'unir pour peser dans le sens d'une plus grande "flexibilité" de l'économie et de la réduction des charges pesant sur les entreprises. Cela est perceptible aussi bien au niveau des batailles pour le vote de lois importantes que pour les élections au niveau fédéral. Dans les deux cas, il apparaît qu'une organisation créée en 1972 - la Business Roundtable - a joué un rôle significatif. Dès le début, ce club était constitué des personnages les plus importants des plus grandes firmes et représentait la partie la plus éclairée d'un grand patronat qui essayait de voir loin et de manière globale. Sur certains points jugés importants, il semble bien qu'un vote pris à la majorité simple liait les membres de ce club pour soutenir - financièrement en particulier - des positions

économico-politiques ou des candidats à des charges électives. Une autre organisation - mais beaucoup moins structurée - a joué un rôle important. Il s'agit de la Chambre de Commerce, sise à Washington. Cette organisation qui fédère cinquante mille organisations à travers tout le territoire des Etats-Unis était moribonde. Elle a été tirée de la léthargie pour servir de centralisation des relais du mouvement, pas tellement pour les groupes de pression opérant à Washington mais pour coordonner les actions venant de la base (Grass roots politics).

Quand nous passons aux segments peu organisés du mouvement, on ne peut s'empêcher de penser que le mouvement a su tirer profit de l'observation des innovations introduites quelques années auparavant par les N.M.S. et les syndicats ouvriers. Ces innovations concernaient les méthodes de mobilisation des personnes privées pour faire pression sur les parlementaires et pour créer des mouvements d'opinion. Il en est d'ailleurs de même des P.A.C., une création des syndicats de salariés. Tandis que le nombre de P.A.C. liés aux syndicats restait stationnaire au niveau de 200 entre 1974 et 1978, le nombre de ces P.A.C. liés aux entreprises et associations patronales passait de 100 à plus de 1000.

Mais tout cela ne fait pas une majorité d'opinion dans le pays. Le Parti Démocrate est traditionnellement un lieu de compromis pour les groupes ethniques non W.A.S.P. et les travailleurs ainsi que pour certains conservateurs du Sud. Mais au cours de cette période, cette coalition a été soumise à rude épreuve pour trois raisons. D'abord, évidemment, la question raciale. La promotion par l'Etat d'une petite bourgeoisie et d'une bourgeoisie noire entre 1965 et 1975, la simple égalité des droits accordée aux Noirs, les excès oratoires de certains leaders noirs ainsi que l'insécurité, associée principalement aux Noirs ont entraîné une réaction blanche, très déterminée chez certains ouvriers organisés. Ensuite, une nouvelle génération de leaders du Parti Démocrate s'est trouvée branchée sur les N.M.S. et est entrée en conflit avec les leaders syndicaux. Il ne faut pas cacher qu'il ne s'agit pas seulement de contradictions de styles, mais aussi de classes. Finalement, l'impôt sur le revenu est venu frapper les classes moyennes. Il est clair que le niveau des accroissements de productivité n'a fait qu'aiguiser ces contradictions. Il semble aussi que la faiblesse croissante du mouvement syndical ait facilité la tâche du mouvement. Les ouvriers syndiqués qui représentaient 31% en 1960 des ouvriers n'en représentaient plus que 23% en 1978. Dès cette époque, il devenait clair que l'appui des syndicats et des Noirs devenait compromettant pour un candidat à une charge élective au niveau national.

Les résultats de ce mouvement sont perceptibles au moins à trois niveaux : déréglementation (deregulation), structure de l'impôt et marché du travail. Je vais me contenter de dire quelques mots sur le marché du travail. Dès le début des années 1970, la plupart des directions d'entreprise n'hésitaient pas à entrer en conflit avec la loi pour réduire les syndicats. C'est évidemment avec

l'arrivée au pouvoir du Président Reagan qu'une grande partie de la structure étatique s'est retournée contre une partie des salariés, ce qui a évidemment facilité la réduction du salaire réel dans les entreprises ou groupes d'entreprises qui restaient stables mais surtout dans les firmes faisant l'objet de fusion ou d'absorption (un bon moyen pour ne pas reconnaître les engagements explicites ou implicites antérieurs).

Entre temps, en 1976, une des priorités des syndicats de salariés était le vote du "Labor Law Reform Bill" qui prévoyait simplement des procédures plus rapides et des sanctions plus sévères pour les entreprises ne respectant pas le code du travail, sans changement de substance. Les leaders syndicaux avaient besoin du secours de la loi car la puissance relative de leurs organisations déclinait rapidement. En 1977, le "Policy Committee" de la "Business Roundtable" votait à une courte majorité le soutien aux tentatives de blocage du projet de loi. Ceci a constitué un retournement important du grand capital qui a surpris les leaders syndicaux. Ceux-ci entretenaient de bons rapports avec certains des grands patrons de la "Roundtable", rapports qui allaient jusqu'à être formels dans le cadre de comités d'études et/ou de concertation. D'ailleurs dès 1982, les grands patrons ayant plus ou moins obtenu ce qu'ils désiraient en ce sens qu'il suffisait alors de veiller simplement au bon déroulement de l'horlogerie mise en place, demandaient aux leaders syndicaux de revenir à la table de concertation et d'études.

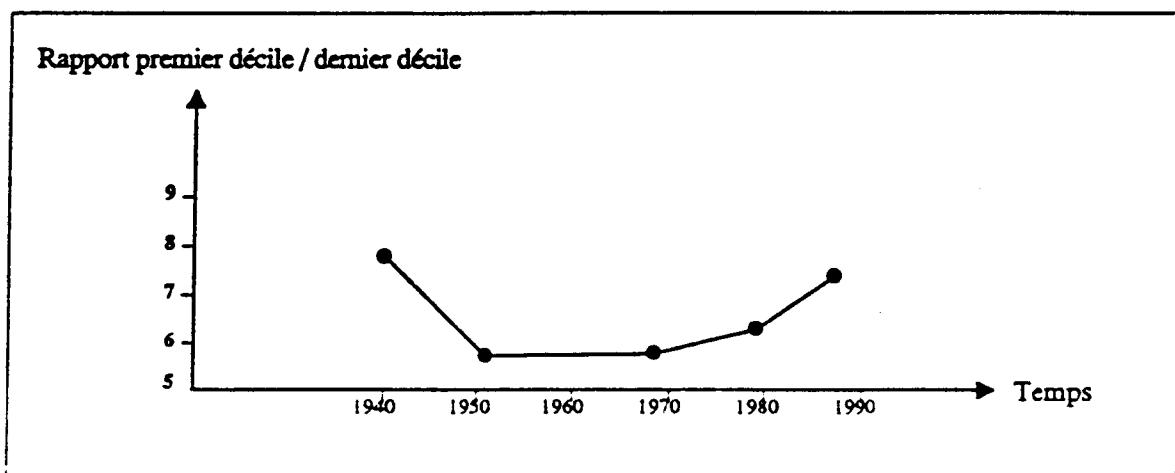
La plupart des contributions américaines portent sur les salaires et non pas sur l'emploi. Il semble qu'il y ait un certain accord sur le fait que d'une part les exports des Etats-Unis incorpore un rapport travail qualifié sur travail non qualifié plus élevé que les imports et que depuis longtemps les flux migratoires ont tendance à porter de plus en plus sur du travail non qualifié. Les mouvements migratoires jouent donc dans le même sens que les mouvements de biens, c'est-à-dire à l'accroissement de l'offre relative - explicite ou implicite - de travail peu qualifié. Rappelons qu'aux Etats-Unis - et cela les oppose à la France - un déséquilibre de la balance commerciale peut-être reconduit durablement par les autorités économique du fait du rôle du dollar comme monnaie internationale. Remarquons - ceci est moins souligné - que dans ces conditions une tendance au déséquilibre de la balance commerciale, impliquée par exemple par un taux de change trop élevé, pourra avoir des effets de prix (relatifs ou non) importants sur le marché du travail sans pour autant impliquer des taux élevés de chômage de certaines catégories de salariés car les autorités économiques ne seront pas amenées à serrer les freins de l'activité économique pour comprimer les imports et inciter les agents économiques à détenir de la monnaie nationale. De même, les élites américaines ne considèrent pas - contrairement aux élites européennes - que des taux de chômage constamment élevés soient supportables. Mais il faut ajouter que la protection sociale y est inférieure à ce qu'elle est en Europe.

## II - Salaires et pauvreté aux Etats-Unis

F. Bourguignon et C. Morrison (1992) prennent un malin plaisir à indiquer que l'évolution récente de la répartition du revenu dans de nombreux pays d'Europe occidentale contredit peut-être l'idée (pas très précise) qui est à la base de la fameuse courbe en U inversée de Kuznets, qui lie le degré d'inégalité dans la répartition du revenu au revenu moyen par tête. Ils soulignent à nouveau le coup porté à la "théorie" de Kuznets par le "Great U-Turn" (Voir à ce sujet F. Lévy et R. Murnane (1992), pages 1343 à 1351). Il faut porter au crédit de Kuznetz d'avoir été un des premiers à noter le mouvement de diminution des inégalités qui s'est étalée sur la période 1940-1950 dans les pays riches, mais cette contribution est devenue pour certains une sorte de camisole de force car ils désirent coûte que coûte générer en termes néo-classiques une telle courbe. Ce faisant, ils formulent certes des mécanismes intéressants mais négligent des éléments massifs : Etat, structuration des groupes sociaux, rôle de l'extérieur.

Karoly (1991) utilise depuis 1963 les données du Current Population Survey, et les prolonge dans le passé pour obtenir la courbe suivante du revenu net par tête ("équivalent" pour tenir compte des dimensions familiales).

### RAPPORT DU REVENU MOYEN NET(EQUIVALENT) DU PREMIER ET DU DERNIER DECILE



Bourguignon et Morrisson (1992) s'interrogent sur les sources comptables de ce profond changement. Ils retiennent la distinction classique entre répartition primaire et répartition secondaire. Du côté de la répartition secondaire, il est clair que les effets des transferts et impôts ont joué dans le sens d'un accroissement des inégalités aux Etats-Unis alors que dans d'autres pays - le Canada et la Suède par exemple - ces effets sont venus plutôt compenser l'accroissement de l'inégalité de la répartition primaire. En ce qui concerne celle-ci, les comptes nationaux semblent indiquer une baisse de la part des revenus du travail dans le revenu des ménages.

## POURCENTAGES DANS LE REVENU DES MENAGES :

	1 9 7 6	1 9 8 0	1 9 8 9
Salaires et traitements	77,7	77,0	73,5
Revenu de la propriété	12,2	14,5	17,5
Travailleurs indépendants	10,1	8,5	9,0

Cependant, les deux auteurs doutent de la réalité de ces changements. Ils reprennent plutôt les conclusions tirées par A. Atkinson (1991) dans son étude sur le Royaume-Uni pour privilégier l'effet dû à l'accroissement de l'inégalité dans la répartition des revenus du travail. Nous allons donc nous tourner vers ceux-ci mais avant de ce faire, remarquons bien que les études concernant l'inégalité auxquelles nous faisons référence n'intègrent pas totalement l'effet de l'augmentation du chômage.

Le tableau suivant retrace l'évolution du logarithme du rapport des salaires moyens hebdomadaires du 90<sup>e</sup> percentile et du 10<sup>e</sup> percentile pour les hommes de plus de 21 ans.

### DIFFERENCE LOG 90- LOG 10

1940	1950	1960	1970	1980	1985
1,449	1,060	1,150	1,180	1,320	1,460

Il apparaît clairement que le rapport des salaires du 90<sup>e</sup> percentile et du 10<sup>e</sup> percentile passe par un minimum en 1950 pour augmenter lentement jusqu'à l'accélération de la fin des années 1970 qui le fait passer au dessus de son niveau de 1940 à la fin de la décennie 1980. Une très abondante

littérature est consacrée à cette évolution et je vais en tirer les idées qui concernent l'objet de ce chapitre.

### **1. Le resserrement de l'éventail des salaires de la décennie 1940/1950.**

Comme on pouvait s'y attendre, la guerre (de conscription) et à visée démocratique a entraîné un resserrement de l'éventail des salaires aux Etats-Unis. Le resserrement - The Great Compression, selon les termes de C. Goldin et R. Margo (1992) - semble techniquement explicables par les mesures administratives prises pendant la période 1942/1945, comme l'indiquent ces deux auteurs. Mais, à mon sens, ces mesures ont été prises dans une atmosphère d'unité nationale et dans le cadre d'une idéologie progressiste qui se sont certainement manifestées de bien d'autres manières que celles directement liées à la réglementation étatique. Goldin et Margo insistent aussi sur l'idée que ce nouvel équilibre créé pendant la guerre a pu être reconduit pendant un certain temps du fait de conditions de marché relativement propices à son maintien. Goldin et Margo distinguent d'abord trois variables explicatives : l'éducation, à savoir trois niveaux (licence, secondaire, quelques années de secondaire), l'expérience c'est-à-dire le nombre d'années de vie professionnelle et l'occupation c.a.d. en particulier la distinction entre col-blanc et ouvrier. Le tableau ci-dessous indique l'évolution de trois rapports de salaires hebdomadaires pour les Blancs du sexe masculin.

## EVOLUTION DES SALAIRES HEBDOMADAIRES RELATIFS

*(Blancs du sexe masculin)*

	1 9 4 0	1 9 5 0	1 9 6 0
licence (11/15 ans d'expérience) par rapport à secondaire complet	1,77	1,46	1,56
université sans diplôme (11/15 d'expérience) par rapport à secondaire complet	1,22	1,15	1,27
col-blanc par rapport à ouvrier	1,46	1,32	1,36

Ce qui est intéressant, c'est que pour une même catégorie de salariés définie ou par le niveau d'éducation ou par l'expérience ou par l'occupation, l'éventail des salaires ait rétréci entre 1940 et 1950. Dans le langage de l'économétrie, ceci signifie que la variance des résidus - qui coagulent les facteurs autres que les trois retenus - a diminué entre 1940 et 1950. Pour "montrer" qu'il y a bien eu césure, les auteurs avancent un argument négatif et un argument positif. Négativement, après le pic de 1933, le rapport des salaires du personnel de bureau à celui des travailleurs non qualifiés ne fait en 1940 que retrouver le niveau de 1920/1925. Positivement, les auteurs tentent de montrer que les critères utilisés par le National War Labor Board pour définir les augmentations de salaire entre 1942 et 1945 allaien dans le sens d'un resserrement de l'éventail des salaires et traitements. Cependant, poser qu'il y a eu césure et hysteresis par la suite ne veut pas dire que cette césure ne soit pas au moins partiellement dues aux forces du marché. Pour répondre plus ou moins à cette question, les deux auteurs notent que l'offre relative de personnel ayant accompli plus de douze ans d'étude augmente de manière soudaine et non anticipée, mais après la fin de la guerre (le G.I. Bill of Rights) tandis que la "demande" relative (à organisation de la production donnée dans chaque industrie) de

travail relativement non qualifié aurait cru particulièrement entre 1940 et 1950. Cette demande est calculée de la manière suivante. On retient les coefficients d'emploi d'hommes blancs de 1960 pour chaque secteur. La production de chaque secteur permet alors de calculer la "demande" de travail.

### **TAUX DE CROISSANCE MOYEN DE LA "DEMANDE" DE TRAVAIL**

Décennie	Moins de 13 ans d'étude	Plus de 12 ans d'études
1940	2,02	2,06
1950	1,13	2,00
1960	1,16	2,18
1970	1,61	1,82

Il est clair que nous n'avons pas de cadre conceptuel adéquat pour traiter de manière conséquente la question des jeux respectifs du marché, de l'idéologie ambiante et de l'action gouvernementale dans la répartition des revenus. Par exemple, il semble que dans les économies capitalistes riches, une longue période de plein-emploi soit accompagnée par un rétrécissement de l'éventail des salaires. Est-ce que cette relation ne passe que par l'accroissement de la force des syndicats ouvriers qui sont souvent opposés à un éventail des salaires trop ouvert et par le fait que la demande de travail non qualifié est plus sensible que celle de travail "qualifié" aux variations cycliques de l'activité économique ?

#### **2. Le "Great U-Turn" et les forces du marché.**

Les spécialistes s'accordent sur le fait que l'article de L. Katz et K. Murphy (1992) constitue la tentative la plus complète de l'"explication" de ce phénomène. Mais, il faut le reconnaître, dans une perspective où des notions très classiques d'offre et de demande jouent un rôle déterminant. Evidemment, ces catégories d'offre et de demande ne servent, conceptuellement, qu'à

classer les déterminants du mouvement et les déterminants retenus sont très typés. Il faut bien marquer que la philosophie qui sous-tend certaines des contributions que je présente se situe en deçà même de celle qui tiendrait compte d'une sorte d'apparillement entre types de travailleurs et types de firmes ou de secteurs et où donc le salaire de l'individu serait "expliqué" non seulement par ses caractéristiques individuelles observables mais aussi par le type d'établissement où il travaille.

(i) Du côté des demandes relatives des différents types de force de travail, les candidats sont les suivants :

- changement dans la structure sectorielle de l'économie qui, à coefficients d'emplois donnés dans chaque secteur, peuvent entraîner des modifications dans les demandes relatives de type de travail. Ces changements dans la structure sectorielle peuvent être dus ou bien à la demande totale ou bien à un partage différent entre production locale et importation.

- l'accroissement du degré d'ouverture de l'économie américaine. Le commerce international implique un échange de biens requérant moins de travail qualifié contre des biens requérant plus de travail qualifié. De plus, la délocalisation concerne plutôt le travail non qualifié.

- changements technologiques considérés comme donnés (par exemple, la révolution informatique) ou induits. Les auteurs ont tendance à conclure que si les demandes relatives de forces de travail varient à l'intérieur de chaque secteur (étant donné un niveau d'agrégation assez fin), il est possible de faire référence à l'existence de changements technologiques et organisationnels.

(ii) Du côté des offres relatives, il y a évidemment les résultats du système d'éducation, mais aussi les différents types de migrations de forces de travail.

Le tableau suivant indique, pour certaines catégories, d'abord les variations dans le logarithme du salaire réel hebdomadaire (multiplié par 100) et ensuite les changements dans le logarithme de la part dans l'emploi total (multiplié par 100).

**DIFFERENCES PAR SOUS PERIODE DANS LE LOGARITHME DU SALAIRE REEL ET  
DE LA PART DANS L'EMPLOI TOTAL.**

	1963/1971		1971/1979		1979/1987	
	<u>Salaire</u>	<u>Emploi</u>	<u>Salaire</u>	<u>Emploi</u>	<u>Salaire</u>	<u>Emploi</u>
Totalité	19,2	0	-2,8	0	-0,3	0
Homme	19,7	-2,9	-3,4	-4,9	-2,4	-4,2
Femme	17,6	11,2	-0,8	-15,7	6,1	11,2
Education (en années)						
8-11	17,1	-35,2	0,3	-48,6	-6,6	-41,9
12	16,7	7,6	1,4	-4,8	-4,0	-4,8
13-15	16,4	20,3	-3,4	23,3	1,5	6,7
16 +	25,5	17,8	-10,1	24,1	7,7	15,6

a - Les auteurs commencent par distinguer trois caractéristiques observables : sexe, niveau de scolarité, et niveau d'expérience pour leur analyse qui couvre la période 1963/1987. Il apparaît qu'on

peut distinguer trois sous-périodes : 63/70, 71/78, 79/87. La différence de salaire par sexe est restée stable de 1963 à 1979 pour se réduire fortement de 1979 à 1987. Les différences dues à l'expérience augmentent régulièrement sur toute la période 63/87. Quant au différentiel dû à l'éducation, il croît de 63 à 71, diminue de 71 à 79 et finalement croît fortement de 1979 à 1987. Le problème est que ces trois variables n'expliquent que le tiers des changements dans la distribution des salaires. Plus précisément, une régression expliquant les salaires des femmes et des hommes séparément par l'éducation et l'expérience pour chacune des années de la période montre une très grande augmentation de leur variance de 1971 à 1987. L'inégalité a donc cru continûment de 1971 à 1987 pour une grande proportion des catégories définies par l'expérience, l'éducation et le sexe.

**b -** Pour déterminer les poids relatifs des variations de l'offre et de la demande, on procède comme suit. On suppose plus ou moins qu'à chaque instant, la courbe d'offre de chaque catégorie de travail est une constante observable, c.a.d. les disponibilités en les différentes forces de travail et l'analyse va donc particulièrement porter sur les courbes de demande. Je vais présenter l'argumentation en termes de demandes absolues, mais elle peut être réécrite en termes de demandes relatives.

Supposons que l'on puisse négliger les effets des variations relatives des salaires sur les demandes de biens dans la mesure où elles passent par l'intermédiaire des prix relatifs de ces biens. On écrit alors

$$x^j = C_w^j(w, z^j)y^j$$

où  $y^j$  est la production du secteur  $j$  et  $C_w^j(w)$  est le vecteur des courbes de demande des types de travail par unité de bien produit et  $z^j$  est un vecteur de paramètres qui capturent les innovations technologiques ou organisationnelles.

Différencions :

$$dx^j = C_w^j(w; )dy^j + y^j C_{ww}^j(w; )dw + y^j C_{wz}^j dz^j$$

Remarquons que, comme les fonctions  $C_w^j(w)$  sont homogènes de degré 0 en  $w$ , on obtient en multipliant par  $w$  :

$$w dx^j = w x^j (dy^j/y^j) \text{ ou } \frac{dy^j}{y^j} = \frac{w}{w x^j} dx^j$$

sommons par rapport à  $j$  :

$$\sum_j dx^j = dx = \sum_j x^j \frac{dy^j}{y^j} + C_{ww} dw + C_{wz} dz = \sum_j x^j \frac{w}{w x^j} dx^j + C_{ww} dw$$

où  $C_{ww} = \sum_j y^j C_{ww}^j(w)$  est semi-définie négative car les  $C_{ww}^j(w)$  le sont et où  $C_{wz} = \sum_j y^j C_{wz}^j$ .

Prémultiplions par  $dw$  pour obtenir

$$dw' \left[ dx - \sum_j x^j \frac{w' dx^j}{w' x^j} - C_{wz} dz \right] = dw' C_{ww} dw \leq 0$$

- Le terme  $C_{ww} dw$  capture l'effet sur les demandes totales relatives de types de travail qui apparaîtraient s'il n'y avait pas de modification de la structure intersectorielle de l'économie et pas d'innovation intrasectorielle, en un mot si les courbes de demande totale en fonction des salaires ne variaient pas.

- Le terme  $\sum_j x^j \frac{w' dx^j}{w' x^j}$  capture l'effet dû aux modifications dans la structure intersectorielle de l'économie. Il est égal à  $\sum_j \frac{x^j}{y^j} dy^j$  où  $\frac{x^k}{y^k}$  peut-être considéré comme le coefficient unitaire de travail  $k$  du secteur  $j$ , supposé constant. De même, chacun des termes  $x^j \frac{w' dx^j}{w' x^j}$  est un vecteur dont l'élément générique  $k$  peut s'écrire  $\alpha^{jk}[w'.dx^j]$  où  $\alpha^{jk} \equiv \frac{x^k}{w'.dx^j}$  est la part de l'emploi en travail  $k$  dans l'emploi total mesuré en unités d'efficacité.

- Le terme  $C_{wz} dz$  capture l'effet des innovations technologiques et organisationnelles.

D'une part, si les courbes de demande totale sont restées constantes et donc si l'évolution des salaires relatifs n'a été que le fait de la demande, on peut poser  $\sum_j x^j \frac{w' dx^j}{w' x^j} = C_{wz} dz = 0$  et donc

$$dw' dx = dw' C_{ww} dw \leq 0$$

Comme  $dw$  et  $dx$  sont observables, on dispose ainsi d'un test de cette hypothèse.

Il apparaît qu'on ne peut rejeter cette hypothèse pour la période 1963/1979, mais qu'elle est intenable pour la période 1980/1987. Cette conclusion est renforcée quand on constate que la relation entre variations relatives des disponibilités selon des types de travail et variations relatives de leur prix n'est négative que pour la période 1971/1979. Les auteurs concluent qu'il faut faire entrer en ligne de compte les changements dans les courbes de demandes relatives particulièrement entre 80 et 87.

D'autre part, pour localiser les variations dans les paramètres des courbes de demandes relatives, les auteurs tentent de distinguer entre les variations intersectorielles et variations intrasectorielles. Ils distinguent 8 classes  $k$  ( $K = 8$ ) de forces de travail définies en termes de sexe et

d'éducation. Sur la base de la division de l'économie en 50 secteurs  $j$  ( $J = 50$ ), ils concluent que les variations dans les courbes de demandes relatives ne peuvent pas être seulement expliquées par les changements dans les poids relatifs des secteurs. Soit  $\alpha^{jk} = \frac{E_0^{jk}}{E_0^j} \equiv \frac{w_0^{jk} x_0^{jk}}{\sum_k w_0^{jk} x_0^{jk}}$  la part des salaires versés

à la classe  $k$  dans l'industrie  $j$ , ou si l'on veut un coefficient d'emploi de la classe  $k$  mesuré en unités d'"efficacité" telle qu'on peut la capturer par les salaires relatifs.

Définissons  $\Delta x^k = \sum_j \alpha^{jk} \frac{\Delta E^j}{E^k}$  où  $E^j = \sum_k E^{jk}$  et  $E^k = \sum_j E^{jk}$ .

Les variations d'emploi dues exclusivement aux variations dans la structure sectorielle de l'économie sont obtenus pour  $k = 6$  sur la base de la division en 50 secteurs.

Les variations d'emploi pour chaque  $k$  dues aux variations intersectorielles mais aussi aux innovations dans chaque secteur sont obtenues en distinguant entre les trois occupations pour chaque secteur, chaque occupation dans le secteur  $j$  étant considéré comme un sous -secteur  $j'$  auquel on associe des coefficients  $\alpha^{j'k}$ . La différence entre les variations d'emplois obtenues sur la base des 50 secteurs et celles obtenues sur la base des 150 secteurs-occupations constituent une approximation de l'effet dû aux innovations intrasectorielles. La conclusion est qu'il y a bien eu innovations intrasectorielles.

**Remarque :** Il ne semble pas que l'on puisse totalement, ou même principalement, expliquer les variations dans le différentiel de salaire dû à l'éducation en termes des variations de la qualité du produit fourni par le système scolaire. Particulièrement entre 80 et 87, il semble bien que la rémunération d'un même niveau de qualité d'éducation additionnelle ait augmenté. Un test indirect de cette assertion est fourni par la constatation que pour une même cohorte d'individus, et donc à qualité donnée du système éducatif, le différentiel de salaires dû à l'éducation ait augmenté.

Plus récemment, Juhn et alii (1993) se sont servi de cette idée pour conclure que l'accroissement de la variance à l'intérieur de chaque groupe (défini par les niveaux d'éducation et d'expérience) est dû à l'accroissement des prix attachés à la "compétence" plutôt qu'à un accroissement de la variance attachée à la distribution intragroupe des compétences. Les auteurs raisonnent de manière habituelle pour imputer les changements dans les salaires relatifs aux quantités des observables (éducation, expérience, occupation) aux prix des observables et finalement aux non observables. On a

$$w_{it} = X_{it}\beta_t + u_{it}$$

où  $w_{it}$  est le salaire de l'individu  $i$  au temps  $t$ ,  $\beta_t$  peut-être interprété comme les prix des observables,  $X_{it}$  est son vecteur de caractéristiques observables et  $u_{it}$  est la composante non-observable de son salaire.

Soit alors  $F_t$  la fonction de répartition au temps  $t$  du résidu de l'estimation de l'équation de salaire ci-dessus. Soit  $\theta_{it}$  la place (en termes de percentile) de l'individu  $i$  selon  $F_t$ . On peut écrire :

$$u_{it} = F_t^{-1}(\theta_{it}/X_{it})$$

Soient  $\bar{\beta}$  les moyennes des prix sur tout l'horizon et  $\bar{F}(\cdot/X_t)$  la fonction de répartition des moyennes des résidus sur tout l'horizon. On a :

$$w_{it} = \left[ X_{it} \bar{\beta} + \bar{F}^{-1}(\theta_{it}/X_{it}) \right] + X_{it} \left[ \beta_t - \bar{\beta} \right] + \left[ F_t^{-1}(\theta_{it}/X_{it}) - \bar{F}^{-1}(\theta_i/X_{it}) \right]$$

Le premier terme coagule en lui les effets des quantités observables, le second terme celui des prix et le troisième celui des prix des non observables.

La conclusion est que les prix des observables ont beaucoup augmenté après 1980 tandis que les prix des non-observables ont crû depuis 1960 avec une poussée particulière au cours de la décennie 1970/1980.

### **3. Marché et action institutionnelle : Le différentiel entre Noirs et Blancs.**

Il est naturel de s'interroger sur le rôle que la tendance générale à l'inégalité a pu jouer dans le freinage de l'intégration des Noirs qui s'est produit après 1975 dans la société américaine. Plus précisément, de nombreux économistes tentent de déterminer les poids respectifs du rôle de l'Etat américain durant les Présidences de Reagan et Bush dans l'"affirmative action" et de la tendance générale à l'inégalité. Inversement, on s'interroge sur l'importance du rôle de l'Etat et de la législation entre 1965 et 1980 dans le resserrement du différentiel de salaires entre Blancs et Noirs. Evidemment, nous butons encore sur l'absence d'un cadre conceptuel qui permettre d'analyser de manière intéressante les places respectives du marché et du hors marché, absence que nous avons déjà regretté à propos de l'examen de la période de compression des salaires. La formulation même de la question est tributaire d'une vision qui est bien pauvre : d'un côté le marché (concurrentiel et équilibrant de préférence), de l'autre l'Etat. Il est un fait patent mais qu'il est difficile d'interpréter. Dans un article - court car paru dans l'*American Economic Review* du mois de Mai - J. Smith (1993) souligne que la route de l'égalité des droits sur le marché du travail s'est trouvée très encombrée après 1965. A côté des Noirs, on a trouvé les femmes, les immigrés d'Amérique latine, les handicapés et les homosexuels et le résultat est que "plus de trois quart de la force de travail actuelle est

couverte selon le statut de minorité protégée". Il est clair qu'il s'agit là d'une concurrence entre groupes de pression et que les femmes (selon l'idéologie dominante, il est inconcevable qu'une majorité soit exploitée et il est nécessaire de tordre le langage pour faire des femmes en général une minorité) ont été particulièrement heureuses dans ce domaine. Cependant, il semble bien que les règles du jeu qui président à cette concurrence favorisent plutôt certains groupes que d'autres. Comme le souligne à juste titre G. Cain (1986), la notion de discrimination dépend de la légitimité qu'on accorde aux différentes "sources" d'inégalités et il semble bien qu'il y ait aux Etats-Unis une tendance à considérer comme légitimes les différences relatives à la profitabilité que l'entreprise croît pouvoir retirer des compétences d'un individu, sachant que les autres employés et les acheteurs ou autres contractants de l'entreprise sont indifférents aux caractéristiques de l'individu autres que ces compétences. Ceci rend caduque les théories de la discrimination (à la Becker) que se fondent sur les préférences des consommateurs, des autres ouvriers ou du chef d'entreprise. La zone d'incertitude concerne principalement la discrimination qui résulte de l'utilisation de certains traits ethniques, sexuels ou autres considérés comme moyens de discerner les aptitudes reconnues comme légitimement utiles à la firme. Ce sont ici les théories de la discrimination basées sur l'asymétrie d'information qui sont en cause. En bonne logique, il ne reste plus que les différences liées à l'origine familiale, à l'école et aux réseaux de relations, en un mot les bonnes vieilles différences entre groupes sociaux liés à la reproduction générale de la société et en particulier les discriminations comme conséquences du fonctionnement du marché mais pas anonyme. Une grande partie des difficultés que rencontre la théorie néo-classique de la discrimination provient de l'idée que le marché fonctionne dans le vide social.

Cependant, il semble clair que cette tendance ne recouvre qu'une partie de la réalité. C'est que la mise en avant du marché, telle qu'elle s'est manifestée récemment, particulièrement aux Etats-Unis, mais aussi dans d'autres pays comme la France, implique une dualisation (au moins) de la société. Dans la partie primaire, le processus décrit ci-dessus semble à l'oeuvre. Mais la partie secondaire des petits boulots est peut-être toujours travaillée par la division ethnique et la haine raciale pas cantonnée à la sphère privée. Il faut donc garder présent à l'esprit cette distinction pour comprendre la diversité de la situation des Noirs. D'une certaine manière, c'est la thèse centrale de Wilson (1987) qui estime que la césure qui s'est produite au début des années 70 entre la bourgeoisie noire et le reste des Noirs - un succès, en un certain sens, des mécanismes d'intégration de la société américaine - explique pour partie la chute d'une certaine partie de la population noire laissée à elle-même par le départ de certains de ses "meilleurs" éléments.

De ce point de vue, il est éclairant de considérer l'évolution de la structure sociale de ce groupe ethnique (j'ai bénéficié à ce sujet de discussions avec E. Anderson). Jusque vers les années

1950, une (petite) bourgeoisie noire (petits commerçants, médecins, avocats) s'était formée, composée en grande partie de descendants d'enfants naturels de Blancs du Sud et donc au teint plus clair. Malgré cette différence de couleur de peau, cette classe moyenne résidait dans les ghettos et donc pouvait venir en aide aux défavorisés tout en exerçant un certain contrôle social. Les politiques des Présidents Truman et surtout Johnson favorisent l'éclosion d'une nouvelle classe moyenne qui doit, en quelque sorte, son existence à l'Etat fédéral. La position de ce groupe est devenue précaire avec le retrait de l'Etat, l'internationalisation et la concurrence des immigrés. D'autre part, cette nouvelle classe moyenne, n'a presque plus de relations avec les Noirs défavorisés. De même à partir des années 1950, un prolétariat noir s'est formé dans les grandes entreprises de l'industrie manufacturière. Ce prolétariat noir était relativement satisfait de son sort, ardent au travail et espérait envoyer une partie de la génération suivante dans les Universités. Il a été frappé de plein fouet par la restructuration de l'économie américaine.

Revenons brièvement sur les définitions de la discrimination. On peut dire que si un groupe défini par le caractère ethnique a une distribution des revenus plus défavorable (en terme de moyenne par exemple) que la moyenne nationale, il y a discrimination. Mais c'est peut-être faire bon marché des traditions culturelles telles qu'elles sont transmises par la famille. Une démarche naturelle consiste alors à s'interroger sur l'égalité des chances que l'école peut fournir. Mais même dans un système d'école publique, l'origine familiale avec ce qu'elle draîne de formation et d'insertion dans les réseaux de relations, peut jouer un grand rôle. En général, on essaye de discerner la discrimination à niveaux donnés d'éducation et autres compétences observables (directement ou non). Pour cela, il arrive qu'on distingue entre discrimination salariale à poste de travail donné et discrimination du point-de-vue de l'attribution des postes à niveau d'éducation donné (Voir M. Killingsworth (1993)).

Deux remarques préliminaires s'imposent :

(i) La plupart des auteurs s'accordent à reconnaître l'effet de la législation de 1965 sur l'emploi des Noirs. Les firmes qui doivent faire des rapports à l'Equal Employment Opportunity Commission (E.E.O.C.) constituent un terrain privilégié d'analyse. Il est clair que les progrès ont été considérables dans cette catégorie de firme et particulièrement pour celles qui ont des contrats avec le niveau fédéral. C'est évidemment parmi les cadres que l'on doit rechercher la confirmation de l'hypothèse que la législation de 1965 a été efficace et il semble bien que dès 1975, les Noirs aient atteint la parité avec les Blancs dans le domaine de l'encadrement, en ce qui concerne les firmes devant faire un rapport à l'E.E.O.C.

(ii) Deux faits mal élucidés rendent l'analyse difficile. En moyenne le profil de carrière des Noirs ayant au moins atteint le niveau de la licence semble moins pentu que celui des Blancs. Par exemple,

les licenciés noirs gagnaient un peu plus que leurs homologues blancs lors de leur entrée sur le marché du travail en 1971, mais leur salaire ne représentait plus que 75 pour cent de celui des Blancs après 18 ans de service. D'autre part, il est bien connu que la dispersion de la qualité des écoles - et particulièrement des universités - est bien plus élevée aux Etats-Unis qu'en France et il semble bien que les Noirs ne soient pas concentrés dans les meilleures écoles. De même, toutes universités confondues, les notes de l'étudiant noir median sont comprises entre celles de l'étudiant blanc placé au dixième percentile et celles de celui placé au vingtième, c'est-à-dire presque en queue.

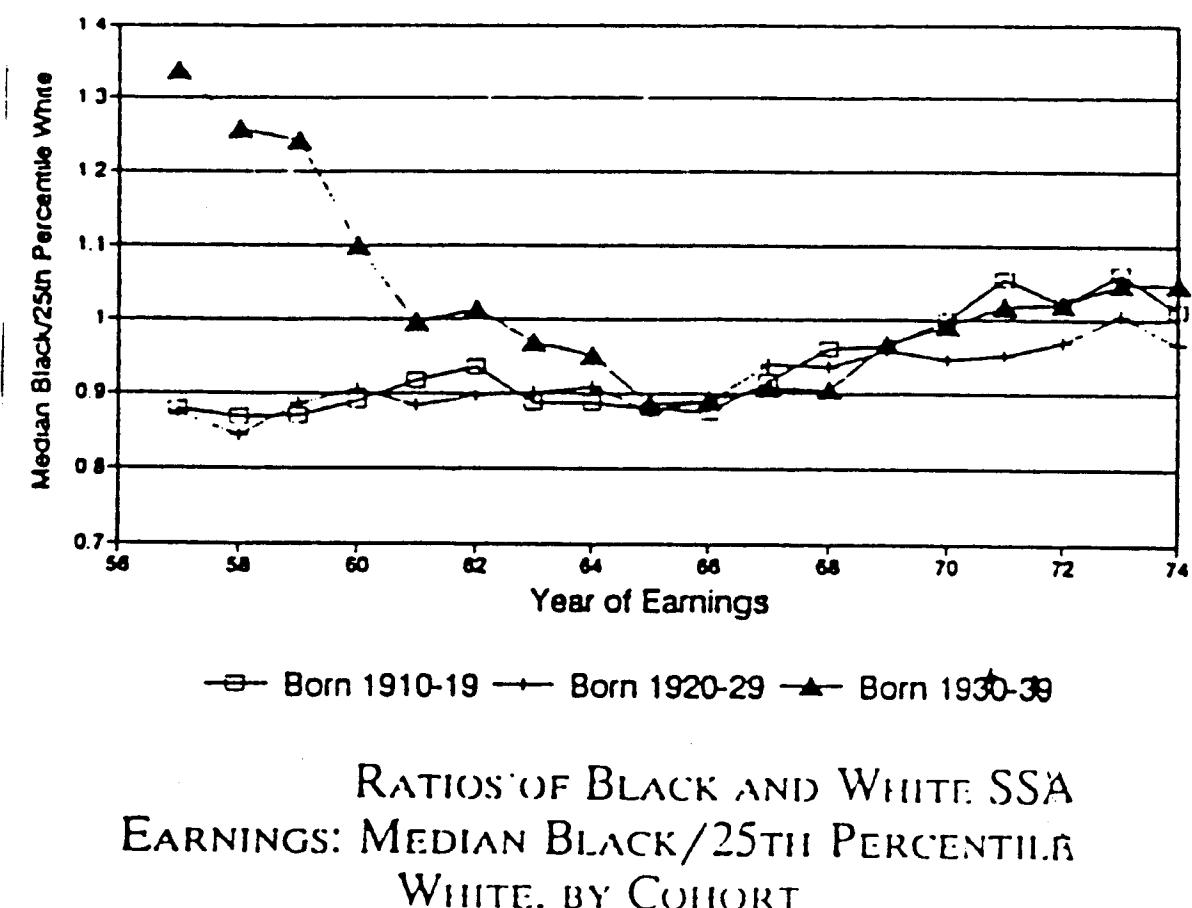
Le rapport des salaires moyens Noirs-Blancs (pour les hommes de 20 à 60 ans) a cru de 7% entre 1960 et 1970 et de 6% entre 1970 et 1980 mais reste constant par la suite. Au contraire, le rapport du salaire médian des Noirs au salaire du vingt-cinquième percentile (p50/p25) des Blancs continue à croître après 1980. Le tableau suivant indique l'évolution du rapport p50/p25 par cohorte (De 1960 à 1980, les chiffres proviennent des recensements décennaux et pour 1990, il s'agit du fameux Current Population Survey de Mars).

Cohortes \ Années	1960	1970	1980	1990
Années				
1920-1929	0,75	0,84	1,00	-
1930-1939	1,00	0,88	1,00	1,10
1940-1949	-	1,39	1,02	1,05
1950-1959	-	-	1,33	1,060
1960-1969	-	-	-	1,310

Les auteurs s'accordent maintenant à reconnaître que :

- (i) Il y a eu en effet une cesure vers 1965, pour la cohorte 1920-1929 qui voit son sort relatif s'améliorer.
- (ii) L'arrivée de nouvelles cohortes contribue à augmenter le rapport Noirs/Blancs, mais ce phénomène est brouillé par des évolutions différentes des salaires des membres d'une même génération.

D. Card et A. Krueger (1993) utilisent de 1956 à 1974, les données combinées du Current Population Survey (C.P.S.) et du Social Security Earnings Records (S.E.R.). Le tableau suivant confirme bien un démarrage du p50/p25 autour de 1965-1966.



Les mêmes auteurs (1992) tentent d'évaluer la part prise par l'éducation dans ce rattrapage entre 1960 et 1980. Cet effet éducation se décompose en un effet quantité, un effet qualité et un effet prix. Après avoir conclu que l'effet quantité ne suffit pas à l'explication de ce phénomène, à savoir que le rapport du "rendement" de l'éducation pour les Noirs à celui pour les Blancs a augmenté, il essayent d'attribuer l'accroissement de ce rapport à l'augmentation de la qualité relative de l'école des Noirs, définie par des ratios comme le nombre d'élèves par enseignant, la paye des enseignants

etc.... Constatant que 80% des Noirs nés entre 1900 et 1960 sont nés dans le Sud, ils se cantonnent à la comparaison entre 18 Etats du Sud. Tout d'abord, reprenons les idées du tableau précédent, mais en termes du rapport des salaires hebdomadaires moyens, et plus précisément du logarithme de ce rapport (les données sont celles des recensements décennaux et pour tous les E.U.).

Cohortes \ Années	1960	1970	1980
Années			
1900-1909	-0,532	-	-
1910-1919	-0,528	-0,510	-
1920-1929	-0,498	-0,483	-0,373
1930-1939	-0,379	-0,416	-0,344
1940-1949	-	-0,218	-0,282
1950-1959	-	-	-0,203
Tous âges	-0,480	-0,388	-0,293

Confirmant des résultats déjà obtenus par d'autres auteurs, Card et Krueger concluent que la diminution de la différence Noirs-Blancs dans le salaire hebdomadaire des hommes nés dans le Sud est largement due à la diminution de la différence Noirs-Blancs dans le rendement de l'éducation et ce sur la base de régressions liant le salaire à l'éducation, l'expérience et autres variables (statut marital, lieu de résidence, etc...).

Pour  $t = 60, 70, 80$ , pour chaque tranche d'âge  $a$  (21-30, 31-40, 41-50, 51-60) et pour chaque ethnie,  $r$  (Noirs et Blancs) soit en tout 24 groupes de données séparés, on estime la relation suivante ( $w$  étant le log du salaire) :

$$_a w_t^r = _a X_{ta}^r \beta_t^r + \varepsilon$$

On définit :

$$_a g_t = _a X_{ta}^n \beta_t^n - _a X_t^b \beta_t^b.$$

Finalement pour  $t = 60, 70$  et  $80$  et  $a = 1, 2, 3, 4$ .

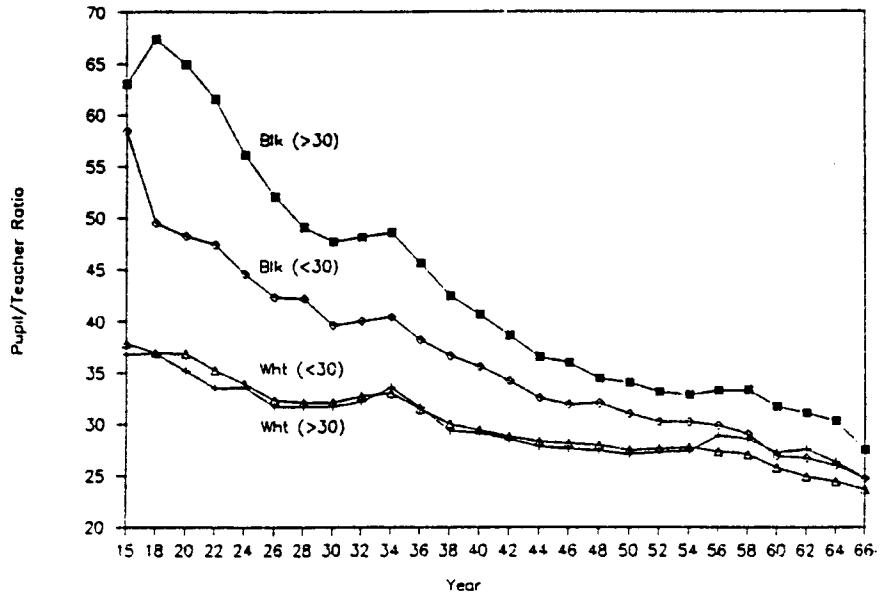
$$_a g_{t+1} - _a g_t = (_a X_{t+1}^n - _a X_t^n) \beta_t^n + (_a \beta_{t+1}^n - _a \beta_t^n) _a X_{t+1}^n$$

$$- \left( _a X_{t+1}^b - _a X_t^b \right) \beta_t^b - \left( _a \beta_{t+1}^b - _a \beta_t^b \right) _a X_{t+1}^b$$

Ne retenons maintenant que les éléments relatifs à l'éducation. La somme algébrique du premier et du troisième termes mesure l'effet dû à la quantité relative d'éducation, entre  $t$  et  $t+1$ . Il est très faible. La somme algébrique du deuxième et quatrième termes mesure la part du rattrapage due au rendement relatif de l'éducation et il explique la plus grande partie du rattrapage.

Ceci étant constaté, le problème est maintenant d'examiner la part de cet effet de rendement qui peut-être expliqué en termes d'une mesure directe de la qualité de l'école.

Le graphique suivant retrace pour la période 1915-1966 le nombre d'élèves par enseignant pour les Blancs et pour les Noirs en discriminant selon la proportion de Noirs dans la population de l'Etat concerné du Sud en 1920. La convergence de ces ratios est assez impressionnante mais correspond somme toute à notre attente.



Pupil-Teacher Ratio in Black and White Schools by Proportion of Blacks in State Population

The figures in parentheses indicate whether the proportion of blacks in the state in 1920 was more than or less than 30 percent.

On estime séparément d'abord 20 équations de la forme ( $s$  se référant à l'Etat comme lien de naissance et  $j$  à l'Etat comme lieu de résidence et  $i$  à l'individu).

$$w_{jst}^r = \rho_{st}^r \cdot E_{ijst}^r + X_{ijst}^r \cdot \beta_t^r + \alpha_{ji}^r + \mu_{st}^r + \varepsilon_{isjt}^r$$

et ensuite (entre autres) une équation de la forme

$$\rho_{st}^r = b \cdot Q_s^r + \delta^r + u_s + v_t^r$$

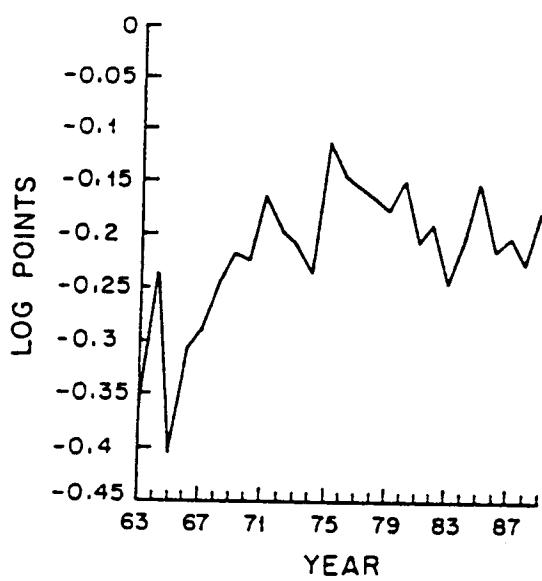
Pour la première équation,  $w$  est le logarithme du salaire,  $\rho$  est le rendement de l'éducation,  $E$  est la quantité d'éducation,  $X$  est un vecteur lié à l'expérience et au statut personnel,  $\alpha_j$  est lié au lieu de résidence et  $\mu_s$  au lieu de naissance. En ce qui concerne la deuxième équation,  $\rho$  est le rendement de l'éducation tel qu'il est estimé à partir des vingt premières relations tandis que  $Q$  se réfère à la qualité de l'éducation telle qu'elle peut-être mesurée par le nombre d'élèves par enseignant,  $\delta$  enregistre l'effet race-cohortes,  $u_s$  l'effet Etat d'origine et  $v_t$  un effet race-temps.

Quoi qu'on puisse penser d'une telle méthode du point-de-vue de l'économétrie (les auteurs estiment d'ailleurs aussi une forme réduite où le salaire est expliqué directement en termes de la qualité de l'éducation) et aussi de la philosophie générale de l'éducation comme un investissement en capital humain qui améliore la productivité de l'individu, on doit reconnaître que l'effet dû à la qualité de l'éducation apparaît comme statistiquement significatif.

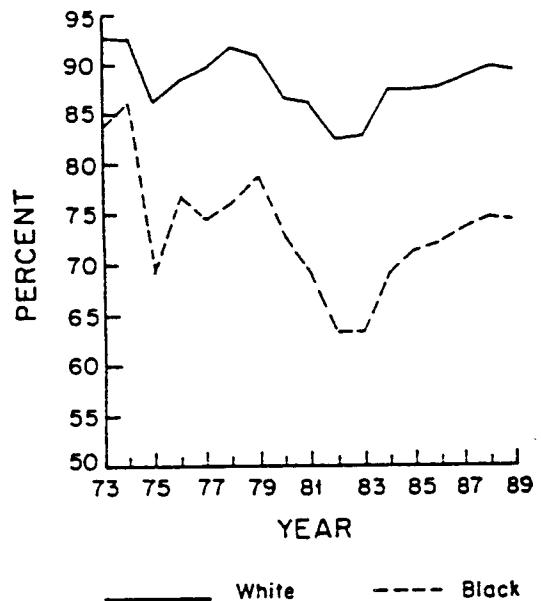
Finalement, pour tenter d'expliquer l'arrêt des progrès de l'intégration des Noirs vue du côté des salaires, je vais m'appuyer sur un article de J. Bound et R. Freeman (1992).

La base des données est celle des salaires et traitements hebdomadaires et des heures hebdomadaires travaillées du C.P.S. (usuel non pas de Mars). L'échantillon couvre de 7 000 (en 1973) à 23 000 individus (en 1989) selon les années et environ 10% sont des Noirs. Il s'agit d'hommes ayant moins de dix ans de vie professionnelle.

Régressant le logarithme du salaire sur l'éducation particulièrement, on peut calculer la différence des logs des salaires Noirs et Blancs net de l'effet de l'éducation en utilisant les données de l'enquête de Mars du C.P.S. Revenant aux données usuelles hebdomadaires du C.P.S., le taux d'emploi des Blancs est confronté à celui des Noirs.



Black-White Weekly Earnings Gap for Men with Less Than Ten Years Experience—1963–1989 (controlling for education)



Black and White Employment Rates for Men with Less Than Ten Years Experience—1973–1989

La désagrégation permet de faire ressortir trois faits :

- (i) L'érosion des salaires relatifs a été particulièrement importante en ce qui concerne les jeunes mâles ayant au moins le niveau de la licence.
- (ii) Cette érosion a été particulièrement marquée pour les jeunes Noirs du Middlewest et en premier bien ceux qui ont quitté l'école avant la fin du secondaire.
- (iii) Le chômage différentiel frappe particulièrement les Noirs ayant quitté l'école avant la fin du secondaire.

Il est clair que les deux derniers traits constituent un phénomène de marginalisation, le Middlewest ayant particulièrement souffert de la destruction des industries manufacturières traditionnelles dans lesquelles les jeunes Noirs étaient sureprésentés, la part des jeunes Noirs travaillant dans ces industries passant de 40% à 12% de l'ensemble des jeunes Noirs du Middlewest.

Les auteurs se livrent à deux décompositions de cette érosion des salaires relatifs :

**a - La première décomposition est classiquement en cascade, on commence par estimer**

$$w_{it} = A_t + b_i D_i + c_t X_{it}$$

où  $i$  se réfère à l'individu,  $D_i$  est une variable prenant la valeur 0 si  $i$  est blanc et 1 si  $i$  est noir,  $X_{it}$  est un vecteur de caractéristique comme l'éducation et l'expérience.

Ensuite, on introduit huit variables muettes ( $R$ ), une par région

$$w_{it} = A'_t + b'_i D_i + c'_t X_{it} + d'_t R_{it}$$

La différence  $b'_i - b_i$  indique comment la région influe sur la différence Noir/Blanc.

En troisième lieu, on régresse  $b$  et  $b'$  sur le temps pour obtenir (en faisant la différence) un trend de l'effet régional. On fait de même en ajoutant successivement et dans cet ordre l'industrie, l'occupation, la densité syndicale et finalement le salaire minimum. Evidemment, comme tous ces facteurs ne sont pas orthogonaux, l'ordre d'introduction importe. Les auteurs estiment avoir capturé la plus grande partie du trend total pour les jeunes du sexe masculin ayant fini leurs études secondaires et pour ceux qui les ont interrompues, mais pas pour les licenciés.

**b - La deuxième décomposition est structurée en termes d'offre et de demande.**

Dans les années 70, les jeunes Noirs ayant le niveau de la licence sont sureprésentés dans le secteur gouvernemental tandis que les jeunes Noirs ayant un faible niveau d'éducation le sont dans le secteur manufacturier. Or ces deux secteurs enregistrent des pertes d'emplois importantes entre 1978 et 1989 et en outre les Noirs en pâtissent relativement plus que les Blancs.

	1970-1979	1988-1989
Proportion des jeunes Noirs ayant la licence qui travaillent dans le secteur gouvernemental	38%	17%
Proportion des jeunes Blancs ayant la licence qui travaillent dans le secteur gouvernemental	28%	14%
Proportion des jeunes Noirs qui travaillent dans l'industrie manufacturière	33%	20%
Proportion des jeunes Blancs qui travaillent dans l'industrie manufacturière	28%	23%

On peut donc s'attendre à ce qu'on modèle à coefficients fixes d'intrant de travail blanc et noir permette d'"expliquer" l'évolution de la demande relative de travailleurs noirs et blancs en fonction de l'évolution de la structure sectorielle de l'économie. La formulation de la fonction d'offre de travail, mis à part toutes les difficultés théoriques habituelles d'une telle approche, bute sur le problème des jeunes Noirs qui ont quitté l'école avant la fin du secondaire. Le département de la Justice estime qu'en 1989, 23% de la population noire âgée de 20 à 29 ans était ou en prison ou en liberté surveillée ou contrôlée judiciairement (incarcerated, on probation, on parole). Or nous savons que les jeunes ayant eu maille à partir avec la Justice ont beaucoup de difficultés à trouver un emploi.

Les auteurs utilisent alors des élasticités de l'offre et de la demande de travail dans le secteur non institutionnel pour essayer de suivre les salaires relatifs Blancs/Noirs. La difficulté spécifique qu'une telle approche rencontre est évidemment liée au manque d'une théorie rendant compte des mécanismes qui font que par exemple les Noirs ayant une licence d'université se défendent de moins en moins bien que les Blancs hors du secteur institutionnel (Etat et éducation) et pourquoi les Noirs n'ayant pas fini leurs études secondaires ont plus de difficultés que les Blancs à passer du secteur

manufacturier (particulièrement dans le Midwest) à d'autres secteurs ou même pourquoi, les Noirs ont moins résisté que les Blancs, à l'intérieur même du secteur manufacturier et à l'érosion de l'emploi dans ce secteur et à la hausse du chômage en général. Dans cet ordre d'idée, il faudrait s'interroger plus que les auteurs ne le font, sur les raisons qui font que le premier type d'analyse, la décomposition dite comptable, échoue en ce qui concerne les jeunes ayant la licence tandis que le deuxième type d'analyse en termes d'offres et de demandes échoue pour ce qui est des jeunes sans diplôme du secondaire. Pour les jeunes ayant la licence, les auteurs constatent que l'analyse en termes de décomposition conclut d'une diminution de l'emploi d'un groupe dans des secteurs où la rémunération est plus faible que la rémunération moyenne du groupe à une tendance à l'amélioration de la situation du groupe tandis que l'analyse en termes d'offre-demande conclut de ce même fait à une tendance à la dégradation de la situation du groupe du fait d'une augmentation de l'offre nette de travail de ce groupe.

#### **4. La pauvreté.**

Je vais commencer par résumer brièvement un "survey" de I. Sawhill (1988). La date de ce survey indique qu'il n'est plus d'actualité, sachant que les statistiques qu'il utilise s'arrêtent en 1986. Il est bien clair que la situation dans les grandes villes américaines a recommencé à se détériorer vers 1985-1986.

Peu avant 1965, les Etats-Unis ont prétendu simultanément intégrer les Noirs, lutter contre la pauvreté, augmenter de manière qualitative leur engagement au Vietnam et pour faciliter le tout, utiliser à nouveau l'immigration!

Il existe, aux Etats-Unis, une mesure officielle du seuil de pauvreté. Elle est obtenue en multipliant par trois le coût, calculé par le Ministère de l'Agriculture, d'un panier minimal de biens alimentaires. Mais il faut y ajouter neuf variantes qui inclut un plus ou moins grand nombre de transfert en nature (dont particulièrement les soins médicaux). La part de la population qui serait en 1986 en dessous du seuil de pauvreté varierait selon la définition retenue de 9% à 13,6%. Il faut ajouter à cela qu'une grande partie des "sans domicile fixe" - particulièrement au sein des minorités - n'est pas recensé.

Le taux de pauvreté selon une définition homogène qui ne prend en compte que très peu de transfert en nature serait passé de 22,4% de la population en 1959 à 11,7% en 1979 pour remonter à 13,6% en 1986, les gains principaux ayant été obtenus entre 1965 et 1970 (12%).

D'abord, de manière très banale, on peut recenser les "sources" de la pauvreté. Une source importante semble être la structure du ménage. Le problème des femmes pauvres chefs de ménage est bien connu. Les variables globales qui semblent conditionner le plus taux de pauvreté sont le taux

d'emploi et l'inégalité des revenus. La plupart des spécialistes semblent s'accorder pour attribuer au taux de chômage le statut de variable explicative principale de la pauvreté pour les moins de soixante ans (dans nos économies occidentales) : le chômage semble avoir un effet beaucoup plus élevé, en termes de perte relative de revenu sur les petits salaires que sur les revenus moyens.

Ensuite, les effets des mesures contre la pauvreté semblent très contrastés. Il est très difficile de mesurer l'effet des mesures qui favorisent l'accroissement du capital humain comme les cycles spéciaux de scolarité, de formation. La plupart des observateurs sont sceptiques sur leur efficacité et ceci ne doit pas nous étonner. Il n'en est pas de même de la gratuité des soins médicaux qui a certainement atténué la morbidité et allongé la durée de vie. Finalement, les effets des transferts de revenus semblent importants : ils réduiraient le taux de pauvreté de près de quarante pour cent, et sont particulièrement favorables aux gens âgées.

Enfin, de nombreux auteurs insistent sur les effets indirects négatifs des transferts. En ce qui concerne l'offre de travail, certains vont jusqu'à soutenir que chaque franc de transfert supplémentaire implique une réduction des gains salariaux de 25 centimes. D'autres soulignent les effets de dépendance des transferts (dépendance stricte à l'égard de l'Etat par changements dans les goûts ou dans les attitudes et effet d'hétérogénéité par accroissement de l'ensemble des possibles, à fonction d'utilité donnée) ou les effets destructeurs qu'ils peuvent avoir sur la composition de la famille (les transferts favoriseraient l'accroissement de la proportion de familles ayant une femme comme chef).

Cette dernière considération nous mène à tenir compte des trois éléments suivants :

(i) Une véritable petite industrie du crime se greffe sur les allocations aux mères célibataires. Les jeunes filles noires sont des proies tentantes pour les jeunes hommes noirs. Avoir des enfants et refuser le mariage permet d'avoir accès aux allocations du "Welfare". Une partie de ces allocations constitue la mise financière pour entrer dans le trafic de la drogue et finance une fraction de la demande de ce produit. Quand on sait qu'il faut rendre les jeunes femmes dépendantes de la drogue pour s'assurer de leur soumission et que la prise de drogue mène à la prostitution et à la délinquance, on comprend que le cercle est bouclé. Evidemment, les adversaires du Welfare State ont beau jeu de mettre l'accent sur ces enchaînements et pour prôner une idéologie de la responsabilité individuelle. Ils se payent même le luxe de citer abondamment les auteurs noirs qui décrivent ces phénomènes et qui soulignent eux qu'ils sont insupportables. C'est ce qui est arrivé récemment à E. Anderson qui dans Streetwise (1992) avait décrit la vie d'une communauté noire pauvre de Philadelphie.

(ii) Dans l'imagerie américaine, un blanc non ouvrier - car celui-ci peut se défendre physiquement - est une proie potentielle pour une partie du lumpenproletariat noir (ceci est compatible avec le fait que plus de 70% des crimes de sang commis par des Noirs impliquent une victime noire). Pour les

forces de l'ordre, tout noir qui n'est pas évidemment un bourgeois peut être source de problèmes et constitue quelquefois une proie. Plus, tout le monde cite la phrase du leader noir, J. Jackson "Il était tard dans la nuit. J'ai entendu les pas de deux personnes derrière moi, dans la rue. A mon grand soulagement, j'ai noté qu'ils étaient blancs". Deux journalistes noirs, l'un est maintenant au New York Times et l'autre au Washington Post, ont décrit leurs expériences. Le premier indique que quand il aperçoit un blanc dans une rue isolée, il se met à siffler du Mozart disons pour montrer qu'il n'est pas dangereux. Il ne supporte plus l'idée de faire peur, quelles que fussent les humiliations qu'il ait pu subir dans sa carrière et plus généralement dans sa vie. Le second raconte qu'au détour d'une rue, il s'est trouvé tard dans la nuit nez-à-nez avec un couple blanc. Il a senti la peur chez eux et ressenti en lui un sentiment de puissance. Il a même été tenté pendant quelques secondes de leur demander leur argent, qu'ils auraient d'ailleurs donné sans difficulté. E. Anderson (1992) décrit dans son livre, à la manière de E. Goffman, le ceremonial qui accompagne la rencontre inopinée d'un Blanc et d'un Noir dans la rue. Il s'agit évidemment chez le Blanc d'une stratégie d'évitement.

Evidemment, certains intellectuels noirs enragent de ces cercles vicieux. Dans l'Est du pays, les cadres noirs ne savent plus sur quel pied danser pour se démarquer de ces pratiques sans passer pour des "oncle Tom". Ils sont en butte à une sorte de racisme larvé (de nombreux livres sont maintenant consacrés à leur situation).

(iii) Pour couronner le tout, les discours violents, quelquefois racistes et plus particulièrement antisémites des leaders de "Nation of Islam" éveillent de plus en plus d'échos dans la population noire et même celle des universités situées à l'Est des Etats-Unis. Farrakhan a pu réunir récemment vingt mille personnes à Baltimore, ce que le leader plus traditionnel J. Jackson est bien incapable de faire.

Un des adjoints de Farrakhan a encore plus récemment condamné simultanément les Catholiques, les homosexuels et les Juifs. Après être entré en conflit avec Farrakhan qui, bien que n'ayant pas tari d'éloges sur Hitler, lui reproche la forme de ses discours, il est allé voir une exposition permanente à la mémoire des victimes juives du génocide nazi et en est ressorti en insistant sur la nécessaire égalité qui devait réigner dans des relations éventuellement cordiales entre Noirs et Juifs. Des sociologues et politologues s'interrogent gravement sur la nature du phénomène islamique aux Etats-Unis. Certains intellectuels noirs s'évertuent à analyser ces mouvements en termes "protestataires". L'idée est la suivante. Dans une société multiethnique comme les Etats-Unis, les hommes politiques (tout au moins ceux qui ne sont pas WASP) sont en partie les représentants de leurs communautés respectives. Le phénomène est analysé traditionnellement en termes de "polarisation" ou de divisions verticales, ici ethniques, de la société. Kilson (1994) distingue trois types de leaders politiques dans un tel contexte. Le premier type est celui du leader qui tente d'organiser sa communauté sur la mode protestataire. A ce premier type, succède le second type qui

commence à passer des accords avec les leaders des autres communautés tandis que le troisième type se meut totalement dans le système. L'argument de Kilson est que les leaders de nombreuses communautés ont enregistré dans le passé le parcours du premier ou troisième type. C'est le cas par exemple pour la communauté irlandaise. Le type de leader auquel une partie de la communauté noire semble accorder superficiellement ses faveurs ne serait que le reflet transitoire de la situation dramatique dans laquelle se trouve sa partie la plus défavorisée. Il rappelle l'alliance du New Deal et de l'époque Kennedy-Johnson et va jusqu'à soutenir que puisque les Noirs avaient accepté les conservateurs du Sud dans ces deux blocs, les leaders juifs doivent accepter de participer à des accords comprenant à la frange des leaders transitoires comme Farrakhan. Le vieux professeur de Harvard qu'est Kilson ne peut évidemment parler qu'en son propre nom, mais il a probablement conscience que la communauté noire n'a aucunement besoin de se faire artificiellement des ennemis et que la Présidence Bush a rappelé aux Juifs - dont la partie aisée s'était sentie pleinement intégrée puisque les parties correspondantes des autres ethnies l'ont laissé participer à la décennie gloutonne (*greed decade*) - qu'ils ne constituent numériquement qu'une faible minorité dont l'influence au moins - et probablement plus - peut être aisément réduite.

Si la différence entre un leader comme J. Jackson - qui s'attaque à l'internationalisation - et un leader comme Farrakhan peut être comprise, les explications sont moins claires quant au choix du couple Islam-Juifs (l'Islam comme base et les Juifs comme cible) plutôt qu'un autre (par exemple Bouddhisme -chèvres).

### **III - Internationalisation et immigration.**

Le type d'internationalisation auquel nous assistons - y compris l'immigration - signifie peut-être dualisation dans chaque pays mais certainement polarisation accentuée des normes éthiques entre les couches favorisées et une partie de la population. Prenons le problème sous l'angle de la relation entre éducation et tolérance à l'égard des différences ethniques. La plupart des études menées aux Etats-Unis ont montré une relation positive et stable entre éducation et tolérance à l'égard des Noirs et des Juifs. Dès qu'on s'interroge sur le pourquoi de la relation apparente, les choses deviennent plus ambiguës. Il y a deux interprétations rivales. Une interprétation dite psychodynamique selon laquelle les gens plus cultivés sont plus sûrs d'eux-mêmes et donc ont tendance à mieux tolérer la diversité. Evidemment, il s'agit aussi de statut social : le "petit Blanc" n'a que la couleur de sa peau comme support de son statut. Une interprétation en termes de socialisation qui est ambiguë parce qu'elle se réfère ou bien à la "supériorité" de la culture des couches aisées (proche de celles des Lumières) sur celles des masses (plus primaire et intolérante) ou bien à la prise de conscience par les couches aisées de la nécessité de vivre en commun dans les sociétés multiculturelles ou multiethniques. F. Weil (1985) a tenté de tester la validité de l'universalité de la relation à propos de l'antisémitisme. Il raisonne, si l'on peut dire, en coupe instantanée car il compare l'Allemagne, l'Autriche, les Etats-Unis et la France. Deux variables lui paraissent importantes : la longueur de l'histoire démocratique libérale du pays et le degré d'hétérogénéité religieuse du pays (par exemple, la France a une longue histoire démocratique mais a été jusqu'à récemment monolithique du point de vue religieux). Il conclut que l'antisémitisme décroît plus fortement avec l'éducation aux Etats-Unis qu'en France, en France plus qu'en Allemagne et en Autriche. Même si on accepte totalement les conclusions statistiques d'une telle étude, il est difficile de leur donner une signification univoque. Cependant, la thèse "psychodynamique" pure ne semble pas tenable et on doit faire une place, semble-t-il, à l'idée de socialisation. De manière plus précise, si l'analyse de Weil me semble correcte en ce qui concerne les couches dirigeantes, elle ne dit rien quant au reste de la population. C'est que dans de nombreux pays européens, une véritable culture ouvrière s'était développée de manière relativement autonome et les parties de gauche et d'extrême gauche ont joué un rôle dans cette construction. Il n'en a pas été de même aux Etats-Unis et cela est dû en partie aux vagues successives d'immigrations et aux divisions ethniques de la société américaine. En un sens, les résultats de Weil peuvent être analysés partiellement en termes d'intégration nationale car, pour les nations plus ou moins stabilisées ou qui l'étaient jusqu'à récemment, la distance entre les classes dirigeantes et certaines élites d'une part et le reste de la population d'autre part sur le point très important de l'ouverture à l'étranger ou plutôt à l'autre est une composante fondamentale du type de nation. Les choses sont-elles plus claires si l'on raisonne, non pas en coupe instantanée, mais en termes

temporels ? Il semble que les cercles très liés à l'internationalisation ne peuvent se permettre, en général, d'émettre des opinions trop défavorables sur la diversité ethnique. Au contraire, les éléments des groupes sociaux qui pâtissent de cette internationalisation ne se privent pas en général d'énoncer de telles opinions. Le problème est grave car ces dernières catégories ont beau jeu d'indiquer que l'éthique de certaines couches est en harmonie avec leurs intérêts. Autrement dit, une façon de tester la crédibilité de l'interprétation en termes de tolérance ethnique du couple "égalité-fraternité" serait d'interpeler ce dernier sous l'angle social. Mais non seulement une grande partie des classes aisées - un groupe beaucoup plus large que l'élite nationale qui regroupe quelques milliers de familles - se considère ouverte du point de vue ethnique, mais aussi et même dans les pays d'Europe une grande partie des structures de socialisation spécifiquement ouvrières et populaires se sont désagrégées. Il en résulte une tendance à un écart beaucoup plus grand qu'auparavant entre une partie des classes aisées et classes moins riches, une tendance évidemment contrebattue à d'autres niveaux, comme celui de l'école quand celle-ci est publique. Quoi qu'il en soit de la résultante future, il semble clair qu'il y a là une tendance négative du point de vue de l'intégration nationale.

Un grand nombre d'études ont été consacrées aux effets de l'accroissement de l'ouverture de l'économie américaine au commerce extérieur. Non seulement le degré d'ouverture y a été multiplié par deux entre 1970 et 1984, mais le niveau élevé du dollar entre 1981 et 1986 a contribué à la destruction et à la restructuration d'un grand nombre d'emplois (voir L. Tyson et Alii (1988)). Mais dans cette partie, je vais surtout m'intéresser à l'immigration.

L'opposition du projet de traité commercial entre les trois groupes d'Amérique du Nord c'est-à-dire le Canada, les Etats-Unis et le Mexique (N.A.F.T.A) regroupe une très grande partie de la gauche -et pas seulement la gauche populaire- des "environnementalistes" et une partie de la droite protectionniste. Un article de l'International Herald Tribune daté du Lundi 8 Novembre "Opposition to NAFTA Unites Uneasy Left" expose brièvement sous la signature de T. Edsall (Washington Post) les positions des uns et des autres.

- (i) L'opposition regroupe une partie des N.M.S. Les gens préoccupés par l'environnement et la protection des consommateurs se mettent de la partie. Ce fait nouveau n'est pas sans relation avec les licenciements massifs de cadres qui ne voyaient jusqu'à présent que des avantages à l'internationalisation, et à leur peur de l'insécurité.
- (ii) A côté des leaders syndicalistes qui menacent de sanctions électorales les membres du Congrès qui songeraient à mal voter, les leaders noirs sont très clairs et en particulier J. Jackson qui expose "Mexican workers are not taking our jobs ; to say so is racist... Corporations with gleams for greed and fast profits in their eyes are taking jobs to them". En fait, les opposants les plus déterminés à

l'immigration aux Etats-Unis sont évidemment les Noirs dont certains font montre d'une certaine hostilité à l'égard des immigrants, particulièrement à l'égard des Asiatiques.

(iii) L'auteur de l'article croit discerner chez les opposants "a fury at what is seen as a new and arrogant corporate, political and academic elite" et "The sense of betrayal by the Clinton administration". Nous constatons à nouveau que dans la situation actuelle, les élites des pays développés, étant très préoccupés de la concurrence internationale, ont tendance à négliger la réalité sociétale de leurs pays et que ceci est particulièrement vrai dans les pays à exécutif fort. Cependant, il faudrait être très dogmatique pour écarter l'hypothèse que le Président Clinton devienne un nouveau Roosevelt.

(iv) L'auteur souligne que la coabitation anti-NAFTA est hétéroclite car la droite nationaliste en fait partie et sur la base d'arguments totalement contraires à ceux des autres composantes, d'où le titre de l'article "Uneasy Left". Ce dernier élément constitue sans conteste un des atouts importants de la majorité de l'élite. Mais il y a plus. C'est que J.Jackson est le leader de la Rainbow Coalition et il semble que non seulement les immigrés originaires du Mexique mais aussi peut-être ceux venant d'autres pays d'Amérique Latine ne sont pas aussi opposés que cela au Traité. Finalement, une grande partie de la gauche est gênée car elle sent bien qu'il est injuste de ne pas chercher à faciliter le développement du Mexique.

Comment la Présidence a-t-elle pu faire voter la loi ? Par la méthode habituelle des échanges de bons procédés à l'égard des circonscriptions des parlementaires indécis. Le vote marginal semble avoir été très coûteux en subventions et en promesses protectionnistes.

Il est intéressant d'examiner comment certains raisonnements articulent l'immigration illégale, l'immigration légale et le libre-échange avec le Mexique. L'immigration illégale est perçue comme dépendant seulement de la pression de l'offre. L'immigration légale est conçue comme permettant de réduire l'immigration illégale et, à son tour, serait réduite par le libre-échange qui permettrait le développement des pays en voie de développement, le Mexique en l'occurrence. Commençons par le deuxième chaînon. La "Commission for the Study of International Migration and Cooperative Economic Development" indique dans son rapport final sur l'immigration illégale (1990) que le seul moyen de réduire la pression à l'immigration dans le long terme est d'accélérer la mise en place du traité de libre échange. Cependant, on y reconnaît que dans le moyen terme, le traité peut avoir des effets contraires. Certains adversaires du NAFTA prétendent que la mise en oeuvre du traité va avoir des effets destructeurs sur une partie de l'agriculture mexicaine et certaines industries incorporant beaucoup de main-d'œuvre qui étaient protégées par des droits de douane. D'autre part, le traité va accélérer la délocalisation (investissement direct, sous-traitance, etc...) vers le Mexique de certaines activités de firmes américaines. Or, ces activités seront probablement sises près de la frontière

américaine où la plupart des établissements de sous-traitance (maquiladoras) sont déjà installés. La main-d'œuvre mexicaine risque donc d'être attirée vers ces lieux traditionnels de passage clandestin vers les Etats-Unis. Un autre argument va dans le même sens. Le NAFTA poussera le gouvernement mexicain dans la voie d'un libéralisme plus accentué. Ceci signifiera et moins de subventions aux deux secteurs que nous venons de cités et des privatisations. On peut donc estimer que dans le moyen terme, le traité risque d'accentuer le processus cumulatif de drainage de la main-d'œuvre mexicaine vers les Etats-Unis. Ces considérations amènent les experts des pays du NAFTA à interroger la réalité correspondante de l'Europe. Pourquoi les flux de main-d'œuvre des pays relativement pauvres vers les pays riches de la C.E.E. sont-ils relativement faibles ? Dans l'Etat actuel des choses, il est difficile de conclure. Tout dépendra probablement des taux d'expansion de ces deux pays et des macro-décisions qui y seront prises. Le titre d'un des livres consacrés à ce problème est évocateur "The Unsettled Relationship : Labor Migration and Economic Development" (Papademetriou et Martin (eds : 1991).

Il est clair que la même incertitude plane sur la relation entre l'immigration légale et l'immigration illégale. La raison est simple : L'immigration illégale est en grande partie d'origine mexicaine et la population de ce pays est passée sur la période 1940-1990 de 20 millions à 90 millions. Il est plus intéressant d'analyser comment la législation de l'immigration illégale est présentée. Les autorités américaines sont conscientes du fait qu'un stock de trois à quatre millions d'immigrants illégaux (Papademetriou (1993)) corrode l'esprit de la loi dans tous les domaines. En 1986, une loi - The Immigration Reform and Control Act (IRCA) - permet aux immigrants clandestins de légaliser leur présence et donc d'avoir accès à la citoyenneté américaine et de faire venir les membres de leur famille. Dans l'esprit du législateur, il y avait entre autres l'idée que les immigrants clandestins avaient des circonstances atténuantes du fait de la complaisance passée des autorités américaines. Il s'agissait donc de prendre un nouveau départ et cela était marqué dans un second volet de la loi, relatif aux sanctions financières que les employeurs de clandestins encourraient. Evidemment, ces sanctions ne sont pas vraiment appliquées. Un des résultats de la loi votée en Octobre - ou plutôt de sa discussion - et que le nombre d'entrées de clandestins a probablement battu un record en 1986. Cela peut être déduit du nombre des clandestins appréhendés à la frontière. Dans les années précédant 1986, le flux en était de 1,2 million, mais il atteint 1,7 million en 1986 pour revenir progressivement, après une baisse de 25%, au niveau de 1,2 million. On peut se demander si la majeure partie des personnes appréhendées ne sont pas celles qui ne choisissent pas des filières semi-officielles. Remarquons aussi qu'une loi de 1990 contient des dispositions allant dans le sens du premier volet libéral de la loi de 1986. Il est clair que les Présidences du Mexique et des Etats-Unis

se répartissent les rôles quant à la propagande concernant l'immigration. Le Président Salinas tonne "Ou vous acceptez les tomates mexicaines ou vous acceptez les cueilleurs de tomates mexicains".

Pour terminer avec l'introduction de cette partie, je voudrais placer le problème de l'immigration dans un cadre plus large que celui des Etats-Unis. Il est clair que, dans la configuration mondiale actuelle, dès qu'un pays est un peu plus riche ou souffre moins de chômage, il attire les immigrants. C'est le cas des Nouveaux Pays Industriels - l'exemple de Taïwan est frappant de ce point de vue - et des pays traditionnels d'émigration de la C.E.E. qui enregistrent maintenant une balance positive des flux d'entrées non seulement du fait du retour de certains nationaux mais aussi de l'arrivée de personnes originaires du Tiers-Monde. Mais du côté de la demande, c'est incontestablement la manière dont l'Allemagne et le Japon vont répondre au pari américain qui doit retenir notre attention. Je vais considérer brièvement le cas du Japon. La revue International Migration, publiée par l'I.O.M. (International Organization for Migration) a consacré en 1993 un numéro double aux papiers présentée à une conférence qui s'est tenue à Tokyo en Octobre 1992. "Le Japon et les migrations internationales". Les ministères des Affaires Etrangères et du Travail voulaient un forum pour redorer le blason du Japon de ce côté là, pour obtenir des informations sur les politiques d'immigration des autres pays et tâter le pouls des spécialistes de la question-bureaucrates, universitaires et autres. Pour qui a des informations même vagues sur le Japon, le sujet est croustillant. La plupart des spécialistes s'accordent à reconnaître qu'il y aura des difficultés. On estime qu'il y a environ un million de travailleurs étrangers au Japon. La moitié réside légalement dans le pays et un grand nombre ont eu des grands parents vivant au Japon (les Coréens par exemple). L'autre moitié travaille illégalement au Japon et quand on connaît le degré de contrôle social dans ce pays aussi bien horizontal (par les personnes privées) que vertical (par les institutions officielles, dont la police), on comprend que quasiment chaque travailleur clandestin est là parce que certaines autorités le veulent bien. Il semble que 35 000 de ces clandestins aient été "repérés" ces dernières années et que la plupart d'entre eux ait été déportée ; de manière plus crue, cela veut dire qu'ils étaient devenus indésirables pour des raisons fort diverses. Les autorités japonaises sont fort conscientes des critiques qui leur viennent de partout au sujet du traitement réservé aux clandestins en particulier, critiques venant surtout des pays d'Asie dont ces gens sont originaires. Nous ne devons pas être étonnés de lire que ces gens n'ont pas accès aux assurances sociales, qu'il leur arrive de ne pas être payés etc....

L'équation que les autorités doivent résoudre est simple à définir. D'une part, il est indispensable que le Japon s'internationalise d'une façon ou d'une autre - le ministre des affaires étrangères l'a répété au cours de cette conférence : et il est encore plus nécessaire que tout le monde le sache - ne serait-ce que pour pouvoir affronter la concurrence internationale avec une population

vieillissante et une Amérique qui prétend fixer les règles du jeu. D'autre part, les succès du Japon sont dûs en partie à une certaine organisation de la société japonaise, sans qu'on sache exactement la part qui en revient à la culture et à l'homogénéité ethnique du pays. L'immigration ne risque-t-elle pas de déstabiliser le système interne même si dans le court terme, elle permet de réduire les coûts ? Il faudrait pouvoir continuer à fermement "parquer" la population immigrée pour que la population japonaise déjà en désarroi du fait de la (lente) montée du chômage - certains estiment que le secteur moderne de l'économie japonaise pourrait se défaire aisément de 10% de sa force de travail - ne réagisse pas d'une façon ou d'une autre, et par exemple par un manque de confiance envers les élites dont l'autorité s'erroderait. Mais une politique trop rigoureuse envers les immigrés pourrait déclencher des réactions négatives de la part des voisins asiatiques du Japon et chez les immigrés eux-mêmes si leur nombre dépasse un certain seuil. Comment naviguer entre le Scylla d'un processus d'internationalisation pouvant détruire l'organisation japonaise qui constitue un des atouts majeurs du pays (sans compter l'attachement direct des Japonais à l'homogénéité ethnique de leur pays) et le charybde d'une trop faible ouverture à l'extérieur alimentant la méfiance des partenaires du Japon couplée au vieillissement de la population et à la "sclérose" de certains aspects du système de gestion de la main d'œuvre. Certes, l'élite japonaise nous a montré par deux fois en moins d'un siècle qu'elle pouvait s'adapter et il sera intéressant de vérifier l'état de ses capacités d'adaptation créatrice.

Il y a deux ou trois idées reçues dont il faut faire justice dès le début.

(i) D'abord, c'est que l'évolution technologique ferait qu'il n'y aurait littéralement plus de demande de travail dans les pays riches. Cette opinion est assez répandue en Europe et mène à l'idée de la réduction drastique du temps de travail. Il s'agit d'un des avatars d'une certaine vision post-moderniste qui date des années 1960 et selon laquelle nous ne serions plus dans une civilisation du travail. Les porteurs de cette vision sont des fractions des N.M.S mais si leurs idées sont relayées avec autant de fracas, c'est qu'il s'agit de justifier le chômage en Europe, et particulièrement en France.

(ii) Pour rendre compatible cette vision des choses avec l'immigration massive dans certains pays, dont les Etats-Unis en premier lieu, il faut avoir une vision de ce phénomène en termes de "push" et non en termes de "pull". Dans certains cercles internationaux, Onusiens en particulier, on a diffusé l'image -au sens propre aussi, car des films ont été mis en scène- de fractions entiers de peuples pauvres cherchant à entrer dans les pays riches, tandis que les habitants des pays riches -qui auraient des intérêts totalement convergents- sont déchirés entre l'intérêt égoïste et la générosité, l'intérêt égoïste l'emportant à la fin. En fait, s'il est incontestable que la poussée à l'immigration est très forte, il n'est pas moins contestable qu'il y a des intérêts très puissants (une grande partie des capitalistes pour la main-d'œuvre bon marché et une partie de l'appareil d'Etat pour ce motif et d'autres raisons

de type géopolitique) qui vont dans ce sens. La police des frontières des E.U a refoulé annuellement, au cours des années 1980, un million de personnes tentant d'entrer sur le territoire de ce pays ; 1.250.000 en 1983 selon M.Jones (1990) et il estime qu'un nombre équivalent de personnes a réussi à passer "clandestinement". Quand on est en présence de phénomènes d'une telle ampleur, on doit admettre non seulement qu'il y a des intérêts privés très puissants dans le pays d'accueil qui favorisent leur existence, mais aussi des volontés politiques. Il y a aussi des intérêts -ceux des salariés les moins qualifiés en particulier - qui sont affectés par ce processus. Certains groupes particulièrement touchés tentent de s'opposer à ce processus mais ils sont en porte-à-faux.

(iii) La volonté de masquer les contradictions éventuelles d'intérêt dans chaque pays - dans les pays d'accueil en particulier - à propos de cette question a des effets pervers à plusieurs niveaux. En particulier au niveau du racisme. C'est que certains auteurs de "droite" (les tenants de la "pureté raciale") et certains auteurs de "gauche" (les tenants de l'idéologie de nations prolétaires opposées aux nations riches qui "oublient" que c'est le fascisme italien qui a le premier utilisé le terme de nation proléttaire pour légitimer les revendications italiennes de l'époque) se retrouvent implicitement d'accord sur l'idée d'invasion, les premiers pour l'estimer illégitime, les seconds pour la juger légitime. Il ne s'agit pas d'être angélique; Il est clair que le différentiel de croissance démographique entre pays pauvres et pays riches aura des conséquences géopolitiques. Par exemple, on estime en général, que la population blanche non hispanique sera minoritaire aux Etats-Unis dans moins d'un demi-siècle. De même, la domination européenne au 19e siècle ne peut pas s'expliquer sans prendre en compte la composante démographique et même le phénomène de la colonisation peut, à la limite et dans certains cas, être envisagé en termes démographiques. Il est clair aussi que les immigrants de fraîche date d'une origine donnée cherchent à poser dans le sens de l'entrée de nouveaux immigrants de la même origine et que les gouvernements des pays d'origine et du pays d'accueil jouent un jeu très complexe et que l'immigration est aussi, dans les temps présents, une composante d'une politique d'alliance (les Etats-Unis et le Mexique, la France et les pays arabes, l'Allemagne et la Turquie, etc.). Mais surtout, jusqu'au début du XXème siècle le continent américain a servi d'exutoire à l'Europe. Commençons donc par l'histoire.

#### **A - les suggestions de l'histoire.**

Sous ce titre pompeux, je mets quelque chose de très banal. J'essaye de faire ressortir quelques points qui me paraissent récurrents dans principalement deux livres d'histoire très souvent cités : M.Jones (1990) et L. Dinnerstein et Alii (1990). Il s'agit en quelque sorte de livres d'histoire

pour le grand public et leurs auteurs semblent être des humanistes pleins de tolérance dans la tradition américaine classique.

Mais auparavant, dressons un bref bilan statistique très peu raisonnable. On peut grossièrement distinguer quatre périodes :

- Au cours des 17 et 18e siècles, les immigrants sont principalement de langue anglaise. Mais la lutte pour l'indépendance (il s'agit en partie d'une révolution et en partie d'une lutte pour l'indépendance, contrairement aux révoltes française et russe) trouve déjà des communautés d'origine diverses mais principalement d'Europe de l'Ouest (si on met l'Allemagne à l'Ouest de l'Europe).

- Après l'interruption de l'immigration de 1783 à 1815 qui permet la stabilisation d'un sentiment national américain, l'immigration en provenance d'Europe de l'Ouest reprend de plus belle pour atteindre des sommets au début des années 1880 : quatre millions de personnes nées à l'étranger font plus de treize pour cent de la population totale.

- C'est au cours des années 1880 que l'immigration annuelle qui était pour les quatre cinquièmes en provenance d'Europe de l'Ouest avant 1880 bascule quant à son origine du côté de l'Europe du Centre, de l'Est et du Sud. Les entrées, en provenance de ces dernières régions qui représentaient moins de 20% des entrées totales en 1880, passent à plus de 50% en 1893 pour culminer à 75 % un peu avant 1910. C'est d'ailleurs 1910 qui constitue, selon certains, l'année record du point de vue de la part de la population née à l'étranger dans la population totale : quatorze et demi pour cent.

- Après d'intenses luttes politiques qui auront duré plus de vingt ans, le système des quotas favorisant les pays d'Europe de l'Ouest est voté, quotas d'ailleurs qui ne "mordront" pas vraiment pour ces pays si on ne tient pas compte des réfugiés politiques et de la Guerre. Le système des quotas qui était tourné dès la fin des années 1950 est profondément modifié en 1965.

- La législation de 1965 ouvre la porte des Etats-Unis aux Asiatiques et aux Latino-Américains -.

Le tableau suivant indique l'évolution de la situation. Il s'agit de données des Services de l'immigration et il conserve donc exclusivement les personnes dotées d'un visa d'immigration.

## IMMIGRATION LEGALE 1930 - 1980

période	Nombre d'entrées (en Millions)	Poucentage des entrées				
		Afrique	Asie	Amérique	Europe	Latine
1931-40	0,528	0,3	3,0	30,3	65,8	
1942-50	1,035	0,7	3,1	34,3	60,0	
1951-60	2,515	0,6	6,1	39,6	52,7	
1961-70	3,321	0,9	12,9	51,6	33,8	
1971-80	4,493	1,8	35,3	44,1	17,8	

Mais la véritable explosion a lieu au cours des années 1980, (l'immigration légale est de 7,2 millions pour la période 1981-90), et il semble que les indicateurs démographiques ne sont plus très crédibles du fait de la difficulté de mesurer l'immigration illégale et la fécondité des immigrants. Quant aux prévisions, elles s'affolent littéralement. Alors que les projections officielles de 1988 donnaient 300 millions d'Américains en 2050, le Bureau des Recensements les porte en 1992 à plus de 380 millions. Des estimations donnent pour 1990, une population née à l'étranger de plus de 9% de la population totale et une population active née à l'étranger représentant près de 10% de la population active totale (Borjas et Freeman (1992)) et Abowd et Freeman (1991). Quant à Jones, oubliant l'immigration clandestine et donc le chiffre de 1,25 millions d'immigrants clandestins pour 1983 qu'il avance, il ne retient qu'une proportion de plus de 7% de la population immigrée dans la population totale (évidemment, il y a le problème des saisonniers mexicains qui franchissent clandestinement la frontière).

1. Il semble que deux types d'évènements tendent à distendre le lien que les immigrants, ou leurs descendants, ont avec leur société d'origine, si l'on met à part le simple déroulement du temps et la succession des générations.

D'une part, des évènements importants qui mobilisent l'énergie et l'attention des différents groupes qui ont trait à la situation du pays d'accueil pris comme un tout et qui n'ont pas la caractéristique d'impliquer ces groupes selon leurs origines. Les deux exemples typiques qui peuvent être cités à l'appui de cette idée banale sont ceux de la guerre d'indépendance et de la guerre entre le Nord et le Sud. Pour ce qui est de la guerre d'indépendance, les groupes définis par leur origine

nationale se sont partagés à peu près de la même façon entre indépendantistes et loyalistes à la couronne d'Angleterre (même l'idée que les "Ecossais" et les "Irlandais" se soient massivement retrouvés dans le camp de l'Indépendance semble être un mythe). Quant à la guerre entre le Nord et le Sud, elle a vu le triomphe de l'environnement américain comme déterminant des prises de position: quelles que fussent leur origine nationale, les résidents de chaque Etat ont été loyaux au camp auquel l'Etat en question appartenait, si évidemment l'on excepte les Noirs, leurs intérêts étant liés à la victoire du Nord, mais ici encore indépendamment de leurs origines.

D'autre part, l'arrêt ou le faible niveau de l'immigration pendant une certaine période a pour conséquence de mettre en avant les problèmes locaux et de diminuer l'intensité des clivages ethniques. Encore deux exemples. La faiblesse de l'immigration de l'Indépendance à 1815 a contribué à la formation d'un sentiment national dans ce pays. Il en est de même pour la période 1920-1960. On peut même soutenir qu'autrement, l'issue de la grande crise économique de 1929 n'aurait pas été Roosevelt mais des luttes interethniques très graves.

2. Même après plusieurs générations, les ethnies minoritaires, vivent très mal le fait que leurs pays d'origine soient mis en cause dans des actions violentes. Le cas des "Allemands" (et même des "Irlandais") est plein d'enseignements non seulement avant et pendant la Première Guerre Mondiale (une guerre interimpérialiste où tous les Etats européens y avaient mis du leur) mais aussi avant la Deuxième Guerre Mondiale où on aurait pu imaginer que les Américains d'origine allemande se seraient beaucoup plus vite désolidarisés du Gouvernement allemand (il est vrai qu'Hitler est aussi la conséquence de l'humiliation nationale allemande). Remarquons cependant que de nombreux Américains d'origine allemande changent de nom après la Première Guerre Mondiale, choqués par le traitement dont ils avaient fait l'objet. Décidément, les Allemands n'auront jamais eu beaucoup de chance avec les Etats-Unis car il s'en est fallu peut-être de peu que ceux-ci ne soient aussi de culture allemande. De ces brèves remarques, on peut tirer deux enseignements. D'une part, il est incontestable que la culture W.A.S.P. (White Anglo-Saxon Protestant) a joué un rôle de creuset déterminant dans la constitution de la nation américaine (il est aussi clair que le creuset ne fonctionne plus depuis près de vingt ans). D'autre part, les Américains n'ont jamais été des vainqueurs très vindicatifs, à l'égard des Européens en particulier (leur inflexibilité à l'égard du Vietnam tient peut-être au fait qu'ils y ont perdu la guerre). Ceci laisse présager que les vagues d'immigration actuelles en provenance d'Amérique Latine, d'Asie et d'autres parties du monde vont jouer un rôle dans les relations que le leader mondial actuel entretient avec les pays d'origine.

3. Il semble que dans les périodes où l'immigration a été importante, la marginalisation d'une partie de la population ait été significative. Cela est assez compréhensible. Les nouveaux immigrants sont des gens vulnérables. Ils sont souvent obligés d'accepter des postes en deçà de leurs qualifications et quand ils ont le bonheur d'occuper des postes correspondant plus ou moins à leurs qualifications, ils sont moins payés que les autochtones. Si l'on ajoute à cela le besoin qu'ils ressentent de se grouper pour s'entraider quand le regroupement n'est pas la simple conséquence des mécanismes du pays d'accueil, on comprend la création des poches de pauvreté. De plus, c'est avec la partie la plus vulnérable des autochtones que les nouveaux immigrants entrent en concurrence. Il arrive que ces autochtones ne peuvent donner de la voix. Un exemple nous est fourni par les Noirs du Nord qui vers 1850 ont souffert de la concurrence des nouveaux immigrants. Cependant, les thèses nativistes de l'époque mettaient l'accent selon Jones (1990), sur l'aspect corrupteur des nouveaux immigrants qui apportaient avec eux les idées rétrogrades de l'Europe d'alors et non pas sur l'aspect "économique". Cela tient au fait que les Noirs n'avaient pas accès à la fabrication d'une quelconque idéologie. Les Noirs sont encore les premiers touchés par l'immigration des décennies 1970 et 1980 mais maintenant ils peuvent exprimer qu'ils sont des opposants résolus à l'immigration, allant souvent jusqu'à adapter des comportements de "Petits Blanc" coloniaux, mais en situation de faiblesse.

4. Dans le système économique libéral des Etats-Unis d'alors, aux antipodes du système colonial français où les salariés français ne souffraient pas globalement de la concurrence des colonies, ce sont les plus vulnérables des autochtones qui souffrent de l'immigration. Evidemment, ce sont les classes aisées et particulièrement les capitalistes qui bénéficient le plus de ces flux. Il est intéressant de noter que certaines organisations ouvrières sont, au cours de la deuxième moitié du 19e siècle, très conscientes de cela. Certaines avancent l'argument que les salariés ont le droit d'être protégés de la concurrence de la main-d'œuvre étrangère de même que les capitalistes sont protégés par les barrières douanières.

Il y a deux configurations où les capitalistes sont tièdes quant à l'immigration. C'est principalement quand ils soupçonnent que les nouveaux arrivants draînent un fort contingent d'activistes syndicaux ou révolutionnaires et seulement très secondairement quand il y a une crise due à un déficit de la demande globale dans une situation où le pays est protégé de la concurrence internationale. Les immigrants d'europe de l'Est et du Centre ont joué un grand rôle dans la mise en place de syndicats ouvriers à la fin du 19e et au début du 20e siècle et il semble bien que cela a contribué à fissurer le front des capitalistes lors des grands conflits politiques qui ont mené à la loi des quota des années 20. L'épisode du bateau entier de révolutionnaires immigrés expulsés vers

l'U.R.S.S. autour de 1920 suggère que dans l'isolationisme américain, il n'y aurait pas seulement la crainte que les conflits européens ne précipitent encore les communautés ethniques les unes contre les autres mais ainsi la peur de la révolution venant d'Europe. Il aura donc fallu une guerre mondiale et une révolution communiste pour que les Américains s'accordent sur un répit qui permettrait la constitution d'une nation. Loin de moi l'idée de prétendre que les opinions des capitalistes sont homogènes sur cette question, mais il est clair que même les capitalistes qui n'utilisaient pas de main-d'œuvre immigrée n'étaient pas nécessairement des fanatiques de l'anti-immigration.

La manière dont les employeurs ont utilisé les nouveaux arrivants comme briseurs de grève au cours des trente dernières années du 19e siècle paraît comique, n'était la gravité des enjeux. Les tout nouveaux immigrants étaient utilisés contre les immigrés moins récents qui eux-mêmes auraient été utilisés quelques années auparavant contre d'autres immigrés, et ce dans une chaîne à plusieurs maillons, dont l'un était constitué par les Noirs migrant du Sud vers le Nord..

Cependant, si dans ce domaine, les intérêts des capitalistes sont clairs, sauf dans les configurations que j'ai indiquées, il n'en est pas de même pour les salariés. C'est que d'abord les salariés n'ont tendance à réagir à la concurrence de nouveaux arrivants que quand ceux-ci n'ont pas la même origine ethnique. Il faut au moins une génération -et peut-être plus- pour que le souvenir de l'origine ethnique du point de vue de l'entraide sur le marché du travail s'estompe et une quantité d'autres facteurs entrent en compte. On peut aller même plus loin dans cette voie. Non seulement les immigrants même installés depuis longtemps font montre d'une certaine suspicion à l'égard de ceux qui réclament l'arrêt de l'immigration qui concerne d'autres groupes ethniques que le leur, mais même leurs descendants se souvenant des difficultés de leurs ancêtres ne peuvent aisément s'engager dans l'activisme anti-migratoire. Ceci implique que dans des pays comme la France et surtout les Etats-Unis, il faille des circonstances exceptionnelles pour que des mesures sévères contre l'immigration soient prises surtout dans la configuration idéologique moderne que nous avons esquissée dans l'introduction. De ce point de vue, il est bien apparent que c'est en période de crise économique que les nouveaux immigrants constituent une cible des mécontentements et que la situation se détend en période de prospérité. Cette thèse banale s'est par exemple vérifiée à la fin du 19e siècle quand le retour vers le haut de la conjoncture économique a restauré la confiance dans l'avenir et les pressions anti-immigration sont devenues moins vives qu'au début de la décennie 1890.

**5. Dans les périodes où l'immigration devient un enjeu politique, il s'agit presque d'une question de vie ou de mort pour les nouveaux immigrants surtout pour ceux qui appartiennent à des groupes**

éthniques faisant l'objet d'un certain ostracisme. Au contraire, les intérêts , les soucis et les passions du reste de la population sont plus diffus.

Dans un système où le processus électoral est important, les hommes politique sont très conscient de cela. Tel parti a systématiquement tenté, à certaines périodes, de recueillir les voix de certains immigrants en se prononçant pour une politique de la porte ouverte tandis que tel autre, a, au contraire, désiré fermer cette porte pour le principal motif qu'elle alimentait en voix le parti adverse. Les positions respectives des Fédéralistes et des Républicains à la fin du 18e siècle sont intéressantes de ce point de vue. Auparavant, les Républicains craignaient comme la peste l'immigration de Royalistes et faisaient fête aux républicains européens, et parmi eux les Irlandais que les Fédéralistes avaient en horreur. Quand les Républicains ont pris conscience que leurs craintes au sujet des Royalistes étaient vaines, ils ont pris nettement parti pour l'immigration. Devant cette situation, les Fédéralistes ont commencé à pencher pour un filtrage de l'immigration ou tout au moins de la naturalisation. Les mesures prises par les Fédéralistes furent largement inopérantes et ceux-ci encoururent la haine implacable des immigrants. Dès 1800, il était clair que si les Fédéralistes désiraient survivre politiquement, il fallait que, da manière crédible, ils changent de position sur l'immigration.

Cependant, c'est au niveau de l'élection présidentielle qu'il semble que l'importance des votes des groupes immigrés soit le plus claire. Il a été très rare qu'un homme politique fût élu à la Présidence des Etats-Unis qui prenait constamment position contre l'immigration. L'exemple le plus connu est celui de W.Wilson. Il avait placé dans son livre "History of the American People" les immigrants de l'Europe de l'Est et du Sud au dessous même des Chinois (suprême injure) pour leur moeurs et leur manque d'ardeur au travail. Son adversaire au sein du partie démocrate pour la nomination à la candidature à la Présidence avait exploité cette faute. Par la suite, W.Wilson s'évertua à convaincre les nouveaux immigrants qu'il avait changé d'avis. En fait, s'il est élu, c'est grâce à ses positions sur la guerre en Europe, qui devient le sujet brûlant de discorde aux Etats-Unis. Elu Président, il appose son véto à une loi anti-immigration votée par le Congrès. En fait, je vais plus loin. Il semble que la fonction même de Président, dans un régime présidentiel, a tendance à mener le titulaire de la charge à prendre des positions qui ne sont pas trop défavorables à l'immigration. Pendant la longue période qui précède la loi de 1920, nous assistons à une succession de véto émis par des Présidents successifs à des lois anti-immigration votées par le Congrès, véto que celui-ci est bien près à certains moments de surmonter par un vote à la majorité des deux-tiers.

**Remarque :** Jones (1990) a probablement raison d'écrire que les "auteurs" de la loi de 1965 qui désiraient ouvrir la porte à l'immigration et ce dans une perspective de tolérance et d'humanité

(réunification des familles), n'avaient pas prévu toutes les conséquences de leur acte législatif : En un mot, ils n'avaient pas vu l'explosion démographique dans le Tiers Monde. Il fait aussi allusion à la "rationalité économique" de cette loi. Il faut dire que tous les pays riches avaient besoin de main-d'oeuvre à cette époque; En France, qui contrairement aux Etats-Unis où la guerre du Vietnam montait en puissance, avait clos le chapitre de la guerre d'Algérie, c'est en 1963 que les décisions quant à l'immigration sont prises, et, comme aux Etats-Unis, après une période de faible immigration qui aura duré plus de 10 ans et là de manière clairement énoncée par G.Pompidou : pour des motifs géopolitiques et surtout pour "ne pas avoir un marché du travail trop tendu". Mais c'est au cours des années 1970 que l'exacerbation de la concurrence internationale dans une situation caractérisée par la pléthore de main-d'oeuvre à bas prix dans les pays en voie de développement et par le mauvais esprit de la main-d'oeuvre des pays riches, que l'immigration a pris son visage actuel aux Etats-Unis.

## **B - Effets économiques de l'immigration.**

Il est banal d'opposer les effets de l'immigration en Australie, jusqu'en 1980 du moins, à ceux de l'immigration aux Etats-Unis. Il semble bien que ces effets peuvent largement s'expliquer en Australie en termes du type d'immigrants - niveau d'éducation et distance culturelle entre immigrants et autochtones (Européens et particulièrement anglophones) - et peut-être surtout en termes des institutions et des buts de l'immigration, un Welfare State qui protège les immigrants très efficacement mis au service d'une géopolitique de peuplement d'un vaste territoire. A l'opposé de ce modèle, on peut en décrire un autre. Une élite pénétrée des enjeux vitaux de la concurrence internationale favorise l'immigration en provenance de pays pauvres et à grande distance culturelle dans le but d'obtenir de la main-d'oeuvre à bas prix -car non seulement les immigrants récents reçoivent des salaires plus bas, à poste de travail donné, mais aussi ils sont souvent surqualifiés par rapport à ces postes. Immanquablement, même si on tient compte de la pluralité des marché du travail, les salaires des autochtones les plus faibles économiquement vont pâtir de cette situation. Si de plus, la politique mécroéconomique n'est pas très expansionniste, le chômage se fera jour. En l'absence d'institutions très puissantes protégeant la partie la plus faible de la population -y compris les immigrants- un cercle vicieux de ségrégation peut se mettre en route caractérisé par la "fuite" de certains autochtones au niveau de l'école, du lieu de résidence, du financement des biens collectifs et finalement de l'Etat de Bien-être. Il est clair que les décideurs économiques ne peuvent ni négliger les conditions de la concurrence internationale, ni la situation du Tiers-Monde avec ce qu'elle présente de risques et de possibilités en termes de main-d'oeuvre, ni le relâchement de la discipline et de l'autorité de la fin des années 1960, dont on peut certainement imputer une partie aux effets

pervers du Welfare State. Mais, il faut noter que la voie est très étroite car d'une part les effets pervers d'une telle politique sont évidents et d'autre part la discipline du marché n'est pas par elle-même un substitut à la discipline intériorisée, celle par exemple de la première révolution individualiste sur laquelle Max Weber a tant insisté. Prenons un exemple très simple qui relève de la théorie de la firme. Les manuels de gestion consacrent souvent de long développements à la nécessaire identification du cadre à son entreprise; Mais tous les stages et experts n'auront pas grand effet si la firme ne garantit pas un minimum de sécurité de l'emploi aux cadres en question. Dans le cas contraire, quelles que soient les méthodes d'incitation, les cadres penseront à se protéger plutôt qu'à servir leur firme.

Je n'ai pas trouvé d'études chiffrées concernant la relation entre internationalisation et éducation dans le sens ci-dessus. Certes, j'ai pris connaissance de nombreuses recherche appliquées concernant l'éducation, mais elles ne disent pas grand chose quand au problème spécifique qui nous retient ici. Au contraire, il existe une abondante littérature de type théorique qui part de la théorie des biens publics locaux pour analyser les problèmes de ségrégation et je l'utiliserai dans la deuxième partie.

Pour ce qui est des études quantitatives de type économétrique, un grand nombre d'articles concernant les Etats-Unis ont été consacrés aux effets sur les salaires en particulier de l'immigration et de l'ouverture croissante du pays. A priori, on peut songer à quatre approches pour traiter de ce problème. On peut d'abord comparer entre eux les marchés locaux (urbains) du travail, qui enregistrent des niveaux d'immigration différents. Ensuite, on peut utiliser des modèles semblables à ceux qui ont été présentés à propos de la tendance à l'inégalité et qui sont plutôt le fait d'économistes du travail. Dans cette perspective, on peut prendre une attitude résolument néo-classique et tenter de quantifier des modèles de commerce international. Finalement, on peut songer à utiliser des modèles macroéconomiques -plus ou moins grands. Je n'ai pas repéré de contributions de ce dernier type et je vais donc me contenter de disserter brièvement sur ce qu'on pourrait en tirer.

## 1. Commençons par les économistes du travail.

a. Une contribution de J.Altonji et A.Card (1991) est représentative de la meilleure littérature concernant l'effet de l'immigration appréhendé dans le cadre des marchés locaux du travail. Cette littérature conclut en général à un effet nul ou très faible de l'immigration sur les salariés des autochtones. Ce n'est pas tout-à-fait le cas de l'article en question bien qu'il ne concerne que les recensements décennaux 1970 et 1980, donc une période antérieure à la grande vague inégalitaire. En bonne logique, il faudrait estimer les équations structurelles qui définissent pour le pays et le fonctionnement des marchés locaux des différents types de travail et de produits et leurs interrelations au regard des processus migratoires. Toutes les contributions estiment des formes

réduites et les interrelations entre les différents marchés locaux ne sont pas vraiment analysées lors du passage à la forme réduite. De telles approches devraient prendre en compte les composantes de la décision de l'immigrant quant au choix de la ville où il ira, étant donné sa décision d'immigrer aux Etats-Unis.

Soit  $Y$  la production de la ville qui peut être ou consommée ou exportée et qui est produite selon une fonction de production à rendements constants à partir de deux catégories de travail, qualifié ( $s$ ) et non qualifié ( $u$ ), dont les prix peuvent varier et d'autres facteurs dont les prix sont fixés et qui ne sont pas explicités. En concurrence, le prix du produit  $q$  est égal à son coût unitaire (minimum)  $c(w_s, w_u)$  où  $w$  représente le salaire.

Soient  $P_s$  et  $P_u$  les populations qualifiées et non qualifiées dont les demandes pas tête pour le bien produit localement sont respectivement  $D_s(q, w_u)$  et  $D_u(q, w_u)$ . Soit  $D_x(q)$  la demande du reste de l'économie pour le bien produit localement. L'équilibre sur le marché du bien requiert

$$Y = P_s D_s(q, w_s) + P_u D_u(q, w_u) + D_x(q)$$

L'équilibre sur les marchés du travail donne

$$P_s L_s(w_s, q) = Y L_1(w_s, w_u), P_u L_u(w_u, q) = Y L_2(w_s, w_u)$$

où  $L$  dénote la fonction d'offre de travail et  $c_i$  la dérivée de la fonction de coût par rapport à la qualité  $i$  de travail, c'est-à-dire le coefficient unitaire d'entrant de travail  $i$ .

Avant l'arrivée de nouveaux immigrants, la part des ouvriers non qualifiés dans la population active est  $\alpha = P_u / P$ . Leur poids dans l'immigration nouvelle ( $\Delta, I$ ) est  $\alpha$ .

Les auteurs différentient totalement le système d'équations ci-dessus pour calculer l'effet de l'immigration sur les salaires et l'emploi. Les formules obtenues font intervenir des élasticités dont nous rappelons d'abord les définitions. Soit  $\eta'_{ij}$  l'élasticité de la demande du facteur  $i$  par rapport au prix du facteur  $j$  dans le cas où la production est supposée constante et  $\eta_{ij}$  l'élasticité sans qu'aucune contrainte ne pèse sur la production.

Rappelons que l'élasticité de substitution entre les facteurs  $i$  et  $j$  est définie par :

$$\sigma_{ij} \equiv \frac{d \log \frac{L_j}{L_i}}{d \log \frac{F_j}{F_i}}$$

quand la relation suivante est satisfaite

$$F_i dL_i + F_j dL_j = 0$$

c.a.d. quand la production est supposée constante.

Comme nous avons supposé les rendements constants nous avons  $\sigma_{ij} = \frac{F_i F_j}{Y F_{ij}} = \frac{c_i c_j}{c_i c_j}$ . Cette hypothèse implique aussi que  $c_{ii} = -\frac{w_j}{w_i} c_{ij}$ .

Comme la production est variable, on suppose qu'elle est égale à la demande  $D(q)$ . Donc :

$$\frac{DL_i}{\partial w_i} = c_{ii} D + (c_i)^2 Dq = \frac{w_i L_i}{Y} \frac{\sigma_{ij} L_i}{w c} + \frac{L^2}{Y^2} Dq$$

Comme  $q = c$ , on a  $\eta_{ii} = -\frac{w_j L_j}{qY} \sigma_{ij} + \frac{qD_q}{Y} \frac{w_i L_i}{qY} = -(1 - s_i) \sigma_{ij} - s_i \eta$  où  $\eta = \frac{d \log D}{d \log q}$  est

l'élasticité de la demande et  $s_i = \frac{w_i L_i}{qY}$ . De même  $\eta'_{ii}$  est obtenue en supprimant le terme  $s_i \eta$

dans  $\eta_{ij}$ . Quant à  $\eta_{ij}$ , elle est égale à  $(1 - s_i) \sigma_{ij} - s_i \eta$ .

La différenciation des équations d'équilibre donne

$$\lambda_u (\alpha/a) \Delta I/P = (\eta_{uu} - \varepsilon_u) \Delta \log w_u + \eta_{us} \log w_s$$

$$\lambda_s [(1 - \alpha)/(1 - a)] \Delta I/P = \eta_{su} s \log w_u + (\eta_{ss} - \varepsilon_s) \Delta \log w_s$$

où  $\lambda_u = (Y - Y_u - k_1 Y_s)/Y, k_1 = a(1 - \alpha)/[\alpha(1 - a)]$

$$\lambda_s = (Y - k_2 Y_u - Y_s)/Y, k_2 = \alpha(1 - a)/[a(1 - \alpha)]$$

On en extrait :

$$d \log w_u = \beta_u d(I/P) \text{ et } d \log L_u = \varepsilon_u \beta_u d(I/P)$$

$$\text{où } \beta_u = -\lambda_u (\alpha/a) - \lambda_s \frac{1 - \alpha}{1 - a} \eta_{us} / (\varepsilon_s - \eta_{ss})$$

---


$$(\varepsilon_u - \eta_{uu}) - \eta_{us} \eta_{su} / (\varepsilon_s - \eta_{ss})$$

Dans le cas où  $\alpha=a$ , c.a.d. où l'arrivée d'immigrants ne modifie pas la proportion de travailleurs non qualifiés dans la population totale, et donc  $\lambda_u = \lambda_s = \lambda_u$ , qui est alors la part de la production qui est exportée hors de la ville. Dans ce cas  $\beta_u$  peut s'écrire sous la forme  $\lambda b_u$  où :

$$b_u = \frac{-1 - \eta_{us}/(\varepsilon_s - \eta_{ss})}{(\varepsilon_u - \eta_{uu}) - \eta_{us} \eta_{su} / (\varepsilon_s - \eta_{ss})}$$

Pour des valeurs raisonnables des élasticités des demandes et des offres,  $b_u$  est compris entre -0,3 et -0,5. Le fait que  $\lambda$  est plus petit que 1 placerait donc l'élasticité du salaire des ouvriers non qualifiés par rapport à l'immigration au dessous de -0,5 et le fait que l'immigration porte plutôt sur du travail non qualifié tendrait à le replacer en dessous de -1.

L'estimation de  $B_u$  en coupe instantanée sur les villes américaines rencontre une difficulté évidente. C'est que, tout au moins en principe, la distribution des immigrants entre les villes n'est pas exogène et dans cette optique les immigrants ont peut être tendance à se concentrer dans les cités où les salaires moyens sont les plus hauts, de manière structurelle.

Plus précisément, il s'agit d'estimer pour certaines dates  $t$  (en l'occurrence  $t = 1970, 1980$ ).

$$\log w_{ujt} = B_0 + B_u(I/P)_{jt} + \varepsilon_{j+jt}$$

où  $\varepsilon_j$  est une erreur aléatoire qui peut être correlée avec  $(I/P)_j$  mais qui ne dépend pas de  $t$ , qui est donc une caractéristique structurelle et  $\mu_{jt}$  est une erreur aléatoire indépendante de  $(I/P)_{jt}$ . Au lieu d'estimer une telle équation pour  $t = 1970$  et  $t = 1980$ , c.a.d. en coupe instantanée et donc au lieu d'obtenir des estimations biaisées, on estime pour  $t = 1970$  :

$$\log(w_{t+1}/w_t) = B_u[(I/P)_{t+1} - (I/P)_t]$$

et l'estimateur  $\hat{B}_u$  aurait alors les propriétés habituellement requises.

Les auteurs distinguent quatre classes de travailleurs autochtones non qualifiés (qui ont arrêté leurs études au mieux à la fin du secondaire) en croissant Noir-Blanc et Homme-Femme. Les données sont celles des recensements de 1970 et 1980 qui distinguent entre aires métropolitaines. Les auteurs retiennent des échantillons pour chaque groupe, tirés eux-mêmes des échantillons officiels associés aux recensements. Le tableau suivant donne les résultats de l'estimation pour les quatre classes groupées. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces résultats sont décevants. En coupe instantanée, l'immigration aurait un effet négatif sur l'emploi des autochtones, mais un effet positif sur leur salaire, tandis que la méthode des différences premières donnent des résultats inverses. Aussi, les auteurs instrumentent-ils l'estimation en termes de différence première, partant de l'idée que la distribution géographique de l'immigration additionnelle correspond à la distribution des immigrés initiaux. Plus précisément, la variation  $\Delta I/P$  entre 1970 et 1980 est d'abord regressée sur le rapport  $I/P$  de 1970 et son carré. Ceci améliore quelque peu les résultats.

le tableau suivant liste les résultats obtenus avec les erreurs- standard entre parenthèses.

**ELASTICITE DE CERTAINS RESULTATS CONCERNANT LES AUTOCHTONES  
NON QUALIFIES A LA PART DE L'IMMIGRATION DANS LA POPULATION**

Résultats	Coupe instantanée		Différence première	
	1970	1980	Non-instrumentée	Instrumentée
Emploi/Population	-0,240 (0,074)	-0,054 (0,060)	-0,404 (0,097)	0,085 (0,144)
Log du revenu hebdomadaire	0,467 (0,165)	0,018 (0,112)	-0,262 (0,228)	-1,205 (0,342)

b. G. Borjas, R. Freeman et K. Katz (1992) examinent l'effet du commerce international (caractérisé au cours de la période étudiée, les années 1980, par un déficit important de la balance commerciale) et de l'immigration sur l'offre nette des différentes catégories de travail et en conséquence sur les salaires relatifs. Ils estiment que 30 à 50% du déclin relatif des salaires des autochtones n'ayant pas fini le secondaire sont attribuables à l'accroissement du poids relatif de l'extérieur dans l'économie. La raison en est évidemment que les Etats-Unis échangent des biens à fort contenu de travail qualifié contre des biens à fort contenu de travail non qualifié et que l'immigration, disons à partir de 1970, est (pour des raisons tenant au niveau de développement des pays d'origine) est surtout le fait de travailleurs peu qualifiés.

La stratégie est très simple. Simpliste, disent les spécialistes du commerce international. Raisonnant sur la base de 64 types de travail, croisement des distinctions selon le sexe (deux groupes), l'éducation (4 groupes) et l'expérience (8 groupes) et de 21 secteurs de l'industrie manufacturière, on suppose que les coefficients d'intrants de forces de travail sont fixes dans chaque secteur pour calculer les augmentations des demandes de travail dues aux augmentations des exports et les diminutions implicites des demandes de travail dues aux augmentations des imports. Les variations sont calculées ou bien en hommes-heures ou bien en "unités d'efficacité" basées sur les salaires relatifs moyens de la période couverte, soit 1963-1987.

**OFFRE NETTE DE TRAVAIL ASSOCIEE AUX ECHANGES INTERNATIONAUX  
EN POURCENTAGE DE LA POPULATION EMPLOYEE**

	1973-1975	1979-1981	1 982	1 984	1 985
En homme-heures	-0,25	-0,30	0,08	1,30	1,63
En unités d'efficacité	-0,35	-0,44	-0,12	1,03	1,34

Il est clair que l'inflexion se produit au début de la décennie 1980. Elle n'est pas seulement dûe au déficit de la balance mais aussi au fait que la part du total import + export dans la production passe de 16% en 1970 à 25% en 1990 car les exports incorporent, à valeur égale, moins de travail (en homme-heures) que les imports. Ceci se vérifie en 1982, 84 et 85 en comparant les pourcentages en homme-heures à ceux en "unités d'efficacité".

On estime qu'environ 800 000 personnes actives ont immigré annuellement (immigration légale et clandestine) aux Etats-Unis sur la décennie 1980-1990.

#### PART DES IMMIGRANTS DANS LA FORCE DE TRAVAIL DES ETATS-UNIS

	1 980	1 983	1 986	1 988
Sexe masculin	7,0	7,9	9,2	9,9
sexé féminin	6,8	7,2	8,0	6,6
TOTAL	6,9	6,9	8,6	9,3

Le tableau suivant liste le degré d'instruction des autochtones du sexe masculin et des immigrants du sexe masculin de 1980 à 1988.

#### DISTRIBUTION SELON LE DEGRE D'INSTRUCTION DES IMMIGRANTS ET DES AUTOCHTONES (*Sexe masculin, pourcentages*)

	1 980		1 988	
Années d'études	Immigrants	Autochtones	Immigrants	Autochtones
Moins de 12 ans	39,6	22,7	36,0	15,3
12 ans	22,4	37,9	22,6	36,0
13-15 ans	16,3	19,2	16,2	24,6
16 ans et plus	21,7	20,7	25,1	24,0

Comme les auteurs cherchent à expliquer l'évolution du salaire relatif des salariés non qualifiés, ils estiment pouvoir raisonner en termes d'offre nette relative de salariés non qualifiés. Une des approches suivies consiste à identifier salariés non qualifiés à individus n'ayant pas fini leurs études secondaires et donc à raisonner sur deux classes de salaires (ceux n'ayant pas fini leur

secondaire, ceux l'ayant fini), et après avoir évalué la contribution de l'extérieur à l'offre nette relative de la première classe, multiplier par l'élasticité du salaire relatif de la première classe par rapport à son importance relative.

Le tableau suivant retrace les étapes du calcul.

### PART DE L'EXTERIEUR DANS L'EVOLUTION DU SALAIRE RELATIF DES NON-QUALIFIES

	1 980	1 985	1 988	1985-1980	1988-1980
Offre nette relative d'autochtones					
<b>1- Moins de 12 ans d'études</b>	0,123	0,087	0,082		
<b>2- 12 ans et plus</b>	0,877	0,913	0,918		
Total (autochtones + immigration+commerce extérieur)					
<b>3- Moins de 12 ans</b>	0,142	0,115	0,109		
<b>4- 12 ans et plus</b>	0,924	0,990	0,997		
<b>5- Log [3/1]</b>					
- Log [4/2]	0,092	0,200	0,210		
<b>6- Différence</b>					
Log $w_u$ - Log $w_s$	0,390	0,470	0,481	0,080	0,091
<b>7- Différence expliquée par l'extérieur avec une élasticité de 0,322</b>	0,030	0,064	0,068	0,034	0,038

Comparant les lignes (6) et (7), on conclut que l'extérieur a pu expliquer moins de 50% de la diminution du salaire relatif des travailleurs ayant moins de 12 ans d'études, sur la base d'une élasticité intermédiaire de 0,322 (les auteurs utilisent aussi 0,20 et 0,50).

En dehors des critiques qu'on peut adresser au traitement du commerce international, deux remarques s'imposent. D'une part, tout le monde reconnaît que les immigrés de fraîche date gagnent moins - à compétence égale - que les autochtones. Ceci implique qu'on ne peut pas assimiler immigration et accroissement naturel des autochtones. Du fait de leur vulnérabilité et de leurs

habitudes passées, les immigrés de fraîche date en provenance de pays plus pauvres que le pays d'accueil mettent leurs concurrents autochtones dans une situation très difficile. Cependant, tout dépend en un sens de ce degré de concurrence que les institutions et les comportements du pays d'accueil fixent. On peut très bien concevoir une séparation institutionnelle et politique telle que les travailleurs autochtones partagent avec les capitalistes les fruits de l'exploitation de certains immigrés. Cela a été le cas en France de 1962 à 1974. Une telle situation a moins de chance de se remontrer aux Etats-Unis. Cependant, quelque soit le point de départ institutionnel, un flux soutenu d'immigration (au-dessus des capacités d'intégration du pays) finit par faire sauter ces barrières dans les sociétés modernes du fait de la dissolution du lien national, et les capitalistes se retrouvent directement les seuls bénéficiaires de ce phénomène. J'écris directement car les effets indirects peuvent-être négatifs par des effets de composition ou de concurrence internationale. D'autre part, les auteurs se réjouissent de la valeur explicative de leur approche, qu'ils comparent avantageusement aux tentatives d'explication de la dualisation de la société en termes d'évolution technologique ou de diminution du pouvoir des syndicats ouvriers. Mettre conceptuellement sur le même plan tous ces facteurs, c'est faire montrer d'une conception bien additive de la réalité sociale. Une lutte aigüe entre groupes sociaux, qui se déroule aussi au niveau de l'Etat, caractérise la situation politico-sociale des pays développés depuis le début des années 1970. Et l'immigration comme le commerce internationale ou la mise en cause des syndicats ne sont que des composantes de cette lutte de laquelle les salariés les plus faibles ne semblent pas sortir vainqueurs.

## 2. Les spécialistes du commerce international.

Adoptons le point de vue de la concurrence pure et parfaite envisagée comme un mécanisme technocratique.

Raisonnons de manière agrégée et distinguons deux facteurs de production homogène, travail ( $L$ ) et capital ( $K$ ). La production  $Y$  est une fonction  $F(K,L)$  de  $K$  et  $L$ . Supposons qu'il y ait rendements constants et donc que  $F$  soit homogène du premier degré et de plus qu'elle soit différentiable et que pour tout  $K$  fixé,  $f(K,.)$  soit strictement concave en  $L$ . Si l'économie considérée est fermée au commerce extérieur, la production est  $F(K,L)$ . Fixons à 1 le prix du bien produit ( $Y$ ).

Supposons maintenant un niveau d'immigration de  $\Delta L$ . La production passe à  $F(K,L+\Delta L)$  et les nouveaux travailleurs sont supposés gagner autant que les autochtones, soit la productivité marginale du travail  $F_L(K,L+\Delta L)$ . Les revenus des immigrants sont donc égaux à :

$$F_L(K,L + \Delta L)\Delta L$$

et celui des autochtones à :

$$F(K,L + \Delta L) - F_L(K,L + \Delta L)\Delta L$$

Du fait de la stricte concavité en  $L$  de la fonction  $F(K, \cdot)$

$F(K, L + \Delta L) - F_L(K, L + \Delta L)\Delta L > F(K, L)$  et donc les autochtones ont un revenu supérieur. Cependant, ce sont les revenus du capital qui augmentent car  $F_L(K, \cdot)$  est par hypothèse une fonction décroissante de  $L$  quand  $K$  est fixé.

On a donc abouti, sur la base d'une approche très simple, à une conclusion de bon sens, à savoir que l'immigration entraîne effectivement une amélioration du sort des autochtones, mais que les revenus du travail indigène en pâtissent. Si l'on admet que les travailleurs nés à l'étranger gagnent moins que la productivité marginale du travail, cela ne peut qu'augmenter la part du gâteau revenant aux autochtones.

Evidemment, on peut compliquer le modèle ci-dessus ou bien en distinguant plusieurs types de travail ou bien en introduisant des effets externes du point de vue de la firme ou de l'individu. Certains auteurs ont par exemple fait remarquer que si on tenait compte des effets externes du faible degré de qualification des immigrés sur les autochtones, on pourrait inverser les conclusions ci-dessus. Dans cette optique, je vais présenter un type d'analyse assez connu. Certains économistes soucieux de conserver l'idée du mécanisme concurrentiel en la restreignant aussi peu que possible (par l'élimination de contrats jugés impossibles à conclure), mais contraints de présenter des résultats nouveaux qui tiennent compte de certaines interrogations de la profession se sont rabattus sur la technologie ou tout au moins sur une analyse en termes de forme réduite qui dispense d'analyser les interactions sociales.

L'idée est d'obtenir des rendements d'échelle croissants non pas au niveau de la firme - ce qui interdirait de raisonner en termes de concurrence - mais au niveau du secteur ou du pays en s'appuyant sur des effets (ou économies) externes dont on ne sait pas toujours s'il s'agit d'une forme réduite des interactions sociales - c.a.d. s'il s'agit d'économies externes "technologiques" ou dites pécuniaires. Dans cette optique, Lucas (1990) s'est interrogé sur les raisons de ce qui lui semble être un paradoxe. Comment expliquer la pression importante à l'émigration des pays pauvres vers les pays riches et ce qui lui semble être la faible tendance des capitaux des pays riches à aller s'investir dans les pays pauvres ?

Lucas part de la constatation suivante. La production par tête est quinze fois plus importante aux Etats-Unis qu'en Inde. Si l'on suppose - comme dans l'approche Heckscher-Ohlin, mais contrairement à l'approche en termes d'avantages comparatifs - que les fonctions de production sont identiques dans les deux pays, on aboutit aux difficultés suivantes.

Essayons d'expliquer la différence importante de productivité ( $y$ ) exclusivement par le capital par tête ( $k$ ). Supposons une fonction de production de Cobb-Douglas (à rendements constants).

$$y = Ak^\beta \quad \text{avec } \beta = 0,4$$

La rente par unité de capital est égale à la productivité marginale du capital :

$$r_i = A\beta k_i^{\beta-1} = \beta A^{1/\beta} y_i^{(\beta-1)/\beta}$$

$i = 1$  pour les Etats-Unis et  $i = 2$  pour l'Inde.

Donc  $\frac{r_2}{r_1} = \left(\frac{y_1}{y_2}\right)^{(1-\beta)/\beta} = 15^{3/2} \approx 58$ . Donc, la rente par unité de capital en Inde serait 58 fois ce qu'elle est aux Etats-Unis - et donc l'épargne américaine devrait se ruer vers l'Inde.

On peut essayer de prendre en compte le "capital humain" défini par le niveau technique de chaque ouvrier pris isolément. Dans cette optique, on dit qu'avec le même stock de capital, un Américain produirait autant que cinq Indiens. La production totale ( $Y$ ) est maintenant une fonction du capital total ( $K$ ), de la population active  $L$  et du niveau technique moyen ( $B$ ).

$$Y = AK^\beta(BL)^{1-\beta}$$

Définissons maintenant  $\bar{y} = \frac{Y}{BL}$  c.a.d. le revenu par unité d'efficacité de travail pour obtenir :

$$\bar{y} = A \bar{k}^\beta \quad \text{où} \quad \bar{k} = \frac{K}{BL}$$

Dans ces conditions,

$$r_i = A\beta \bar{k}_i^{-\beta-1} = \beta A^{1/\beta} \bar{y}_i^{(\beta-1)/\beta} \quad i = 1,2.$$

$$\text{Donc } \frac{r_2}{r_1} = \left(\frac{\bar{y}_1}{\bar{y}_2}\right)^{\frac{(1-\beta)}{\beta}} = 3^{3/2} \approx 5.$$

Une rentabilité du capital cinq fois plus élevée en Inde entraînent des flux de capital massifs en provenance des Etats-Unis.

Il faut donc d'une certaine façon supposer que les fonctions de production sont différentes. Par exemple si  $A_1 > A_2$ , on pourrait conclure qu'un Indien de qualification donné, doté d'un stock de capital donné, serait plus productif aux Etats-Unis qu'en Inde. Lucas propose une "explication" selon laquelle si cet Indien est plus productif c'est qu'il est plongé dans une économie où la qualification moyenne est plus élevée. C'est à ce niveau que se situent les économies externes. Au niveau agrégé, la production par unité d'efficacité s'écrirait donc :

$$\bar{y} = A \bar{k}^{-\beta} B^\gamma, \quad \gamma > 0.$$

où  $B$  est l'efficacité par tête moyenne dans l'économie. Avec cette dernière formulation, Lucas croit pouvoir vérifier que  $\frac{r_2}{r_1} \approx 1$ .

Alors évidemment, l'immigration significative de travail non qualifié aura toutes choses égales par ailleurs un effet significatif important sur la productivité moyenne car elle déprimera  $B$ . Trois questions importantes et peut-être liées se posent. D'abord, nous savons bien que le capital physique

ne se prête pas et que par mobilité du capital entre pays, on fait référence aux investissements internationaux. Ne pas faire allusion au système monétaire et financier international semble pour le moins bizarre. Ensuite, nous savons que les économies externes impliquent même dans le cadre du mécanisme néoclassique de la concurrence, qu'à un même ensemble de données, peuvent être associés plusieurs équilibres fort différents quant aux propriétés d'optimalité qu'ils présentent, c.a.d. que des cercles vicieux pourront coexister avec des cercles vertueux. Et il est difficile de penser la situation des P.V.D. en dehors de ces cercles vicieux. Finalement, ne pas prendre en compte, quand on aborde des questions si vastes, les mécanismes sociaux et politiques hors marché semble quelque peu audacieux.

Revenons maintenant, sans quitter cette tradition, à un type de modèle plus modeste mais plus désagrégié.

Suivant en cela Ruffin (1984), considérons le cas d'un pays suffisamment petit pour que ses actions ne puissent modifier les prix des produits commercialisés sur le marché mondial. On suppose trois facteurs de production, travail non qualifié ( $v_1$ ) capital ( $v_2$ ) et travail qualifié ( $v_3$ ) et deux biens ( $Y_1$  et  $Y_2$ ) (le nombre de facteurs est supérieur au nombre de biens échangés internationalement). Soient  $p_1$  et  $p_2$  les prix des biens 1 et 2 sur le marché international,  $w_1$ ,  $w_2$  et  $w_3$  les prix des services procurés par les différents facteurs ( $w = [w_1, w_2, w_3]$ ). Faisons l'hypothèse de rendements constants. Soit  $a_{ij} = a_{ij}(w)$  le nombre d'unités du facteur  $i$  qu'il faut pour produire une unité du bien  $j$ , quand le coût est minimum. La concurrence implique le plein emploi des facteur et des surprofits nuls du fait des rendements constants.

$$(1) \quad \sum_i w_i a_{ij}(w) = p_j, j = 1,$$

$$(2) \quad \sum_j a_{ij}(w) Y_j = v_i, i = 1, 2, 3$$

Le revenu national  $Y$  est égal à :

$$Y = \sum_i w_i v_i = \sum_i f'_{1i} v_i$$

où  $f'_{1i}$  est la productivité marginale du travail dans le secteur 1 et car  $w_i = p_j f'_{ji}$   $j = 1, 2, 3$ . Il est aussi égal à  $Y = \sum_j p_j Y_j$ .

On montre que  $\frac{\partial Y}{\partial v_h} = w_h$  et donc  $\frac{\partial^2 Y}{\partial v_h \partial v_k} = \frac{\partial w_h}{\partial v_k} = \frac{\partial w_k}{\partial v_h}$ .

Sous des conditions "normales",  $\frac{\partial w_h}{\partial v_h} < 0$ .

On montre alors que pour tout facteur h, il existe au moins un facteur k tel que  $\frac{\partial w_h}{\partial w_k} > 0$ .

A l'équilibre défini par les équations (1) et (2), supposons que nous ayons :

$$(3) \quad \frac{a_{11}(w)}{a_{12}(w)} > \frac{a_{21}(w)}{a_{22}(w)} > \frac{a_{31}(w)}{a_{32}(w)}$$

Remarquons qu'on peut toujours renumeroter les biens pour obtenir les inégalités ci-dessus, mais sous forme non stricte. Les facteurs 1 et 3 sont dits extrêmes tandis que le facteur 2 est dit intermédiaire. Alors une augmentation de la quantité du facteur 2 entraînera une augmentation de  $w_1$  et  $w_3$  tandis qu'une augmentation de la quantité du facteur 3 (resp. facteur 1) entraînera une diminution de  $w_1$  (resp.  $w_3$ ) et une augmentation de  $w_2$ .

Admettons que l'immigration concerne particulièrement le travail non qualifié, que le bien 1 est importé et que le bien 2 est exporté, et qu'un pays développé importe des biens qui incorporent relativement plus de travail non qualifié que les biens qu'il exporte tandis que le capital joue le rôle de bien intermédiaire. Dans ces conditions, on peut prévoir qu'un petit transfert de main d'oeuvre non qualifiée va entraîner une petite diminution des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés.

En fait, dans une étude récente, Kuhn et Wooton (1991) ont cherché à aller plus loin dans cet ordre d'idées, aussi bien du point de vue théorique que du point de vue factuel.

Au niveau théorique, ils ont ajouté un secteur abrité fabriquant un bien qui n'est pas échangé internationalement. Alors que les prix des deux premiers biens sont considérés comme fixés (sur le marché international), le prix du bien 3 est déterminé par l'offre et la demande. L'on suppose que le secteur abrité utilise relativement plus de capital que les deux autres et que les biens 1 et 2 sont "normaux" au sens habituel du terme. Sous ces hypothèses, si la condition (3) est vérifiée, une petite augmentation de  $v_1$  et/ou de  $v_2$  entraînera une baisse de  $w_1$  et de  $w_3$ .

L'exemple des Etats-Unis (un grand pays !) illustre l'analyse ci-dessus. Les auteurs raisonnent sur l'industrie manufacturière divisée en 430 branches. Une branche est dite abritée si la somme des imports et exports divisée par la valeur ajoutée est faible. Elle fait partie du secteur 1 si ses exports nets sont négatifs et du secteur 2 si ses exports nets sont positifs.

Le tableau suivant est extrait du tableau 10.2 de Kuhn et Vooton (1991). La première partie indique la part dans la valeur ajoutée de chaque secteur concurrentiel, des salaires versés aux travailleurs non qualifiés, liés directement à la production ( $w_3 a_{1i}$ ) et de ce qui reste à la firme ( $w_2 a_{2i} = 1 - w_1 a_{1i} - w_3 a_{3i}$ ) car on peut noter que les biens sont mesurés en unités valant un dollar au prix de

l'année considérée. La deuxième partie du tableau illustre la relation (3) car pour tout facteur  $i$ ,  $\frac{a_{i1}}{a_{i2}} = \frac{w_i a_{i1}}{w_i a_{i2}}$ .

	$v_1$	$v_2$	$v_3$
$w_i a_{i1}$	0,2615	0,5881	0,1504
$w_i a_{i2}$	0,2092	0,6051	0,1858
$a_{i1}$	1,2502	0,972	0,6387
$a_{i2}$			

*Remarque* : Pour qu'une telle analyse soit possible, il est essentiel de supposer que le nombre de facteurs est plus grand que le nombre de biens échangés internationalement. Pour s'en convaincre, supposons que tous les biens soient échangés internationalement et qu'il y ait au moins autant de biens que de facteurs. Dans ces conditions, les équations (2) impliqueront qu'une modification du second membre  $v$  pourra en général être compensé seulement par un ajustement des  $Y_j$ , maintenant constants les  $a_{ij}(w)$ . Reportant dans les équations (1), le vecteur  $w$  ne sera pas modifié car le vecteur des prix des produits n'aura pas varié. Mais que penser d'une analyse qui n'est possible que sous l'hypothèse qu'il y a moins de produits que de facteurs?

3. Il me semble bizarre de ne pas avoir rencontré d'article utilisant les modèles macroéconomiques habituels des années 1970 - réduits pour les rendre plus maniables mais enrichis pour tenir compte de plusieurs types de travail et de certains mécanismes de ségrégation - pour prendre en compte les effets macroéconomiques de l'immigration. Je ne dis pas qu'il n'en existe pas, mais s'il y en avait beaucoup, j'en aurais repéré au moins un. Qu'on ne dise pas qu'ils sont plus mauvais que d'autres ! Ils auraient l'avantage de permettre la prise en compte simultanée de plusieurs variables de politique économique à côté de l'immigration et d'examiner leurs effets sur l'inflation, le chômage, les profits des entreprises, la balance des paiements, etc...

### C - Processus d'immigration, assimilation et culture.

Je me propose de rassembler sous ce chef quelques idées qui peuvent constituer un début de réponse aux questions suivantes.

- (i) Quels sont les liens entre les déplacements des différentes forces de travail et les structures des revenus et des droits dans les pays d'origine et les pays d'accueil (ici les Etats-Unis, en particulier) ?
- (ii) Comment caractériser la vitesse d'assimilation économique des nouveaux arrivants, non seulement par rapport aux membres de même origine qui sont là depuis plus longtemps mais aussi par rapport aux immigrants d'autres origines ?
- (iii) Quels sont les mécanismes d'intégration de type institutionnel et ceux de type moins institutionnel. Comment interagissent-ils avec les flux d'immigrants et quels rôles la culture tient-elle dans tous ces phénomènes ?

1. Il est bien clair qu'il y a une offre et une demande de nouveaux immigrants, mais que ces offres et ces demandes sont simultanément rationnées principalement par l'intervention des autorités du pays d'accueil, et que le rationnement n'est pas le même pour tous les types de force de travail définis par des caractéristiques économiques observables (éducation etc...), l'origine ethnique et d'autres considérations (réunion des familles, etc..). Ce sont évidemment ces rationnements qui sont à la source de l'immigration illégale et dans laquelle des pans entiers de l'appareil d'Etat interviennent ou laissent faire. Dans la plupart des articles qui utilisent des méthodes économétriques, ces processus de rationnement ne sont pas vraiment pris en compte.

Les immigrants d'une origine donnée ne constituent pas un échantillon tiré au hasard de la population d'origine. Certains estiment qu'à niveaux donnés d'éducation et d'autres caractéristiques observables, ils sont plus capables et plus motivés. G. Borjas a écrit ou participé à la rédaction de plusieurs articles sur ce sujet (Borjas : (1987), (1991) et (1992) ; Borjas et Trejo (1993)).

Les résidents du pays d'origine (0) baignent dans une distribution des revenus  $w$  définie par

$$\log w_0 = x\delta_0 + \varepsilon_0$$

où  $x$  est vecteur de caractéristiques observables (éducation, âge, statut marital, ancienneté, occupation, etc..)  $\varepsilon_0$ , qui est une variable aléatoire normale de moyenne nulle et de variance  $\sigma^2_0$ , est censée coaguler des caractéristiques non observables, et  $\delta_0$  est le vecteur des rendements de ces caractéristiques.

Dans le pays d'accueil (1), on a :

$$\log w_1 = (1 - m)x\delta_n + mx\delta_1 + \varepsilon_1.$$

où  $m$  est une variable qui prend la valeur 1 pour les immigrés venant du pays 0 et 0 pour les autochtones tandis que  $\delta_n$  et  $\delta_1$  sont les vecteurs des rendements des caractéristiques observables

pour les autochtones et les immigrés respectivement. On suppose que  $\varepsilon_1$  suit une loi normal  $(0, \sigma^2)$  et que  $\varepsilon_0$  et  $\varepsilon_1$  sont liées par le coefficient de corrélation  $\rho$ .

S'il n'y a pas de rationnement de l'offre d'immigrés, la décision d'immigration dépend du signe de  $I$  :

$$I = \log \left[ \frac{w_1}{w_0 + c} \right] \approx [x(\delta_1 - \delta_0) - \pi] + (\varepsilon_1 - \varepsilon_0)$$

où  $c$  est le coût de migration et  $\pi = c/w_0$  est un indice du coût évalué sur une base annuelle.

Le taux d'immigration des individus ayant le vecteur de caractéristique  $x = X$  est donc égal à :

$$P(X) = \Pr \{ \upsilon > -[X(\delta_1 - \delta_0) - \pi] \} = 1 - \phi(z)$$

où  $\upsilon \equiv \varepsilon_1 - \varepsilon_0, z = -[X(\delta_1 - \delta_0) - \pi]/\sigma_\upsilon$  et  $\phi$  est la fonction de répartition de la loi normale standard. Si de plus, nous supposons que  $x$  est distribué selon la loi  $F(x)$ , la fraction de la population du pays 0 qui désire émigrer vers le pays 1 est donné par

$$P = \int_x P(x) dF(x).$$

En particulier, le taux d'émigration des individus de caractéristiques  $X$  est une fonction croissante du revenu moyen des immigrés dans le pays 1 ( $\mu_1 = X\delta_1$ ).

Considérons maintenant l'espérance de  $\log w_0$  et  $\log w_1$ , sachant que la personne est de caractéristiques  $X$  et qu'elle est candidate à l'émigration

$$E[\log w_1 | X, I > 0] = X\delta_0 + \frac{\sigma_0 \sigma_1}{\sigma_\upsilon} \left( \rho - \frac{\sigma_0}{\sigma_1} \right) \lambda$$

$$E[\log w_0 | X, I > 0] = X\delta_1 + \frac{\sigma_0 \sigma_1}{\sigma_\upsilon} \left( \frac{\sigma_1}{\sigma_0} - \rho \right) \lambda$$

où  $\lambda = \phi(2)/P(X)$ ,  $\phi(z)$  étant la densité de la loi normale standard.

Définissons aussi

$$Q_0 \equiv E[\varepsilon_0 | X, I > 0] = \frac{\sigma_0 \sigma_1}{\sigma_\upsilon} \left( \rho - \frac{\sigma_0}{\sigma_1} \right) \lambda$$

$$Q_1 \equiv E[\varepsilon_1 | X, I > 0] = \frac{\sigma_0 \sigma_1}{\sigma_\upsilon} \left( \frac{\sigma_1}{\sigma_0} - \rho \right) \lambda$$

Raisonnons d'abord à caractéristiques observables données. On peut alors distinguer trois cas:

1er cas :  $Q_0 > 0, Q_1 > 0$

Une condition équivalente est que  $\rho > \frac{\sigma_0}{\sigma_1}$  et  $\frac{\sigma_1}{\sigma_0} > 1$ . Dans ce cas, les candidats à l'émigration ont, à caractéristiques observables données, des performances supérieures à celles des gens de leurs pays et supérieures à celles des autochtones du pays 1 si  $\delta_n = \delta_1$ .

2ème cas :  $Q_0 < 0$  et  $Q_1 < 0$

Une condition équivalente est  $\rho > \frac{\sigma_1}{\sigma_0}$  et  $\frac{\sigma_1}{\sigma_0} < 1$ . A caractéristiques données, les candidats à l'immigration sont moins performants que les autres autochtones du pays 0 et ceux du pays 1 si  $\delta_n \geq \delta_1$ .

3ème cas :  $Q_0 < 0$  et  $Q_1 > 1$

Une condition équivalente est que  $\rho < \min \left\{ \frac{\sigma_0}{\sigma_1}, \frac{\sigma_1}{\sigma_0} \right\}$ . Il s'agit en quelques sorte de réfugiés qui sont défavorisés dans leur pays mais qui vont avoir des performances supérieures à la moyenne dans le pays d'accueil (si  $\delta_n = \delta_1$ ).

Réintroduisons maintenant dans l'analyse les variations des caractéristiques qui agissent sur la décision d'immigrer via la différence  $(\delta_1 - \delta_0)$ . Supposons pour simplifier que  $x$  est unidimensionnel (éducation, par exemple, représentée par  $s$ ). On suppose  $s$  normalement distribuée et de manière indépendante des autres variables aléatoires. On écrit que

$$\log w_0 = \mu_0 + \delta_0 s + \varepsilon_0 ; \log w_1 = \mu_1 + \delta_1 s + \varepsilon_1$$

et que dans le pays d'origine

$$s = s + \varepsilon_s$$

où  $\varepsilon_s$  est une variable aléatoire normale  $(0, \sigma_s^2)$ .

Le taux d'émigration  $P$  devient alors

$$P = \Pr \{ (\varepsilon_1 - \varepsilon_0) + (\delta_1 - \delta_0) \varepsilon_s > [(\mu_1 - \mu_0) + (\delta_1 - \delta_0) \mu_s - \pi] \} = 1 - \phi(z^*)$$

$$\text{où } t = (\varepsilon_1 - \varepsilon_0) + (\delta_1 - \delta_0) \varepsilon_s \quad \text{et } z^* = -[(\mu_1 - \mu_0) + (\delta_1 - \delta_0) \mu_s - \pi] / \sigma_t$$

Ils s'ensuit que l'espérance du niveau d'éducation des immigrants est :

$$E[s/I > 0] = \mu_s + \frac{\sigma_s^2}{\sigma_t} (\delta_1 - \delta_0) \lambda$$

Il s'ensuit qu'il y a sélection positive.  $E[s/I > 0] - \mu_s > 0$  si  $(\delta_1 - \delta_0) > 0$  c.a.d. si le rendement de l'éducation est plus élevé dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine et sélection négative -  $E[s/I > 0] - \mu_s < 0$  - si  $(\delta_1 - \delta_0) < 0$  -

Il appert donc que le type de sélection selon la caractéristique observable dépend de la différence des rendements tandis que le type de sélection du point de vue des non observables dépend de  $\sigma_0$  et  $\sigma_1$ .

Quand nous tenons compte aussi bien de l'éducation ( $s$ ) que des caractéristiques non observables, nous obtenons

$$E[\log w_0/I > 0] = \mu_0 + \delta_0 \mu_s + \left[ \frac{\sigma_s^2}{\sigma_t} (\delta_1 - \delta_0) \delta_0 + \frac{\sigma_0 \sigma_1}{\sigma_t} \left( \rho - \frac{\sigma_0}{\sigma_1} \right) \right] \lambda$$

$$E[\log w_1/I > 0] = \mu_0 + \delta_1 \mu_s + \left[ \frac{\sigma_s^2}{\sigma_t} (\delta_1 - \delta_0) \delta_1 + \frac{\sigma_0 \sigma_1}{\sigma_t} \left( \frac{\sigma_1}{\sigma_0} - \rho \right) \right] \lambda$$

Ces deux dernières équations montrent qu'il serait erroné de ne raisonner que sur la base des caractéristiques observables. Il est bien connu que celles-ci n'expliquent qu'une partie relativement faibles des variations dans les revenus des salariés. Mais la critique évidente est que ce ne sont pas que les caractéristiques individuelles non observables qu'il faut aussi prendre en compte, mais aussi les caractéristiques des entreprises (taille, secteur, etc) pour expliquer les variations du salaire individuel, sauf à faire des hypothèses héroïques sur la relation entre types de lieux de travail et caractéristiques individuelles non observables.

Borjas (1991) raisonne sur les recensements de 1970 et 1980 et insiste sur la nécessité de séparer trois effets :

- l'effet de cohorte, c.a.d. le moment auquel l'immigrant est arrivé dans le pays d'accueil.
- l'effet de période qui coagule l'effet de la conjoncture sur le revenu des immigrants.

Pour plus de précision, on se propose d'estimer

$$\begin{aligned} \log w_{ij} &= X_j \delta_i + \left( \alpha_1 y_j + \alpha_2 y_j^2 \right) + \sum_t \beta_t C_t + \gamma_i p_j + \varepsilon_{ij} \\ \log w_{nj} &= X_j \delta_n + \gamma_i p_j + \varepsilon_{nj} \end{aligned}$$

où l'indice  $i$  signifie qu'il s'agit d'un immigrant tandis que l'indice  $n$  signifie qu'il s'agit d'un autochtone (les individus étant repérés par l'indice  $j$ ),  $y$  est le nombre d'années que l'immigrant a passé dans le pays d'accueil,  $C$  est une variable (prenant la valeur 0 et la valeur 1) indiquant la date d'entrée dans le pays ( $\beta$  estime donc l'effet de cohorte) tandis que  $p$  est une variable prenant la valeur 0 s'il s'agit du

recensement de 1970 et 1 s'il s'agit du recensement de 1980 (effet de période). Notons que l'âge comme l'éducation sont pris en compte dans le vecteur  $X$ , les coefficients  $(\alpha_1, \alpha_2)$  mesurant l'effet d'assimilation.

Pour l'estimation économétrique, on remarque qu'il y a une relation linéaire entre les variables qui capturent l'effet de période, l'effet d'assimilation et l'effet de cohorte (il n'y a que deux recensements utilisés). Aussi, on fixe a priori le rapport  $\frac{\gamma_i}{\gamma_n}$ .

Puisqu'en principe, l'effet d'âge et d'assimilation - c.a.d. le profil (concave) croissant du salaire de l'immigrant d'une cohorte donnée - peut-être isolé, il est possible de calculer la valeur présente (à sa date d'entrée) de ce profil sous certaines hypothèses (taux d'escompte donné etc...). C'est la voie choisie par Borjas (1991).

Maintenons l'hypothèse qu'il n'y a qu'un seul pays d'arrivée possible (les Etats-Unis) mais retenons pour les résultats statistiques 41 pays d'origine (soit 90% de l'immigration).

Le tableau suivant indique pour deux cohortes (arrivées en 1965-69 et en 1975-79 respectivement) le salaire moyen des individus originaires de certains des 41 pays moins le salaire moyen des autochtones blancs non hispaniques.

**SALAIRE MOYEN MOINS SALAIRE MOYEN  
DES AUTOCHTONES "BLANCS "**  
*(en pourcentage)*

Pays d'origine	cohorte 1965-1969		cohorte 1975-1979
	1970	1980	1980
ALLEMAGNE	0,10	0,23	0,26
GRECE	-0,37	-0,25	-0,33
POLOGNE	-0,09	-0,02	-0,36
U.R.S.S.	-0,10	-0,05	-0,28
ROYAUME-UNI	0,19	0,31	0,19
CHINE	-0,34	-0,13	-0,53
INDE	0,04	0,40	-0,2
COREE	-0,21	0,24	-0,3
PHILIPPINES	-0,23	0,06	-0,31
CUBA	-0,44	0,26	-0,53
MEXIQUE	-0,60	-0,34	-0,64

Pour la plupart des pays en voie de développement ou des pays d'Europe de l'Est, on observe :

- (i) Une augmentation (entre 1970 et 1980) du salaire moyen des immigrants entrés entre 1965 et 1969, relativement à celui des autochtones blancs.
- (ii) Une diminution (entre 1970 et 1980) du salaire moyen des nouveaux immigrants relativement à celui des autochtones blancs.

La diminution du revenu relatif moyen des nouveaux immigrants entre 1970 et 1980 s'explique donc en partie par la diminution de cette variable pour chaque pays pauvre de départ, mais surtout comme nous le savons déjà par un changement des poids (du point de vue de l'immigration vers les Etats-Unis) des différents pays.

Le tableau suivant indique que le niveau d'éducation de l'immigrant typique est, pour chaque pays d'origine, supérieur à celui de l'habitant de ce pays. Il y aurait donc sélection positive pour ce qui est de cette caractéristique observable, le rendement de l'éducation étant aux Etats-Unis peut-être

le plus élevé du monde. (Il faut dire que les coûts de déplacement décroissent peut-être avec le niveau d'éducation).

#### NOMBRE D'ANNEES D'EDUCATION

Pays	Immigrants selon l'année d'arrivée		Moyenne nationale en 1960 et 1970	
	1975-1979	1965-1969	1970	1960
Allemagne	15,2	13,3	10,7	10,1
Grèce	11,1	8,8	9,2	6,2
Pologne	12,7	10,7	11,2	7,0
U.R.S.S.	14,3	10,5	11,4	8,1
Royaume-Uni	15,1	13,7	10,8	9,9
Chine	11,3	12,8	8,4	4,3
Inde	16,1	16,7	4,9	2,2
Corée	14,0	15,8	8,0	5,0
Philippines	14,2	14,8	8,2	5,1
Cuba	11,3	9,5	8,3	4,1
Mexique	6,5	6,1	6,1	2,9

Passons maintenant aux régressions. Commençons par les caractéristiques non observables .

Le tableau suivant vise à estimer  $Q_1$  pour chacune des périodes d'arrivée (6 périodes) et pour chacun des pays d'origine. On procède comme suite. Régressant pour chacun des pays et chacune des périodes la valeur actualisée des revenus sur les variables observables (éducation, âge, statut personnel, bien de résidence, etc...), on peut éliminer les effets de ces variables observables. Du résidu obtenu on déduit la valeur actualisée des revenus des autochtones blancs "non hispaniques" et on divise le résultat obtenu par celle-ci. Cette procédure revient à raisonner par catégorie (définie par l'éducation, l'âge, le statut personnel, etc...) et à prendre une "moyenne".

**DIFFERENCES DES VALEURS PRESENTES  
PAR RAPPORT AUX AUTOCHTONES BLANCS**

*Périodes d'arrivée*

Pays	1975-1979	1970-1974	1965-1969
ALLEMAGNE	0,07	0,06	0,03
GRECE	-0,10	-0,18	-0,13
POLOGNE	-0,19	-0,07	-0,07
U.R.S.S.	-0,26	-0,03	-0,03
ROYAUME-UNI	0,10	0,09	0,09
CHINE	-0,36	-0,33	-0,22
INDE	-0,33	-0,16	-0,04
COREE	-0,18	-0,11	-0,09
PHILIPPINES	-0,18	-0,07	-0,06
CUBA	-0,27	-0,08	-0,13
MEXIQUE	-0,15	-0,06	-0,03

Pour "expliquer" ces différences entre pays, Borjas part du modèle théorique présenté ci-dessus amendé pour tenir compte des différences de langage, du sous-emploi aux Etats-Unis au moment de l'émigration et de variables politiques telles que la démocratie dans le pays d'origine. Partant donc de ces 164 observations (41 pays d'origine, 4 périodes d'arrivée aux Etats-Unis pour chaque pays d'origine), Borjas croit pouvoir tirer les conclusions suivantes. L'indice d'inégalité du pays d'origine semble significatif et important dans l'explication de la performance aux Etats-Unis, étant donné la catégorie définie par les caractéristiques observables : une plus grande inégalité des revenus dans le pays d'origine ayant une influence négative sur la performance. De même la variable sous-emploi aux Etats-Unis est importante pour la sélection, à catégorie donnée : on peut dire que l'augmentation du chômage dans le pays d'accueil frappe plus que proportionnellement les individus peu performants (à catégorie donnée) et donc offre proportionnellement moins de débouchés aux éléments peu performants des pays d'origine.

Pour conclure sur les caractéristiques non observables, l'auteur tente d'estimer l'effet du changement législatif de 1965 - effectif dès 1968 - qui ouvre la porte des Etats-Unis aux émigrants

moins performants, en introduisant une variable qui prend la valeur 0 pour la cohorte 1971-1975 et 1 pour les autres ; cette variable est significative. Retenons l'éducation parmi les variables observables. Le modèle théorique prévoit que les pays pour lesquels le taux de rendement de l'éducation est le plus faible envoient, toutes choses égales par ailleurs, des personnes plus qualifiées aux Etats-Unis. Borjas estime la régression suivante pour 15 pays pour lesquels il existe des données concernant le rendement de l'éducation ( $r$ ) et le niveau moyen d'éducation ( $\mu_s$ ), soit 60 observations du fait qu'il y a 4 périodes d'émigration (les statistiques de student sont entre parenthèses).

$$E(s/I > 0) = 8,01 + 0,66\mu_s - 9,82r - 1,44\Delta G.N.P. \quad (R^2 = 0,42)$$

$$(4,81) \quad (4,51) \quad (-2,79) \quad (-4,24)$$

Sachant que  $\Delta G.N.P.$  est la différence (en pourcentage) entre le revenu par tête du pays d'origine et celui des Etats-Unis, on note que les prévisions de la théorie ne sont pas contredites.

Il reste à prendre en compte le fait que les Etats-Unis sont en concurrence avec des pays "semblables" c.a.d. le Canada et l'Australie. C'est particulièrement à ce moment de l'analyse qu'on peut regretter que Borjas ne soit pas parti d'un modèle théorique pour lequel ou bien l'offre d'émigration ou l'un des éléments du couple (demande des firmes, politique du gouvernement) constituent le facteur limitant, la prise en compte de plusieurs pays d'accueil permettant de réintroduire les effets de report (spillover). Il faut dire que le Canada et l'Australie constituent deux cas intéressants. Depuis 1962, régne au Canada un système de points (favorisant la jeunesse, les qualifications dont le pays à besoin) tel que l'impétrant doit avoir un nombre minimal de points pour pouvoir s'établir dans ce pays (je ne sais pas si le fonctionnaire des douanes vérifie aussi l'état de la dentition et la fermeté des jarrets du candidat). Quant à l'Australie, il s'agit principalement de considérations géo-politiques. En 1945, les gouvernants australiens ont estimé que la population de ce pays était trop peu nombreuse pour défendre cet énorme territoire. Ils ont cependant bloqué, jusqu'en 1972, l'immigration en provenance des pays non européens. Comme leur demande d'immigration était manifestement rationnée, ils ont décidé, en 1972, d'accepter des personnes de toute origine. Les équations :

$$\log w_{ij} = X_j \delta_i + \alpha_1 y_j + \alpha_2 y_j^2 + \sum_t \beta_t C_t + \gamma_i \pi_j + \varepsilon_{ij} \gamma_n \pi_j + \varepsilon_{nj}$$

$$\log w_{nj} = X_j \delta_n + \gamma_n \pi_j + \varepsilon_{nj}$$

sont utilisées pour la totalité des immigrants vers les trois pays d'arrivée en supposant que l'âge d'immigration est 20 ans pour les cinq cohortes prises en compte, en vue d'estimer la différence (en pourcentage) entre les immigrants et les autochtones "blancs" pour l'année 1980, en maintenant

constantes les caractéristiques observables. Il est essentiel de noter que, dans le tableau suivant, les effets d'assimilation et d'âge ne peuvent pas être distingués des effets de cohorte.

**DIFFERENCES (EN %) DE SALAIRES ENTRE IMMIGRANTS ET AUTOCHTONES  
BLANCS COMPARABLES EN 1980-1981.**

*Cohortes*

Destinations	1975-1980	1970-1974	1965-1969	1960-1964
Etats-Unis	-0,34	-0,15	-0,06	-0,02
Canada	-0,22	-0,11	-0,05	-0,05
Australie	-0,08	-0,06	-0,06	-0,06

Il est frappant de constater que l'Australie n'enregistre pas la baisse des salaires relatifs des immigrants qui apparaît aux Etats-Unis et au Canada et que de plus, dès leur entrée les immigrants y ont des salaires comparables à ceux des autochtones ayant les mêmes caractéristiques. Trois types de raisons semblent expliquer cette situation.

- (i) Les institutions et l'"esprit du temps" en Australie (Force des syndicats, législation, attitude des tribunaux, idéologie des partis au pouvoir) jouent dans ce sens. Il s'ensuit que les immigrants peu qualifiés sont beaucoup mieux protégés que les plus qualifiés (Voir J. Beggs et B. Chapman (1991)).
- (ii) Près de 80% des habitants sont d'origine britannique. En 1984, 79% de la population était née dans le pays et près de 8% était née au Royaume-Uni ou en Irlande.
- (iii) Les immigrants peu qualifiés sont évidemment concentrés dans certains secteurs tels que le textile et l'habillement. Or l'action des institutions et de l'idéologie peut se concrétiser dans ces secteurs car les autorités n'hésitent pas à les protéger de la concurrence internationale quand le besoin s'en fait sentir (Voir R. Gregory et Alii (1991)). Cependant, il est clair qu'en 1980, ni les lois de 1972 ni la vague d'internationalisation n'avaient produit leurs effets.

Il reste à discriminer entre l'effet de cohorte d'une part et l'effet d'assimilation et d'âge d'autre part. Ceci pose des problèmes pour l'Australie car seul le recensement de 1980 y est utilisable. Aussi Borjas se livre-t-il à certaines reconstitutions. Les différences quant aux valeur présentes des salaires (en pourcentage) entre immigrants et autochtones "blancs" pour l'année 1980 - après contrôle des caractéristiques observables - sont recensées dans le tableau suivant:

**DIFFERENCES (EN % DES VALEURS PRESENTEES DES SALAIRES) ENTRE  
IMMIGRANTS ET AUTOCHTONES "BLANCS" COMPARABLES SELON LA DATE  
D'IMMIGRATION.**

*COHORTES*

Destination	1975-1980	1970-1974	1965-1969	1960-1964
Etats-Unis	-0,26	-0,12	-0,08	-0,04
Canada	-0,22	-0,13	-0,04	-0,06
Australie	-0,01	-0,01	-0,05	-0,07

2. L'assimilation ou l'intégration - des immigrants constituent évidemment un phénomène complexe et je ne vais l'aborder d'abord que de manière très économétrique. Tout d'abord, les deux tableaux précédents semblent indiquer que les performances relatives de l'arrivé moyen ont diminué depuis les années 1960. Quelles sont les raisons de cette baisse ? Ensuite, est-il vrai que l'immigrant moyen a tendance à consommer plus de biens collectifs que l'autochtone comparable . Cette question est importante car en cas de réponse positive un processus politique s'enclencherait alors, qui aboutirait à la diminution de l'offre de biens collectifs et/ou à l'augmentation de leur caractère local. Finalement, dans un pays comme les Etats-Unis, les autochtones sont très mobiles géographiquement. Les migrations internes des autochtones sont elles fonction de l'arrivée de nouveaux immigrants ? De même comment les immigrants se comportent-ils du point de vue du choix de leur lieu de résidence ? Il semble, selon Borjas, (1992) que les changements dans l'origine géographique de l'immigration américaine constituent l'explication principale de la baisse des performances relatives des nouveaux immigrants aux Etats-Unis. Alors que l'immigrant moyen avait 0,7 années d'études de plus que l'autochtone moyen, cette différence est de - 0,7 en 1980. Cependant, si l'on prend comme groupe de référence, les autochtones du sexe masculin âgés de 25 à 44 ans (l'immense majorité des nouveaux immigrants se trouvent dans cette fourchette), les différences sont 0,3 en 1940 contre - 1,3 en 1980. La méthode utilisée pour faire ressortir l'importance des changements dans les poids des pays d'origine pour expliquer le phénomène, est très simple. Elle consiste à calculer ce qu'auraient été les caractéristiques des nouveaux immigrants si la composition par pays d'origine était restée constante au cours d'une certaine période. Plus précisément, soit  $x_t$  le niveau relatif d'une caractéristique observable ou d'un résultat sur le marché américain des nouveaux arrivants en la période  $t$ , et soit  $y_{jt}$  le niveau correspondant pour les immigrants venant du pays  $j$  et soit  $p_{jt}$  le poids du pays  $j$  dans l'immigration récente.

$$x_t = \sum_j p_{jt} y_{jt}$$

Soit alors  $x_{t\tau} (\tau < t)$  le niveau de la caractéristique ou de la performance (relatives à celles des autochtones) qui aurait lieu si les poids de la période  $\tau$  sont retenus.

$$x_{t\tau} = \sum_j p_{j\tau} y_{jt}$$

Il s'ensuit que la différence  $x_t - x_{t\tau} \equiv \sum_j x_{jt} (p_{jt} - p_{j\tau})$  est un indice du poids des changements dans l'origine géographique des immigrants dans la différence  $x_t - x_\tau$ . Le tableau suivant recense les résultats obtenus quand on choisit  $t = 1975-1980$  et  $\tau = 1955-1960$  pour certains caractéristiques et résultats.

#### **DECOMPOSITION DES CHANGEMENTS DANS LES RESULTATS(RELATIFS)**

#### **DES NOUVEAUX IMMIGRANTS POUR $t = 1975-1980$ et $\tau = 1955-1960$**

	Education	Taux de chômage	Log du revenu annuel	% de directeurs	% d'ouvriers qualifiés	% d'ouvriers non qualifiés
$x_t - x_\tau$	-1,07	0,015	-0,217	-0,031	-0,073	0,023
$x_t - x_{t\tau}$	-0,932	0,011	-0,288	-0,103	-0,019	0,067

Nous avons déjà catalogué certains types de raisons qui expliquent les caractéristiques et résultats des immigrants d'un pays donné. Mais on ne peut s'empêcher de penser que le type d'analyse recèle un biais individualiste. Car il faut aussi prendre en compte les changements dans les mécanismes globaux de la société américaine qui ont certainement été durement secoués dans les périodes récentes, les intentions et les politiques gouvernementales et la dialectique qui s'instaure entre l'importance et l'origine des flux d'immigrants, les mécanismes d'intégration et les politiques gouvernementales.

En 1985, Borjas s'était aventuré à soutenir que la "qualité" des cohortes successives d'immigrants d'un pays d'origine donné avait tendance à décroître depuis 1950. Cette idée est critiquée par R. Lalonde et R. Topel (1992) qui concluent que :

- (i) L'assimilation des nouveaux immigrants continue à se faire si on prend comme référence le groupe des autochtones de même origine ethnique.

(ii) Mais il est faux que les revenus moyens des différents groupes ethniques tendent à converger vers un même niveau. Au contraire, l'accroissement de l'inégalité aux Etats-Unis jouerait dans le sens d'une augmentation des différences de revenus entre groupes ethniques.

Partons de la relation :

$$\log w_{it} = X_{it}\delta_t + \varepsilon_{it} ; \quad \varepsilon_{it} = a_{it} + b_{it} + u_i$$

où  $i$  concerne la cohorte d'arrivée,  $t$  l'année de recensement,  $X_{it}$  le vecteur des caractéristiques observables qui comprend le groupe ethnique,  $\delta_t$  le vecteur des rendements,  $a_{it}$  repère le niveau de capital culturel américain que l'immigrant a absorbé,  $b_{it}$  la conjoncture au moment  $t$  qui peut affecter de manière différente les cohortes différentes et  $u_i$  représente le talent ou la qualité partagés par les membres d'une même cohorte.

$a_{it}$  représente le paramètre fondamental du point de vue qui nous intéresse ici. Il y a "intégration" si  $a_{it} < a_{i-10,t}$  ou si  $a_{it} - a_{i-10,t} > 0$ , c.a.d. si pour deux personnes équivalentes quant aux caractéristiques individuelles intrinsèques observables, celle qui a passé plus de temps aux Etats-Unis gagne plus. Pour estimer ces équations, on ne peut évidemment pas raisonner en coupe instantanée. Les auteurs utilisent donc simultanément les recensements de 1970 et 1980 (1/100 Public use).

Considérons une équation semblable pour un groupe de base  $n$  (autochtones ou personnes ayant séjourné très longtemps - 30 ans - aux Etats-Unis).

$$y_{nt} = X_{nt}\theta_t + b_{nt} + u_n$$

On définit :

$$c_i = (\varepsilon_{i80} - \varepsilon_{i70}) - (\varepsilon_{n80} - \varepsilon_{n70}) = (a_{i80} - a_{i70} + b_{i80} - b_{i70}) - (b_{n80} - b_{n70})$$

Bien que le terme  $u_i$  n'apparaisse plus, il faut supposer, par exemple, que l'ouverture de l'éventail des salaires ne varie pas en fonction des changements dans les conditions générales de l'économie, une hypothèse très hasardeuse. Techniquement :

$$E[b_{i80} - b_{i70}] = E[b_{n80} - b_{n70}]$$

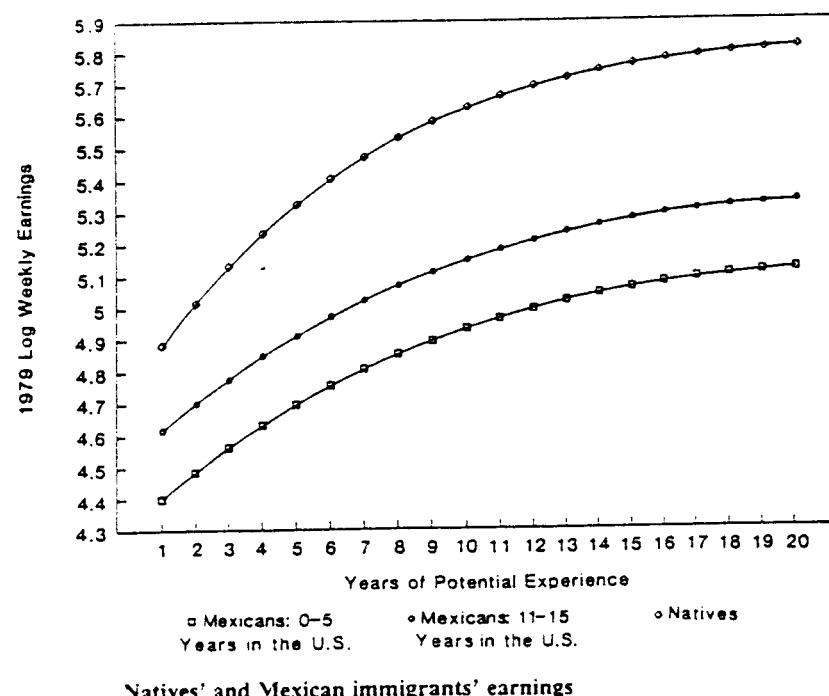
Sans aller trop loin dans le compte-rendu des résultats strictement économétriques, voici des estimations de

$\varepsilon_{i70} - \varepsilon_{n70}$  et  $\varepsilon_{i80} - \varepsilon_{n80}$  pour 5 valeur de  $i$ , de  $i = 0-5$  ans de présence aux Etats-Unis à  $i=21-30$  ans de présence, et ce pour deux groupes : les gens originaires d'Asie et ceux originaires du Mexique. Pour chacune des origines, le groupe de base  $n$  est celui des gens de même origine ayant séjourné longtemps aux Etats-Unis.

**DIFFERENCE ENTRE LOGARITHMES DES SALAIRES HEBDOMADAIRES  
SELON LA DUREE DU SEJOUR AUX ETATS-UNIS**

ANNEES AUX ETATS-UNIS					
Origine	0-5	6-10	11-15	16-20	21-30
<i>Asie</i>					
1970	-0,21	-0,11	-0,10	-0,05	0,2
1980	-0,20	-0,18	-0,12	-0,07	-0,05
<i>Mexique</i>					
1970	-0,34	-0,19	-0,08	-0,12	-0,13
1980	-0,35	-0,24	-0,14	-0,03	-0,06

Il apparaît donc que les profils ne varient pas beaucoup de 1970 à 1980. Ceci implique qu'il y a intégration sur une base ethnique aux Etats-Unis en ce sens qu'il existe un salaire de long terme pour chaque ethnie vers lequel convergent les salaires des arrivants, à caractéristiques observables données. Mais ce salaire de long terme semble être très différent selon les ethnies comme le graphique suivant le suggère.



Evidemment, l'hypothèse relative à l'effet des variations dans l'inégalité générale sur l'intégration mène en fait à une sous estimation de la rapidité de convergence vers le salaire ethnique de long terme car l'on sait bien que l'inégalité générale a été croissante et que les immigrés mexicains, par exemple, ne sont pas très qualifiés.

Il nous reste à aborder brièvement le problème de la consommation différentielle de services collectifs gratuits par les immigrés. Il est clair qu'en France, ce problème a fait couler beaucoup d'encre et les considérations idéologiques ont certainement une part de responsabilité dans le fait qu'il y a peu d'études sérieuses chiffrées sur le sujet. Remarquons que quelle que soit la réalité de la chose, le fait qu'un grand nombre de personnes puissent le penser constitue, pour certains, un argument visant à justifier de moindres dépenses dans ces domaines et donc à étendre la part du Marché ! Aux Etats-Unis, la discussion est moins aigüe pour la simple raison que les dépenses par tête relatives au Welfare State sont moindres qu'en France. Il y a quelques articles qui comparent les propositions d'immigrants de chaque origine qui vivent sur le "Welfare" à la proportion d'autochtones. Je pense qu'il est inutile de les présenter.(Voir cependant Borjas et Trejo (1993)).

Il nous faut maintenant examiner les effets d'agglomération géographiques et sectoriels liés à l'immigration, aussi bien en ce qui concerne les immigrants que les autochtones.

Bartel et Koch (1992) retiennent 53 aires urbaines où vivent 90% des immigrants et 43% de la population (selon les recensements) et utilisent comme indice de concentration, l'indice de Herfindahl. Il apparaît que non seulement les immigrants sont plus concentrés géographiquement que la moyenne de la population (dont l'indice de Herfindahl est 0,04 pour ces 43 aires urbaines en 1980), mais que de plus, il n'y a pas de tendance significative à la déconcentration pour une même cohorte.

## INDICES DE HERFINDAHL EN 1975 ET 1980

Origine géographique	Cohorte arrivée en 1970-1975		Cohorte arrivée en 1966-1969	
	1975	1980	1975	1980
Asie	0,11	0,10	0,09	0,09
Chine	0,22	0,19	0,16	0,15
Inde	0,13	0,10	0,10	0,08
Japon	0,14	0,11	0,25	0,19
Corée	0,14	0,10	0,15	0,12
Amérique Latine	0,16	0,15	0,13	0,13
Cuba	0,32	0,36	0,32	0,36
Mexique	0,27	0,26	0,27	0,27
Europe	0,11	0,10	0,10	0,09
Angleterre	0,08	0,07	0,07	0,08
Italie	0,14	0,13	0,22	0,18

Seules les personnes originaires de l'Inde, la Corée et le Japon semblent s'assimiler géographiquement. Il faut dire que leur niveau d'éducation est au-dessus du niveau moyen de la population américaine. L'exemple caricatural est celui des réfugiés vietnamiens qui avaient été disséminés à travers tout le pays par les autorités et qui se sont très rapidement concentrés.

Je ne vais pas entrer dans les discussions concernant les différences entre assimilation - qui supposerait peut-être une certaine dispersion géographique des immigrants - et intégration. Mais je signale qu'aux deux questions suivantes, les auteurs apportent une réponse classique.

- (i) Quels sont les facteurs qui motivent les migrations internes des immigrants ? Sur la base d'une analyse économétrique, les auteurs concluent à la grande importance du souci d'être proche des personnes de même origine ethnique.
- (ii) Un changement de résidence implique-t-il en général une augmentation du salaire pour les immigrants ? Il ne le semble pas.

Deux sociologues, M. Tienda et F. Wilson (1991) se sont posé des questions analogues mais non plus seulement à propos des immigrants, mais en général à propos des personnes appartenant à des "minorités" ethniques (Noirs, Mexicains, Indiens d'Amérique, Cubains et Portoricains).

Ici, je ne m'intéresse qu'à la réalité éventuelle de la composante "lieu de résidence" de la fuite de certains types d'autochtones à l'arrivée de certains groupes d'immigrants. En effet, à côté de l'aspect "lieu de résidence", il y a l'établissement de barrières au niveau de l'emploi et la ségrégation du point de vue des biens collectifs (l'éducation par exemple).

R. Filer (1992) raisonne ou bien sur 272 aires urbaines ou bien sur 100 aires urbaines - définies par la taille ou la proportion importante d'immigrants - en se basant sur le recensement de 1980.

Les deux tableaux ci-dessous présentent les coefficients de corrélation entre départs d'autochtones et immigration antérieure pour les 100 aires urbaines à taux d'immigration élevée, le premier en distinguant entre groupes ethniques et le second du point de vue du niveau scolaire.

### **CORRELATION ENTRE MIGRATIONS D'AUTOCHTONES ET IMMIGRATIONS**

*(Groupes ethniques)*

Immigrants Autochtones	Blancs	Noirs	Latino Américains	Asiatiques	Totalité
Blancs	-0,41	-0,29	-0,17	-0,47	-0,37
Noirs	-0,2	-0,17	-0,02	-0,16	-0,12
Latino Américains	-0,2	-0,19	-0,31	-0,42	-0,4
Asiatiques	-0,05	-0,03	-0,07	-0,04	-0,08
Totalité	-0,42	-0,31	-0,15	-0,39	-0,35

**CORRELATION ENTRE MIGRATIONS D'AUTOCHTONES ET IMMIGRATION**  
*(Niveau d'études)*

Immigrants Autochtones	Totalité	Scolarité secondaire incomplète	Scolarité secondaire complète	Quelques années d'Université	Licence
<b>Totalité</b>	-0,35	-0,38	-0,31	-0,36	-0,43
<b>Scolarité secondaire incomplète</b>	-0,44	-0,43	-0,39	-0,48	-0,48
<b>Scolaire secondaire complète</b>	-0,41	-0,45	-0,4	-0,45	-0,44
<b>Quelques années d'Université</b>	-0,29	-0,33	-0,27	-0,29	-0,38
<b>Licence</b>	-0,18	-0,23	-0,14	-0,19	-0,31

Il est clair que les Blancs s'enfuient plus facilement que les Asiatiques. Ceci est intuitivement acceptable si on considère que les Blancs sont "atomisés" et que les Asiatiques ont des ressources collectives à base ethnique qui sont parmi les plus grandes. La situation des Noirs est intermédiaire. Ils n'ont peut-être pas plus de ressources ethniques que les Blancs mais leur insertion dans la société globale les rend moins mobiles. Selon Filer, la grande mobilité apparente des Latino-Américains est dûe au fait qu'ils sont actuellement très concentrés et que l'arrivée de nouveaux immigrants les poussent à se disséminer. Comment expliquer que les Blancs réagissent plus fortement à l'arrivée d'autres Blancs et surtout d'Asiatiques ? Faut-il expliquer cela par un effet de concurrence plus prononcé dû à une qualification moyenne équivalente ?

Comme il est difficile d'interpréter les coefficients relatifs à la désagrégation par niveaux d'études, je me contenterai de souligner que ce sont les autochtones les moins "qualifiés" (scolarité secondaire complète ou niveau moindre) qui ont tendance à réagir le plus à l'arrivée d'immigrants car ce sont eux qui pâtissent le plus de leur concurrence.

Comme toujours pour ce genre de phénomène, il est possible que ce soient les mêmes facteurs qui simultanément attirent les immigrants en certains lieux et en chassent les autochtones sans qu'il n'y ait aucune relation directe entre l'immigration et le départ des autochtones. Pou-

contrôler l'effet de ces facteurs, on les introduit explicitement. Il s'agit de la variable "région des Etats-Unis", de la proportion d'autochtones noirs et hispaniques, de l'état du marché immobilier, du taux de chômage etc...En bonne logique, il faudrait raisonner sur un système d'au moins deux équations. L'une relative aux immigrants, l'autre aux autochtones. Il vaut mieux ici, ne faire rapport que des résultats qui supposent exogène la localisation des immigrants. Après élimination des effets des facteurs de localisation autres que l'arrivée d'immigrants sur l'arrivée dans une aire urbaine de groupes d'autochtones définis par l'appartenance ethnique ou le niveau de scolarité, on procède comme suit. Supposons que, toutes choses égales par ailleurs, un accroissement de 1% de l'importance (relative à la population totale) de l'immigration récente dans une localité réduise, la cohorte totale (relativement à la population totale) d'autochtones qui arrivent dans cette localité de 1,2% ( $x$ ). Le même calcul opéré pour le groupe  $i$  d'autochtones défini par l'appartenance ethnique donne  $x_i$ , et pour le groupe  $j$  défini par le niveau de scolarité donne  $y_j$ . On doit avoir

$$\sum_i \frac{x_i}{x} = 1 \text{ et } \sum_j \frac{y_j}{x} = 1$$

Soit maintenant  $\bar{x}_i$  la part du groupe  $i$  dans la population totale et  $\bar{y}_j$  la part du groupe  $j$  dans la population totale.

### EFFET NET DE L'IMMIGRATION SUR LES GROUPES D'AUTOCHTONES SALARIES (en pourcentages)

	Définition $\bar{x}_i$	Ethnique $\frac{\bar{x}_i}{\bar{x}}$	Définition selon la scolarité		
			$\bar{y}_j$	$\frac{\bar{y}_j}{\bar{x}}$	
Blancs	82,8	95	Secondaire incomplet	33,3	40,6
Noirs	11,3	0	Secondaire complet	32,1	13,9
Latino Américains	5,4	3,2	Quelques années d'Université	14,9	36,1
Asiatiques et autres	1,5	1,8	Licence et plus	19,7	9,3
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>		<b>100</b>	<b>100</b>

### 3. Institutions et cultures.

Deux principes de socio-économie-politique doivent nous guider :

(i) Une culture ne peut se définir qu'en relation avec les autres cultures environnantes, comme le souligne L. Dumont. Ceci est intuitif. Les membres d'un ensemble culturel - et les intellectuels en premier lieu - sont nécessairement amenés à se positionner différemment c.a.d. en relation avec les autres cultures, et ce dans ce processus constant de redéfinition qui met en jeu des éléments dont les relations sont floues et sujettes à variations infinies et où les emprunts et les transformations des éléments empruntés sont choses courantes. L. Dumont (1991) examine de ce point de vue la réponse des Allemands (particulièrement des intellectuels) aux Lumières (françaises en particulier). Il est évident que la structuration par le regard de l'autre de la réponse au "qui suis-je" prend un relief particulier quand il s'agit d'un groupe d'une origine ethnique donnée qui a immigré dans un pays où l'ethnie dominante est située à grande distance culturelle de la première.

(ii) La même institution (ayant le même nom) peut jouer selon les pays des rôles tout à fait différents. La plupart des analyses récentes dont l'objectif est de lier économétriquement les performances d'un pays à la présence de telle institution repérée par son nom négligent ce fait élémentaire. Non seulement il faut souligner que telle fonction dans la société - définie abstraitemen, dans la tradition fonctionnaliste - peut-être rempli par des institutions nommées différemment mais aussi il est essentiel non seulement de considérer les relations entre institutions mais aussi les relations entre le système institutionnel et l'"Esprit du temps". Autrement dit, la correspondance entre institutions et "fonctions" est différente selon les pays, cette correspondance dépend de l'histoire, et cette histoire résumée par exemple par les "us et coutumes" du présent ne permet pas toujours la mise en place d'une correspondance qui semblerait donner de bons résultats dans d'autres pays.

On peut s'étonner de cette insistance concernant non seulement les institutions mais aussi la culture. Mais je redis qu'il apparaît de plus en plus que d'une part, les notions d'équilibre ne disent rien quant à la manière dont les groupes et agents individuels coordonnent leurs actions pour positionner la société à l'équilibre et que d'autre part les modèles intéressants présentent un grand nombre d'équilibres (quand la notion d'équilibre retenue est intéressante). Tout cela est bien connu et le problème est donc de l'articuler de manière intéressante, c.a.d. autrement qu'en termes de manifeste ou de programme de recherches.

a) - Comme les constructions théoriques sont rejetées en deuxième partie, je me contente ici de reprendre les conclusions de A. Portes et J. Sensenbrenner (1993). Partant des méthodologies de recherches de P. Bourdieu (1979) et M. Granovetter (1985) en termes d'"embeddedness" et de capital social qui fournissent aux membres de certains groupes règles et ressources pour les actions et interactions non seulement à l'intérieur mais aussi à l'extérieur du groupe. Je vais commencer par citer trois exemples (Portes et Sensenbrenner ne citent que le premier) où c'est le regard de l'autre

qui serait supposé définir le positionnement culturel. N. Glazer (1954) rapporte le cas de Siciliens venus aux Etats-Unis au début du XXème siècle et dont l'horizon politique se serait limité à l'environnement immédiat de leur village natal. Arrivés aux Etats-Unis, ils sont en butte à des humiliations de toutes sortes (Italien est quelquefois assimilé à membre de la Mafia). Il apprennent à se considérer comme Italiens. Il s'agirait d'un nationalisme italien "made in America". Ce type d'analyse rappelle fortement les analyses de Sartre sur la question juive. Ce serait l'antisémitisme qui fait le Juif. Plus récemment, certains chercheurs ont cru détecter que certains Kabyles venant d'Algérie et souvent de nationalité française pouvaient faire de bons intégristes musulmans, alors qu'en Algérie, les Kabyles sont plutôt rebelles à l'intégrisme.

Ces exemples établissent des relations incontestables. Mais leur portée n'est pas claire. Car il faut revenir aux éléments constitutifs du problème. Intuitivement (sans théorie), ces éléments sont

- Le temps passé dans le pays d'accueil.

- La puissance des mécanismes de contrôle social du pays d'accueil aussi bien centralisés - type d'école, d'administration quotidienne et en particulier d'administration économique quotidienne, d'armée, de police et de justice - que décentralisés ou non institutionnels - lieux de résidence, relations de travail, syndicats etc...

- La distance culturelle entre l'ethnie dominante et les nouveaux arrivants (concept qui reste à définir) et le type de culture des nouveaux arrivants.

- Importance numérique de la minorité et aussi importance numérique des pays d'origine, et ce par rapport à la population du pays d'accueil.

- Histoire, même très reculée, et statut présent des relations entre le pays d'accueil et les pays d'origine, et aussi distance géographique entre ces pays.

Le lecteur doit donc avoir présent à l'esprit l'état de ces éléments simples aux Etats-Unis pour saisir la portée des propositions que les deux auteurs croient pouvoir énoncer. Un autre élément qu'il faut avoir présent à l'esprit est que les deux auteurs ne se réfèrent pas à la littérature sur la culture - disons à la Dumont -(1991) - mais tendent au contraire à donner une teinture positiviste au courant de pensée Bourdieu-Granovetter.

L'analyse repose sur une distinction entre trois mouvements qui n'est pas vraiment élaborée.

(i) Internalisation subjective des valeurs du groupe.

(ii) Solidarité entre les membres du groupe.

(iii) Mécanismes de récompenses et de punitions pour obtenir l'obéissance aux règles qui fondent la confiance réciproque.

*1ère proposition* : La solidarité entre les membres du groupe et l'appropriabilité du capital social basée sur cette solidarité est une fonction croissante de la distance culturelle du groupe au reste de la société, du niveau de persécution et de la difficulté de sortir du groupe.

En effet, du point de vue économique, cette solidarité permet sur le marché du travail l'utilisation d'une main d'œuvre à bas prix, dévouée et avec laquelle les relations sont aisées du fait de la communauté de langue et de moeurs et sur le marché du crédit la possibilité d'obtenir des types de crédits que les grandes banques n'accorderaient pas sur une base plus anonyme. Les communautés chinoises constituent un bon exemple de l'"entraide" sur ces deux marchés et cet exemple pointe dans la direction de la deuxième proposition.

*2ème proposition* : Cette solidarité issue de situations de conflit avec le reste de la société ne peut-être mise en oeuvre que si les relations passées sont d'une part assez fortes et d'autre part n'ont pas été rompues.

A ce moment, les auteurs redécouvrent implicitement les idées à la Olson sur les récompenses spécifiques que le groupe doit attribuer à ses membres pour éviter les problèmes de "passager clandestin".

*3ème proposition* : Les mécanismes de récompenses et de punition fonctionnent d'autant mieux que pour les individus du groupe, les rampes d'accès à l'extérieur du groupe sont étroites et que le groupe est à même de donner des récompenses spécifiques introuvables ailleurs.

La proposition suivante met l'accent sur les effets pervers que des communautés trop structurées peuvent générer à l'égard de leurs membres.

*4ème proposition* : Plus les liens communautaires sont étroits, plus les demandes adressées aux entrepreneurs qui ont réussi sont importantes et plus la liberté d'expression des membres est réduite. Les deux auteurs prennent pour exemples certains groupes originaires d'Amérique latine et d'Asie et remarquent que des succès initiaux de membres du groupe dans la société globale peuvent enclencher un processus de dilution des liens du groupe. On peut noter que cela peut avoir des effets négatifs sur les autres membres les moins "doués" comme cela a été vu par Wilson (1987) à propos de certaines communautés noires.

**b)** - Nous nous doutons bien que dans le court-moyen terme, les effets de l'immigration en provenance de pays plus pauvres que le pays d'accueil sur le revenu de la partie la plus faible de la population de ce dernier pays dépendent de ses institutions. Sur un horizon plus long, il faut tenir compte des effets de retour des processus migratoires sur les institutions. Nous connaissons au moins trois situations historiques bien différentes.

- (i) Le cas de la France entre 1963 et 1973 où le salaire réel croît plus ou moins avec la productivité dans une atmosphère de plein-emploi caractérisée par ailleurs par des négociations collectives au niveau national et au niveau sectoriel sous l'oeil vigilant d'une administration économique encore vivace. Certes l'immigration permet d'éviter des tensions trop fortes sur le marché du travail étant donné les taux de croissance obtenus, mais elle a justement pour but de permettre des taux de croissance élevés. La condition des nouveaux immigrés est très inférieure à celles des autochtones et ils n'entrent pas en concurrence avec ceux-ci. Au contraire, les syndicats ouvriers recrutant principalement dans l'industrie accueillent les immigrés.
- (ii) Le cas de l'Australie de 1960 à 1980 où certes l'immigration en provenance des pays pauvres n'est pas majoritaire, mais où les institutions contribuent à garantir à ce type d'immigrants des conditions de vie presque équivalentes à celles des autochtones et ce très rapidement (tout au moins pour les travailleurs les moins qualifiés).
- (iii) Le cas des Etats-Unis entre 1880 et 1914 ou à partir de 1975, avec lequel nous commençons à être familier.

Je voudrais ici rapporter sur un article de S. Olzak (1989) concernant justement la période 1880-1914. Je prends les conclusions de cet article comme des arguments supplémentaires en faveur de la thèse que l'extérieur et plus particulièrement l'immigration peut-être une arme redoutable entre les mains des élites économiques. Quand il s'agit de populations originaire de pays plus pauvres que le pays d'accueil et quand des institutions fortes ne les protègent pas, les immigrants sont non seulement très vulnérables mais en plus ils ont l'habitude d'un niveau de vie plus bas. Ils ont donc tendance à accepter des salaires relativement bas. De plus, il servent souvent de briseurs de grève. Aux Etats-Unis, entre 1880 et 1914, la réponse des autochtones et des immigrants moins récents a souvent été la violence. Mais il est clair que la violence ne fait que creuser un peu plus les antagonismes entre salariés. Donc quand les immigrants sont là, la réponse optimale du point de vue des salariés autochtones est l'accommodelement au niveau des firmes et des secteurs. Il s'agit d'un jeu où celui-là gagne qui joue en premier et il y a donc lutte pour le premier coup. Les autochtones les plus faibles ont donc intérêt à déplacer le problème au niveau politique pour freiner l'immigration. Mais la position des salariés qui se font concurrencés par les immigrés n'est pas très forte. Ils rencontrent au mieux l'indifférence des salariés bien payés et l'hostilité non seulement des employeurs et des élites politiques qui apprécient l'accroissement du surplus économique tout en se protégeant des effets pervers mais aussi celles des autochtones qui ont au moins un parent ou un grand-parent étranger et des immigrés eux-mêmes qui craignent que de simples mesures de freinage ou bien se transforment en mesures d'expulsion ou bien réduisent le poids anticipé de leur communauté ethnique.

La période qui nous intéresse est caractérisée aux Etats-Unis par des violences interethniques, des grèves, la croissance du nombre de syndicats (leur nombre plafonne après 1914). Il faut dire que durant cette période d'industrialisation intense, les immigrants constituent 42% des salariés de l'industrie alors qu'ils ne représentent qu'un peu plus de 14% de la population totale (pas seulement active) et ont acquis dans leurs pays d'origine (au moins pour certains) quelque expérience syndicale. Pour expliquer que certains syndicats dont l'ossature était constituée d'ouvriers qualifiés voyaient d'un mauvais œil l'arrivée des immigrants, il faut non seulement se référer à la pression que ceux-ci exerçaient sur les salaires, mais aussi au fait que leur présence nourrissait un processus de déqualification passant par la mécanisation et l'organisation du travail (Taylorisme etc...) qui permettaient l'extension du savoir des ouvriers qualifiés aux nouveaux arrivants moins qualifiés.

L'auteur s'intéresse aux relations entre le taux d'immigration, le nombre de grèves, et le nombre d'événements de nature raciale, impliquant un certain nombre de personnes (au moins deux) qui manifestent ou entrent en conflit (violent ou non). Il apparaît alors qu'il faut distinguer entre événements selon qu'ils impliquent ou non des Noirs. En effet, à cette époque les Noirs migraient du Sud vers le Nord industriel. Bien que l'importance de cette migration fût de loin inférieure à celle de l'immigration, ils reçurent plus que leur part de coups (il apparaît donc que les Noirs auront constamment été les dindons de la farce : autour des années 1850, sur la période 1880-1914 et de 1975 à nos jours).

Olzak part des données recensées pour 81 villes, car elle estime que les nouvelles se diffusant rapidement, une analyse sur une base nationale est légitime. L'auteur se propose d'estimer l'équation suivante :

$$\log u_n = \sigma \beta \cdot x(t_{n-1}) + \sigma W$$

où  $u_n$  est le délai (temporel) entre l'événement  $n$  et l'événement  $n-1$  qui s'est produit à la date  $t_{n-1}$ , le vecteur  $x$  recense les variables explicatives : nombre de grèves, nombre de syndicats fondés, nombre de syndicats, variations de l'importance de l'immigration, du salaire réel et du nombre de faillites ;  $W$  étant une variable aléatoire,  $\sigma$  un coefficient plus grand que 1 et  $\beta$  un vecteur de coefficients.

Il apparaît qu'il vaut mieux faire d'une part la distinction entre événements raciaux violents et événements non violents et d'autre part la distinction entre incidents impliquant des Noirs et incidents n'impliquant pas des Noirs.

La littérature admet classiquement que les dépressions jouent négativement sur les grèves et positivement sur les incidents ethniques. La deuxième assertion est corroborée par l'économétrie de cet article. L'immigration semble avoir un effet positif et sur les événements violents et sur ceux qui ne le sont pas. Les grèves paraissent impliquer une diminution des incidents non violents, mais une

augmentation de ceux qui sont violents. Finalement, l'effet syndical implique une diminution des incidents n'impliquant pas de Noirs mais aussi une augmentation des tensions impliquant des Noirs.

c) - L'économie politique de l'immigration peut-être saisie à deux niveaux, du point de vue des processus politiques du pays d'accueil et de celui des relations entre le pays d'accueil et les pays d'origine.

L'analyse de C. Goldin (1993) constitue un modèle. Elle s'intéresse à la période 1880-1924, un moment d'intenses batailles politiques dont l'objet est la mise en place de freins légaux à l'immigration. Ces freins sont de trois ordres :

- Imposition d'un droit à l'entrée suffisamment élevé pour rationner par la fortune. Cela fut considéré mais pas très sérieusement.
- Obligation de savoir lire et écrire l'anglais ("Literacy test" consistant entre autres à lire un passage de la Constitution). La loi passe en 1917.
- Système de quotas - rationnements quantitatifs a priori - qui est mis en place entre 1921 et 1924.

Pour replacer les conclusions de Goldin dans un contexte que j'estime intéressant, je vais commencer par indiquer que son analyse me semble faible en ce qui concerne la relation entre proportion d'immigrants et salaire réel dans les zones urbaines et les positions respectives de chacune des Chambres et du Président. Goldin met en évidence :

- Implicitement, les positions respectives du Président d'une part et des deux chambres d'autre part.
- Explicitement, la manière dont les masses électorales ont voté, en supposant un mandat impératif délivré aux Sénateurs et surtout aux Représentants sur la question de l'immigration. De ce point de vue, deux tendances contradictoires ont joué. D'un côté, quand les immigrants arrivés après 1870-1880 sont en nombre dans une circonscription, ils font pencher la balance du côté du candidat qui promet de voter contre le projet de loi anti-immigration, mais en deçà d'un seuil leur nombre même risque de faire voter les autochtones pour le candidat anti-immigration.
- Explicitement, la manière dont les membres des groupes puissants du point de vue financier et politique, mais faibles numériquement ont essayé de définir leurs intérêts, tiraillés entre leur désir de main d'œuvre bon marché et leur crainte des agitateurs, particulièrement en période de récession.

Le "Literacy test" a été voté 5 fois par la Chambre des Représentants et 4 fois par le Sénat entre 1890 et 1917. Il y eut 4 vétos présidentiels. La Chambre des Représentants faillit surmonter le véto présidentiel deux fois (il manquait moins de 10 voix) à la majorité des deux-tiers et le surmonta effectivement deux fois. La dernière fois fut la bonne puisque le Sénat vota dans le même sens en 1917. Goldin insiste à deux reprises sur l'hypothèse que le Président Mac-Kinley qui avait fait

campagne pour le "Literacy test" n'aurait pas opposé son veto si la Chambre avait voté cette loi en 1897 (il manqua deux voix aux partisans de cette loi). Il aurait été possible pour l'historienne-économiste qu'est Goldin de se référer aux actions de couloir du Président ou de ses hommes au moment du vote pour se faire une opinion plus précise à propos non pas des déclarations du candidat, mais des positions du Président. Il est intéressant de noter qu'en 1906, le "Speaker" de la Chambre qui était opposé à ce type de loi réussit à l'enterrer pour 6 ans dans la plus pure tradition de Clémenceau : "Quand je veux enterrer un problème, je nomme une commission". D'après ce que rapporte Goldin, on ne peut pas conclure que les députés importants aient été moins en faveur de la fermeture des frontières que les autres.

Prenons maintenant en compte la composition de la circonscription électorale de l'élu. En 1897, le premier vote sur le "Literacy test" oppose à la Chambre, le Sud allié aux grandes cités du Nord-Est au reste du pays. Les grandes aires urbaines qui fournirent 12 votes contre furent par la suite constamment opposés aux restrictions à l'immigration mais les élus du Sud espéraient ainsi attirer des immigrants dans cette partie du pays et quand ils prirent conscience de la vanité de leurs espoirs, il changèrent complètement de position. L'auteur explique le fait que la loi ait pu passer en 1917 de deux façons classiques. D'une part, l'immigration n'était plus le problème fondamental à cette époque. D'autre part, les immigrants récents avaient tendance à se concentrer dans les cités où il y avait beaucoup d'immigrants au cours de la décennie 1900-1910 alors que ça n'a pas été le cas pour les décennies 1890-1900. Ce serait donc la concentration des immigrants relativement récents mais pouvant voter qui à suffit à empêcher le Congrès de voter la loi ou de surmonter le véto présidentiel. Goldin croit montrer cela en regressant, pour un ensemble de villes, la croissance de la proportion d'immigrés entre l'année  $t$  et l'année  $t+10$  sur la proportion des immigrés en  $t$ .

**Remarque :** Ceci implique que s'il y avait eu un référendum national sur cette question, les opposants à l'immigration l'auraient emporté et non pas qu'un Président quasiment élu au suffrage universel devait favoriser le vote du "Literacy test".

L'auteur utilise l'approche d'Altonji et Card (1991) pour estimer l'effet de l'immigration sur les salaires réels et donc déterminer la mesure dans laquelle il y avait de motifs économiques fondés à l'opposition des salariés autochtones à l'arrivée de nouveaux immigrants. Nous avons déjà examiné la raison qui fait douter de l'intérêt de cette approche. Aussi passons à l'effet du salaire réel et de la proportion des immigrants - dans le cadre urbain - sur le vote des Représentants. Le résultat économétrique semble ici assez clair quand on analyse l'échec de la première tentative du Congrès de surmonter le premier veto du Président W. Wilson en 1915. La diminution du salaire réel - de ville à ville - va dans le sens du vote positif pour surmonter le veto tandis que l'accroissement de la

proportion des immigrants au delà d'un certain nombre va dans le sens contraire. A plus de 30% d'immigrants, le Représentant vote toujours contre le "Literacy test".

Pour terminer, on peut s'interroger sur les effets des résultats en termes du couple emploi-salaires sur les positions respectives des employeurs et des employés concernant le problème de l'immigration. C'est que si l'immigration concerne un marché du travail où les salaires sont relativement rigides et si la politique macroéconomique n'est pas expansioniste, il n'y aura pas baisse du salaire réel mais seulement chômage. Dans ces conditions, les autochtones salariés seront fortement opposés à l'immigration sans que les capitalistes n'y soient très favorables. D'après l'auteur, on peut caractériser de cette façon la période 1890-1898. Mais après 1900, les salaires réagissent plus et les capitalistes sont alors fermement en faveur de l'immigration (il faut dire aussi que la situation économique s'améliore fortement).

Il n'est pas dans mon intention d'entrer dans une discussion des thèses de ceux qui estiment que le déclin américain a commencé. Il ne s'agirait pas seulement, loin de là, de noter que du point de vue technologie et économique, l'écart entre les Etats-Unis et les suivants s'est fortement retrécí. La plupart des partisans de la thèse de la crise à venir mettent en avant le fait que le creuset W.A.S.P. ne fonctionne plus - la société américaine s'étant scindée en au moins quatre "ethnies" (Asiatiques, Blancs non hispaniques, Latino-Américains et Noirs) que la haine et la peur raciales prennent des proportions alarmantes, que l'Anglais n'est plus le langage unique, que le marché ne peut-être l'unique ciment d'une société, que le système d'enseignement craque à la base, etc... Il est clair que nous n'avons presque pas d'outils d'analyse qui peuvent nous guider dans une telle recherche, et ce n'est certes pas la référence à l'Empire Romain qui est d'une très grande utilité. Qui plus est, on ne prend souvent pas la peine de définir précisément ce qu'on entend par déclin. Il est clair que la transformation récente a débloqué certains freins à la croissance. Supposons que pendant les vingt prochaines années, les Etats-Unis pompant de la main d'oeuvre qualifiée par ci, de la main d'oeuvre non qualifiée par là, des ressources en capital et en matières premières ailleurs arrivent à maintenir un taux de croissance de la production de beaucoup plus de 3% par an et un taux de chômage de moins de 6%, tandis que la croissance japonaise soit réduite à un taux comparable - vieillissement et stagnation de la population, impossibilité de maintenir une croissance importante des exports devant la résistance des autres blocs (la Chine refusant un tête à tête privilégié avec le Japon) - et la croissance européenne soit encore plus faible, l'Allemagne étant simultanément dominante et incapable d'exercer un leadership positif au niveau politique (le passé nous le suggère) et au niveau économique (le présent nous le fait craindre). Aura-t-on alors infirmé la formule de Clémenceau selon laquelle les Etats-Unis constituent le seul pays qui ait sauté directement de la barbarie à la

décadence, sans passer par le stade habituel de la civilisation et aura-t-on ainsi analysé les effets d'entraînement des Etats-Unis sur ses voisins du continent américain ?

Cependant, comme toujours dans de telles controverses, ce qui est à retenir, ce n'est pas la réponse mais les analyses et outils. Trois champs d'analyse semblent particulièrement intéressants dans ce véritable laboratoire qui s'offre à nos regards. Utilisons, mais seulement pour localiser les problèmes, le paradigme structures-comportements - résultats.

D'abord, quelles performances peut-on attendre d'un ensemble qui est soumis à de telles tensions internes et peut-on dire quelque chose sur ses chances de survie en tant qu'ensemble ? Récemment, de nombreuses études - de type purement "économique" - ont été menées plus ou moins en relation avec la construction européenne. Les variables principales retenues sont d'une part des sortes d'économies d'échelles liées souvent à l'épaisseur du marché et d'autre part l'aspect bien public de certaines opérations apprécié et du point de vue des avantages et du point de vue du financement supposé proportionnel au revenu. Si on veut bien quitter le niveau de la propagande, les composantes culturelles et linguistiques sont plus difficiles à analyser. De ce point de vue, on peut citer l'essai d'un libéral (au sens américain) d'origine allemande et dont les ancêtres - bien que pénétrés de la valeur de la culture allemande - ont accepté de jouer le jeu du creuset W.A.S.P. . A. Schlesinger (1992) pose en termes très littéraires le problème de l'intégration des Noirs et des Latino-Américains. Bien qu'une fraction importante des élites noires (et pas seulement les élites) aient adopté des positions très nationalistes U.S., dans un récent sondage, 60% des Noirs estimaient que la drogue et le S.I.D.A. seraient le résultat d'un complot visant la communauté noire. Quant aux Latino-Américains, leur concentration géographique et l'adoption de l'Espagnol comme langue quasi officielle à côté de l'Anglais finiraient pas poser de réels problèmes centrifuges. A. Valladao (1993) qui, contrairement à Schlesinger, ne voit que les aspects positifs au processus actuel et ne se désespère donc pas trop du type d'intégration des Latino-Américains, note avec ironie "Ils [les Latino-Américains] constituent déjà 40% de la population du Nouveau Mexique, un quart de celle de la Californie et 20% de celle de l'Arizona. Une véritable reconquête pacifique des territoires perdus au XIX<sup>e</sup> siècle". Une grande partie de l'élite parisienne a applaudi l'essai de Valladao, essai brillant mais aussi équilibré qu'un rapport de recherche sur la construction européenne. Comment donc analyser ce modèle américain d'immigration ? Nous avons essayé de le caractériser, par rapport à d'autres modèles par trois traits : politique macroéconomique pas trop restrictive, immigration visant à "flexibiliser" le marché du travail et à assurer certaines relations avec d'autres pays, laissez-faire du point de vue des effets négatifs du processus. Ce modèle est-il cyclique, comme le suggère ce qui s'est passé entre 1880 et 1945, c.a.d. qu'à une phase d'expansion va succéder une phase de digestion, d'intégration et de consolidation ? Déjà pour les deux ans à

venir, la Floride ne peut plus compter sur le tourisme et les émeutes récentes de Los Angeles ont aussi entraîné un mouvement de fuite local mais significatif. De plus, il faut remarquer que certains Etats demandent maintenant des subventions de l'Etat Fédéral au titre de l'immigration, arguant que ce sont eux qui en supportent les coûts tandis que c'est l'Etat Fédéral qui en retire les bénéfices par l'intermédiaire de l'impôt fédéral.

Ensuite, un argument puissant et intéressant est avancé par certains, dont Valladao (1993) et le fait qu'il constitue en partie la théorisation des demandes du gouvernement mexicain au gouvernement américain n'enlève rien à sa valeur. C'est qu'il vaut mieux pour l'avenir du monde que les contradictions socio-ethniques soient partiellement incorporées à la société américaine. L'accuité de ces contradictions est d'abord diluée à l'intérieur des frontières des Etats-Unis, mais surtout le processus bénéfique qu'on a pu enregistrer pour les quatre dragons peut se répéter de manière plus "institutionnelle" et plus étendue géographiquement. D'un point de vue positiviste, on assiterait à l'émergence d'un modèle de gestion d'une partie de l'économie mondiale avec la Maison Blanche comme centre et qu'il faudrait analyser en termes d'économie politique classique : groupes de pression, processus d'arbitrage entre les demandes des groupes, etc... Les immigrants constituteraient donc une sorte d'engagement garanti par leur comportement qui prendrait en compte les intérêts de leur pays d'accueil et ceux de leur pays d'origine. Les activités des multinationales seraient donc plus incorporées que par le passé dans un processus politique (mais peut-être pas très analysable en termes de démocratie électorale).

Enfin, comment décrire la concurrence entre cette société multiethnique et les Etats-Nations homogènes ethniquement qui seront ses rivaux ? En quoi aussi bien les densités de population que les tailles de ces pays, les institutions politiques aussi bien que les cultures vont-elles favoriser ou rendre difficiles telle ou telle action ?

## BIBLIOGRAPHIE

- Abowd, J et R. Freeman. (Eds).1991 Immigration, trade. and the labour market N.B.E.R. University of Chicago Press . Chicago
- Abowd, J. et T. Lemieux 1991 "The effects of international competition on collective bargaining outcomes: A comparison of United States and Canada " in J. Abowd et R. Freeman Eds N.B.E.R. 343-368
- Altonji J. et A. Card. 1991. "The effects of immigration on the labor market outcomes of less-skilled natives. " in J. Abowd and R. Freeman Eds. N.B.E.R.
- Anderson, E. 1990. Streetwise. University of Chicago Press, Chicago.
- Arendt, H. 1982. L'impérialisme, Fayard Paris.
- Atkinson, A. 1991. " What is happening to the distribution of income inequality in developed countries? With paricular references to the U.K. " Conférence Luigi Solari, Genève.
- Bartel, A. et M. Koch 1991 "Internal migration of U.S. immigrants" in J. Abowd et R. Freeman Eds,Immigration, trade and the labor market, N.B.E.R.121-134
- Beggs, J. et B. Chapman. 1991. " Male immigrant wage and unemployment experience in Australia" in J. Abowd et R. Freeman, Eds. N.B.E.R.
- Berger, P. et T. Luckmann (1986) La construction sociale de la réalité Méridiens Klincksieck, Paris.
- Bell, D. 1976. Vers la société post-industrielle. Laffont, Paris.
- Bell, D. 1979. Les contradictions culturelles du capitalisme. P.U.F., Paris.
- Birnbaum, P. 1985 " L'action de l"Etat, différenciation et dédifférenciation" in M. Grawitz et J. Leca,eds Traité de Science Politique Tome 3, 643-682.
- Bollen, K. et B. Grandjean. 1981. " The dimensions of democracy."American Sociological Review, 44; 370-390.

Borjas, G. 1987 "Self-selection and the earnings of immigrants" American Economic Review Septembre 531-553.

Borjas, G. 1991 "Immigration and self-selection " in J. Abowd et R. Freeman eds, Immigration, trade and the labor market, N.B.E.R., 29-78

Borjas, G. 1992a " National origin and the skill of immigrants in the postwar period " in G. Borjas et R. Freeman Eds, Immigration and the work force, 17-48

Borjas, G. 1992b " Ethnic capital and intergenerational mobility " Quarterly Journal of Economics, Vol 107 No1, 123-150

Borjas, G et R Freeman (Eds). 1992 .Immigration and the work force. Economic consequences for the U.S. and source areas. N.B.E.R., University of Chicago Press, Chicago.

Borjas, G et S. Trejo. 1993 " National origin and immigrant welfare recipiency" Journal of Public Economics 50 325-344.

Borjas, G., R. Freeman et L. Katz 1992 " On the labor market effects of immigration and trade " in G. Borjas et R. Freeman Eds, Immigration and the work force, 213-244

Bound, J. et R. Freeman. 1992. " What went wrong? The erosion of relative earnings and employment among young black men in the 1980's. " The Quarterly Journal of Economics, Vol 107, No3, 201-233.

Bourdieu, P. 1979. " Les trois états du capital culturel. " Actes de la Recherche en Sciences Sociales. 30; 3-5.

Bourguignon, F. et C. Morrisson. 1992. " Kuznetz curve and the recent evolution of income inequalityin developed countries" Miméo; Delta, Paris.

Cain, G. 1986. " The economic analysis of labor market discrimination: a survey" in Handbook of Labor Economics; O. Ashenfelter et R. Layard, Eds. Vol1; 693-786.

Card, D. et A. Krueger. 1992. " School quality and Black-White relative earnings: a direct assessment." The Quarterly Journal of Economics. Vol 107 No3, 151-201.

- Card, D. et A. Krueger. 1993. " Trends in relative Black-White earnings revisited." American Economic Review, Papers and Proceedings ( May; 85-91).
- Coleman, J. 1990. Foundations of social theory. Belknap; Harvard, Cambridge.
- Cornelius, W. et P. Martin. 1993. "The uncertain connection: Free trade and rural Mexican migration to the U.S." International Migration Review, Vol 27, No 3; 484-(&é).
- Crozier, M. 1975. "Western Europe" in The Crisis of Democracy, Crozier et Alii, Eds. New York University Press, New York.
- Cyert, M. et D. Mowery (Eds) 1988. The impact of technological change on employment and economic growth. Ballinger publishing company. Cambridge, Massachussets.
- Deardorff, A. 1984 "Testing trade theories and predicting trade flows " in Handbook of international economics, vol. I, R. Jones et P. Keren, Eds Elsevier.
- Dinnerstein, L et alii 1990, Natives and strangers. Oxford University Press, New York.
- Dumont, L. 1991 L'idéologie allemande, N.R.F. Gallimard Paris
- Edsall, T. 1984. The new politics of inequality. W. Norton, New York.
- Faini, R et A Venturini . 1992 . Development and migration: Evidence among countries and over time .
- Filer, K. 1992 " The effect of immigrant arrivals on migratory patterns of native workers " in G. Borjas et R. Freeman Eds, Immigration and the work force, 245-270
- Glazer, N. 1954. " Ethnic groops in America" in Freedom and control in modern society, M. Berger et Alii Eds. Van Nostrand, New York; 158-173.
- Goldin, C 1993 "The political economy of immigration restriction in the United States, 1890 to 1921". N.B.E.R., Working paper No 4345.
- Goldin, C et R. Margo 1992 " The great compression: The wage structure in the United States at mid-century " The Quarterly Journal of Economics Vo 107 No1, 1-34

Granovetter, M. 1985. " Economic action and social structure: The problem of embeddedness" American Journal of Sociology,91; 481-510.

Grawitz, M. et J. Leca 1985 Traité de Science Politique Tomes 1-4 Presses Universitaires de France Paris

Greenwood, M. et J. McDowell 1986 "The factor market consequences of U.S. immigration" Journal of Economic Literature, Vol 24, 1738-1772

Gregory, R.,R . Anstie et E. Klug 1991 " Why are low-skilled immigrants in the United States poorly paid relative to their Australian counterparts ? Some of the issues illustrated in the context of the footwear, clothing, and textile industries. " in J. Abowd et R. Freeman Eds,Immigration, trade and the labor market, 385-406

Habermas, J. 1984. The theory of communicative action. Beacon Press, Boston.

Hatton, T. et J Williamson 1992, "International migration and world development: a historical perspective" Harvard institute of economic research , Working paper No 1606 .

Hayward, J. 1985 " Les politiques industrielles et économiques " in M. Grawitz et J. Leca Traité de Science Politique,Tome 4, 89-154

Huckfeldt, R. et C. Kohfeld. 1989. Race and the decline of class in American politics. New York University Press, New York.

Huntington, S. 1975. "The United States" in The crisis of democracy, Crozier et Alii Eds. New York University Press, New York.

Jones, M. A.,1992, American immigration. University of Chicago Press, Chicago.

Juhn, C. , K. Murphy et B. Pierce 1993 " Wage inequality and the rise in returns to skill " Journal of Political Economy, Vol 101 No 3, 410-442

Karoly, L. 1991. The trends of inequality among families, individuals and workers in the United States: A twenty five years prospective. Rand.

Katz, L. et K. Murphy 1992 "Changes in relative wages, 1963-1987: The role of declining market opportunities " *The Quarterly Journal of Economics* Vol 107 No 135-78

Kennedy, P. 1993. *Preparing for the twenty-first century*. Random House.

Killingsworth, M. 1993. "Analyzing employment discrimination." *American Economic Review, Papers and Proceedings* (May; 67-72).

Kilson, M. 1994. "Three faces of Black-American political class." Talk for "Race and Ethnicity Colloquium", University of Pennsylvania , March, 1st.

Kissinger, H 1979 *A la Maison Blanche 1968-1973*. Fayard, Paris.

Kuhn, P. et I. Wooton 1991 " Immigration, international trade ,and the wages of native workers " in J. Abowd et R. Freeman Eds *Immigration, trade, and the labor market*, N.B.E.R. 285-304

Lacoste, Y. Editeur (1993) *Dictionnaire de géopolitique* Flammarion Paris

Lalonde, R. et R. Topel 1992 "The assimilation of immigrants in the U.S labor market " in G. Borjas et R. Freeman Eds, *Immigration and the work force*, 67-92

Lennkh, A. et M. Toinet Editeurs (1990) *L'état des Etats-Unis* La Découverte Paris

Levy, F. et R. Murnane. 1992. "U.S. earnings levels and earnings inequality: A review of recent trends and proposed explanations." *Journal of Economic Literature*, Vol. 30 No3 ( Septembre: 1333-1381).

Lindblom, C. 1977. *Politics and markets*. Basic Books, New York.

Lipovetsky, G. 1983. *L'ère du vide*. Gallimard, Paris.

Lucas, R. 1990 "Why doesn't capital flow from rich to poor countries?" *American Economic Review, Papers and Proceedings* Vol 80 No 2, 92-96.

Offe, C. 1985. "New social movements: Challenging the boundaries of institutional politics." *Social Research*, Vol.52 No4 (Winter: 817-868).

Olzak, S. 1989 " Labor unrest, immigration, and ethnic conflict in urban America, 1880-1914 " American Journal of Sociology, Vol 94 No 6, 1303-1333

Papademetriou, D. 1993. " Illegal Mexican migrationin the U.S. and the U.S. responses. International Migration, Special issue " Japan and international migration" Vol31, No2-3.

Papademetriou, D. et P. Martin. (Eds)1991. The Unsettled relationship: Labor migration and economic development. Greenwood Press, Westport.

Polanyi, K. (1983) La Grande Transformation. N.R.F. Gallimard, Paris.

Portes, A. et J. Sensenbrenner 1993 "Embeddedness and immigration: notes on the social determinants of economic action" American Journal of Sociology, Vol 98 No 6, 1320-1350

Razin, A. et E. Sadka, 1992"International migration and international trade " , N.B.E.R. Working paper No 4230

Ruffin, R. 1984 "International factor movements " in Handbook of international economics, vol I, R. Jones et P. Keren, Eds. Elsevier

Sawhill, I. 1988. " Poverty in the U.S. : Why is it so persistent? " Journal of Economic Literature. Vol 26, No 3( September: 1073-1119).

Simpson, M. 1990. "Political rights and income inequality: A cross-national test. " American Sociological Revew, Vol. 55( October: 682-693).

Schlesinger, A.(1992) The disuniting of America. Norton, New York.

Sklar, M. 1988. The corporate reconstruction of American capitalism, 1890-1916. Cambridge University Press, Cambridge.

Smith, H.1989. The power game. Random House, Toronto.

Smith, J. 1993. " Affirmative action and the racial wage gap. " American Economic Review, Papers and Proceedings, Vol.83 No2 ( May: 79-84).

Spenner, K.1988 "Technological change, skill requirement, and education: The case for uncertainty"in R. Cyert et D. Mowery (Eds) The impact of technological change on employment and economic growth.

Suleiman, E. 1974. Politics, power, and bureaucracy in France. Princeton University Press, Princeton.

Tienda, M. et D. Lii (1987) "Minority concentration and earnings inequality: Blacks, Hispanics and Asians compared" American Journal of Sociology, Vol 93 No 1, 141-165

Tienda, M. et F. Wilson 1991 "Migration, ethnicity, and labor force activity " in J. Abowd et R. Freeman Eds Immigration, trade , and the labor market N.B.E.R. 135-163

Thurow, L. 1980. The zero-sum society. Basic Book, New York.

Tyson, L. et alii. 1988. The dynamics of trade and employment. Ballinger, Cambridge.

Valladao, A,1993, Le XXIe siecle sera americain La Decouverte, Paris.

Weil, F. 1985. " The variable effects of education on liberal attitudes." American Sociological Review, Vol 50 (August: 458-474).

Wilson, W. 1987. The truly disadvantaged. University of Chicago Press, Chicago.

Wright, E. et B. Martin 1987 "The transformation of the American class structure, 1960-1980 " American Journal of Sociology, Vol 93 No1,1-29

Ysmal, C. (1985) "Elites et leaders " dans Traité de science politique Tome 3 M. Grawitz et J. Leca Eds

Zimmerman, K., 1992 "Industrial restructuring, unemployment and migration", in A. Jacquemin et alii eds, Europe and global economic interdependance